ASSURANCES FEU, VIE et ACCIDENTS

Assurez-vous contre les Incendies
Assurez-vous contre les Accidents
Protégez-vous et votre Famille
JOS. C. HEBERT, Notaire,
MONTMAGNY.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

ASSURANCES FEU, VIE et ACCIDENTS

JOS. C. HEBERT, Notaire,
MONTMAGNY.

Représentants des meilleures compagnies Anglaises et Canadiennes.
DEMANDEZ LES TAUX

VOL. XV. -- No 15 QUEBEC, VENDREDI 15 JANVIER 1915 La Compagnie du PEUPLE, Editeur-Propriétaire.

"LE PEUPLE"

Est imprimé et publié à Québec par la Compagnie du "PEUPLE" de Montmagny, le vendredi de chaque semaine

ABONNEMENT

CANADA, 1 an. $1.00
6 mois. 0 50
Etats-Unis 1 an. $1.50
6 mois 0 75

STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE

La date qui se trouve sur l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu. Ainsi janvier 15 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1915 et qu'on est en règle. Si un mois après l'envoi de l'abonnement la date n'est pas changée nos abonnés nous rendraient service en nous signalant cet oubli.

Prière de faire remise par bons de poste ou mandats d'argent, (de poste ou d'express) à l'ordre de "La Cie du Peuple" de Montmagny.

Prière de toujours donner l'ancienne adresse quand on demande de changer l'adresse du journal.

Annonces officielles : 1ère insertion : 10 cts la ligne.

Insertions subséquentes, 5 cts la ligne.

LA POLITIQUE A QUEBEC

La session de la Législature de Québec s'est ouverte la semaine dernière, avec tout le cérémonial coutumier, mais au milieu de l'indifférence publique.

Il semble bien d'ailleurs que cette session ne fera pas grand bruit. D'abord, l'attention générale est tellement absorbée par les graves evenements de l'Europe qu'il ne restera guère plus de temps au public pour scruter les actes de nos législateurs provinciaux. Et puis, le "Discours du Trône" ne contient rien qui promette des débats bien excitants. Peut-être assisterons-nous à un débat vraiment intéressant, mais il sera dû à l'initiative d'un député. On annonce, en effet que M. Armand Lavergne proposera l'adoption d'une résolution pour blâmer l'attitude des autorités scolaires de l'Ontario vis-à-vis de la langue française.

Le gouvernement Gouin se vante dans le discours du Trône d'activer le retour à la terre. Le chef de l'opposition, M. Tellier, dans un discours pondéré, a démontré que le gouvernement ne fait réellement pas assez pour encourager l'agriculture et surtout la colonisation. Pour ce qui concerne l'agriculture, il manque certainement d'énergie et d'initiative : il se laisse plutôt guider par la routine. Quant à la colonisation, on peut dire qu'elle est lamentablement négligée sous le régime actuel. Il y a bien un ministre de la colonisation, mais il n'a seulement pas de terres à faire coloniser : c'est à un de ses collègues qu'il faut s'adresser pour cela, et l'on sait que ce n'est pas l'amour de la colonisation qui domine au ministère des terres. Il va sans dire qu'avec un pareil système tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Le gouvernement parle souvent du nombre de lots qui ont été concedés chaque année pour tenter d'établir qu'il se fait de la colonisation dans notre province. Mais il est bien connu que dans beaucoup de cas, les concessionnaires n'ont pour objet que la spéculation sur le bois.

Par le temps qui court, le gouvernement Gouin porte ses légers efforts au point de vue de colonisation dans la région de l'Abitibi. Il est pourtant bien évident que s'il ne manquait pas totalement de méthode, il travaillerait d'abord à coloniser les parties non défrichées de notre province qui avoisinent les centres agricoles, plutôt que de diriger les colons dans les régions éloignées comme celles de l'Abitibi.

En somme, le gouvernement ne fait à peu près rien pour la colonisation : le peu qui se fait est dû à l'initiative individuelle. C'est un fait peu consolant à constater dans une province où la colonisation devrait être la première des préoccupations du pouvoir public.

SAINTE-ANNE DE LA PERADE

12 janvier. (Spéciale à l'Evénement).— M. J. Eugène Lanouette, marchand, a été élu à l'unanimité conseiller du Village La Pérade en remplaçant de M. Alphonse Gauthier. Aussi M. Alphonse Ricard l'a remporté sur M. Charles Tessier, avec une belle majorité, en remplaçant M. Arthur Baribeault.

Nos sincères félicitations.

NOS AFFAIRES MUNICIPALES

La mise en nomination des candidats aux honneurs municipaux dans notre ville aura lieu mercredi prochain, le 20 du courant. Tous les candidats de la réforme sont maintenant choisis, et ils ont commencé les préparatifs de leur élection, tandis qu la clique Coulombe se traîne encore péniblement de porte en porte pour essayer à trouver des victimes qui consentiraient à se faire battre. Il faut dire aussi que cette pauvre clique est à la dernière extrémité et que pas un seul de ses membres n'est montrable au public.

M. J. C. Lisiois se présente à la mairie pour le terme de deux années. Nous avons différé d'avec lui dans le passé au sujet de questions municipales, mais ce n'est plus le temps de rappeler les vieilles luttes dont la discussion ne pourrait nous rapporter aucun profit maintenant ; il importe sérieusement de songer au présent et de faire triompher l'entente qui s'est conclue entre les adversaires d'hier pour faire avancer la ville de Montmagny dans la voie du progrès. M. Lisiois est en faveur de toutes les bonnes mesures qui pourront contribuer à l'agrandissement de Montmagny, et sa conduite récente au Conseil de Ville invite tous les contribuables à lui accorder leur confiance pour le prochain terme.

M. Lisiois n'a pas encore d'adversaire connu ; la clique Coulombe n'a pas encore pu trouver personne pour s'immoler dans une lutte sans espoir. M. le maire A. J. Bender s'est retiré dans l'ombre la plus complète, et son nom n'est même pas prononcé par ses amis intimes comme candidat probable. M. Bender aurait candidat probable. M. Bender aurait mieux fait de se retirer il y a une couple d'années ; il aurait ainsi évité de sortir par la petite porte d'en arrière.

Voici les candidats de la réforme qui se présentent dans les divers quartiers de la ville :

Quartier Centre : MM. Georges W. Pion, notaire, et Roméo Lespérance, marchand.

Quartier-Ouest : MM. Arthur Normand, manufacturier, Alphonse Laberge, marchand, et Napoléon Letourneau, marchand.

Quartier-Sud : M. Roméo Saint-Pierre, entrepreneur peintre.

Ce sont tous des gens d'affaires d'une grande expérience et qui ont à coeur l'intérêt bien compris de la ville de Montmagny. Nous les appuyons tous sans réserve, et nous demandons aux contribuables d'enregistrer leurs votes en leur faveur le premier février prochain. Nous n'avons aucun doute que cette confiance que nous plaçons en eux sera parfaitement justifiée par leur conduite au Conseil de Ville.

* * *

Nous regrettons que M. Geo. E. Fournier ait décidé de ne pas se présenter de nouveau comme échevin ; l'augmentation de son commerce exige qu'il y consacre tout son temps à l'avenir. M. Fournier était franchement pour toutes les mesures de progrès, et sa conduite à l'Hôtel de Ville mérite les félicitations des contribuables.

* * *

Un seul candidat de la clique Coulombe a jusqu'à présent posé publiquement sa candidature : c'est M. Adolphe Bernier dans le Quartier-Sud. La mauvaise foi qu'il met dans sa campagne prouve bien que sa conduite de valet au Conseil de Ville lui cause beaucoup d'embarras. C'est ainsi que M. Bernier se rabat sur la question de l'achat de l'aqueduc et qu'il invente toutes sortes de faussetés à ce sujet. D'abord, M. Bernier devrait savoir que ce n'est pas le Conseil qui pourra acheter l'aqueduc, mais bien les contribuables qui seuls pourront voter l'argent nécessaire à cette fin. Ensuite, il est absolument faux que M. Rousseau tienne à le vendre ; cette transaction le laisse absolument indépendant. Au contraire, l'intérêt de M. Rousseau est de garder l'aqueduc aussi longtemps que possible car il lui rapporte des revenus considérables qui ne font qu'augmenter d'année en année. L'on sait que si la ville désire acquérir l'aqueduc, elle en a le droit absolu d'après les règlements en vigueur ; mais, encore une fois, M. Rousseau est loin de le désirer.

Il est bon de noter, en passant, les services appréciables rendus à la ville par l'aqueduc, afin de couper court aux critiques injustes qui sont colportées contre son efficacité. Chaque fois que des incendies ont eu lieu, ils ont été immédiatement mis sous contrôle grâce au service prompt et puissant de l'aqueduc, et cela même dans le quartier où se présente M. Bernier. Durant ces dernières semaines encore, deux incendies ont été éteints avant que le feu ne se propage au dehors.

S'il voulait être plus sincère, M. Bernier parlerait de ce qu'il a fait au Conseil de Ville. Il dirait aux électeurs dont il sollicite les suffrages, qu'il est un de ceux qui ont continuellement voté pour faire des procès, et qu'il a fait payer des frais considérables à la ville, sans profit pour personne, mais pour le seul plaisir de plaider. C'est ainsi que tous les revenus ont été affectés au paiement de frais de Cour, car la ville a toujours perdu jusqu'à présent. M. Bernier aime tellement les procès que lundi soir encore il a voté pour que la ville s'engage dans une nouvelle contestation judiciaire, lorsqu'il lui aurait été si facile d'appuyer la proposition de MM. les échevins J. C. Lisiois et Geo. E. Fournier, de s'en rapporter à justice et de laisser les intéressés plaider entre eux.

Les quelques électeurs qui déposeront leur bulletin en faveur de M. Bernier ne voteront réellement pas pour lui, mais bien pour M. Télesphore Coulombe dont il a toujours été le serviteur aveugle et fidèle.

Les électeurs du Quartier-Sud en ont assez des valets de M. Coulombe, et ils voteront en grande majorité pour M. Saint-Pierre qui est indépendant de toutes les factions et qui n'entrera au Conseil que pour servir les véritables intérêts des contribuables.

* * *

Il est grand temps que M. Télesphore Coulombe et sa clique cessent de conduire à leur guise nos affaires municipales. Ce n'est pas à faire des procès inutiles que l'on peut faire avancer une ville dans la voie du progrès. Que les contribuables de Montmagny profitent de l'élection du premier février pour renvoyer tous ces drôles à leurs affaires personnelles et qu'ils enregistrent leurs votes pour tous les candidats de la réforme.

NOUVELLES DE LA GUERRE

Lettre d'un citoyen français des environs de Tours, à un religieux canadien-français.

Beaumont-la-Ronce, le 18 décembre 1914.

Révérend Frère et cher cousin,

Merci de votre bonne carte que nous avons reçu le 12 octobre ; merci aussi pour les prières qui se font au Canada pour le succès des armes françaises et celles des alliés qui combattent si courageusement depuis ces longs mois que nous avons vécu.

La situation est toujours la même à peu près ; nous maintenons l'ennemi qui ne recule que bien lentement, mais non sans avoir commis les pires atrocités et ruiné une des plus prospères régions de notre France. Combien de villes hélas ! ne restent que de nom ; les populations de ces lieux de désolation, après avoir subi toutes les tortures et connu toutes les angoisses n'auront même pas la consolation de retrouver les foyers qu'elles ont dû abandonner.

Les jours d'hiver que nous allons traverser seront encore plus pénibles à nos vaillants défenseurs de la Patrie. Le froid, et toutes les intempéries auxquelles ils seront exposés, malgré les chauds vêtements, causera bien des victimes dans les rangs. A Tours, il est arrivé plusieurs convois de fiévreux ; beaucoup de soldats ont eu les pieds gelés. A Beaumont-la-Ronce, nous avons aussi dans la maison des Soeurs une petite ambulance et en ce moment il y a un jeune homme de 21 ans qui a le bras amputé. Combien d'autres hélas ! à la fin de cette guerre, se seront aussi sacrifiés pour conserver un sol si cher à nos coeurs.

Au déclin de cette douloureuse et sanglante année, Révérend Frère, et malgré les tristesses de l'heure présente, je ne voudrais pas oublier de vous offrir mes meilleurs voeux ainsi que ceux de ma famille. Bonne santé, paix et tranquillité ; à cause de vous et des autres cousins Chouinard établis dans son enceinte, nous souhaitons avec ardeur que le sol canadien n'ait jamais à souffrir, comme la France, d'une invasion aussi barbare !

En France, cette année, l'envoi de cartes et de lettres de voeux n'est pas autorisé ; d'ailleurs le souhait de chacun et de tous est la fin de cette guerre maudite et la victoire finale sur laquelle nous comptons et espérons toujours.

Recevez, Révérend Frère et cousin, avec nos meilleurs voeux, l'assurance de nos sentiments respectueux.

D'un cousin d'outre-mer,

O. Bennevault-Chouinard.

Le roi du blé réside en Argentine. C'est un Italien émigrant nommé Cuazone qui possède ses propriétés dans la province de Buenos Ayres. Son terrain est de 63,270 acres et ses ouvriers se chiffrent par milliers. Il expédie environ 3,000 trains de blé par an.

LA VERITE SUR LE CATARRHE

en quelques mots faciles à comprendre

Instruments, onguents, pommades drogues dangereuses, fumée ou électricité, sont tous absolument exclus de ma méthode

AGIT en 24 HEURES

C'est un nouveau traitement absolument différent des autres. Pas de lotions, de douches, pas d'onguents ni de rêmes dont l'odeur seule vous rend malade. Rien à fumer ou à respirer. Pas de vaporisations, pas de frictions ou d'injections. Pas d'électricité, de vibrations ni de massage. Pas de poudres, pas d'emplâtres, pas d'obligation de garder la maison. Rien de tout cela. Quelque chose de nouveau et d'unique—quelque chose de



délicieux et d'hygiénique—quelque chose qui agit instantanément. Vous n'avez pas à attendre, à languir, à dépenser une forte somme d'argent. Vous pouvez enrayer le mal en une nuit—et je serai bien aise de vous dire comment—GRATIS ; je ne suis pas médecin, et ce que je préconise n'est pas à proprement parler une prescription médicale—mais je suis guéris, mes amis sont guéris et vous pouvez l'être aussi. Vos souffrances disparaîtront comme par enchantement.

Je suis débarassé---Vous pouvez l'etre

Mon catarrhe était malpropre et répugnant. Il me rendait malade. Il m'abrutissait. Il minait ma santé et affaiblissait ma volonté. Je reniflais, je toussais et je crachais ce qui me rendait insupportable à tous : mon haleine putride et mes habitudes dégoûtantes me faisaient fuir secrètement par les miens. Mon bonheur de vivre était diminué et mes facultés amoindries. Je savais qu'avec le temps ce mal me conduirait à une mort prématurée, parce qu'à chaque instant du jour et de la nuit il épuisait lentement mais sûrement mes forces vitales.

Mais j'ai trouvé une cure, et je suis prêt à vous la donner GRATIS. Ecrivez-moi sans tarder.

Risquez tout juste un centin

N'envoyez pas d'argent seulement votre nom et votre adresse sur une carte postale. Dites : "Cher monsieur Katz, veuillez me dire comment vous avez guéri votre catarrhe et comment je puis me débarrasser du mien." Vous n'avez pas besoin d'écrire plus long. Je comprendrai et je vous écrirai pour vous donner, GRATIS, et sans délai, tous les renseignements voulus. Ne tardez pas.

Adressez-moi une carte postale ou écrivez-moi une lettre aujourd'hui même. Ne tournez pas cette page avant de m'avoir demandé ce qu'est ce merveilleux traitement qui peut faire pour vous ce qu'il a fait pour moi.

SAM KATZ Chambre C 3107.
142, Mutual St., Toronto, Ont.

LA BANQUE DE QUEBEC

FONDÉE EN 1818 INCORPORÉE EN 1822

BUREAU CHEF, QUEBEC

La deuxième banque du pays par ordre d'âge

Capital autorisé . $5,000,000.00
Capital payé . . . 2,500,000.00
Fonds de réserve . 1,250,000.00

UNE BONNE IDEE

C'est une bonne idée d'avoir de l'argent où vous pouvez vous le procurer, si vous en avez besoin.
Un Compte d'Epargne à

LA BANQUE DE QUEBEC

peut être retiré en tout temps quand on en a besoin. L'intérêt est calculé sur la balance journalière et payée de la date du dépôt au plus haut taux courant, le 30 juin et le 31 décembre.

Les affaires transigées par la malle le sont avec soin et exactitude.

Nous sollicitons votre patronage et vos dépôts.

SUCCURSALE MONTMAGNY.

J. H. BENDER, Gérant.

COLLECTIONS

TEL. NATIONAL
BUREAU No 190

CASIER POSTAL 17
Bureau : Bâtisse
R. F. ASSELIN, Avocat

Bureau de Collectins
ISIDORE ASSELIN
RIMOUSKI, Québec

S'occupe spécialement de collections de comptes dettes provenant de faillites.

Règlements de compromis entre débiteur et créancier.
Comptabilité.
Achats de Créances, Ventes de Propriétés.

ASSURANCES
VIE, ACCIDENTS, FEU
L'UNION FRANCAISE
LA GUARDIAN
ACTIF 40 MILLIONS

Travaux au dactylographe (typewriter) contrats, correspondances, comptes, etc.

IMMEUBLES

ASSURANCES VIE

ASSURANCES FEU

LE POELE "ROYAL"

Un Poêle en Fonte pour les Besoins et le Climat de la Province de Québec.

est différent des autres qui, la plupart, sont des copies de Modèles Américains faits pour chauffer au charbon, lesquels ne conviennent pas à notre climat qui exige un poêle assez grand de feu, de fourneau et de conduits pour chauffer la maison et faire en même temps la cuisine.

Le Braisier du "Royal" est assez long pour le bois de 2 pieds et mesure 10 pces. et demi de large, par 11 pces. de profondeur.

Les Conduits sonts calculés et proportionnés pour assurer le dégagement de la fumée et la parfaite distribution de toute la chaleur du bois consumé. Le fourneau bien ventilé donne une chaleur sèche, cuit admirablement et également Viandes et Pâtisseries.

La Grille à bois est nouvelle ; elle ferme complètement du fond par une coulisse, ce qui permet de conserver du feu toute la nuit et d'économiser le bois; les barreaux sont plus espacés que d'habitude, triangulaires, la pointe en l'air, pour que la cendre tombe dans la casserole dès qu'on ouvre la glissoire, sans l'emploi du tisonnier.

Le Dessus du poêle, fait par sections, est incassable et s'ouvre d'en avant.

Les Ronds minces et raillés en dessous se chauffent instantanément. La flamme d'une allumette est suffisante pour réchauffer un rond.

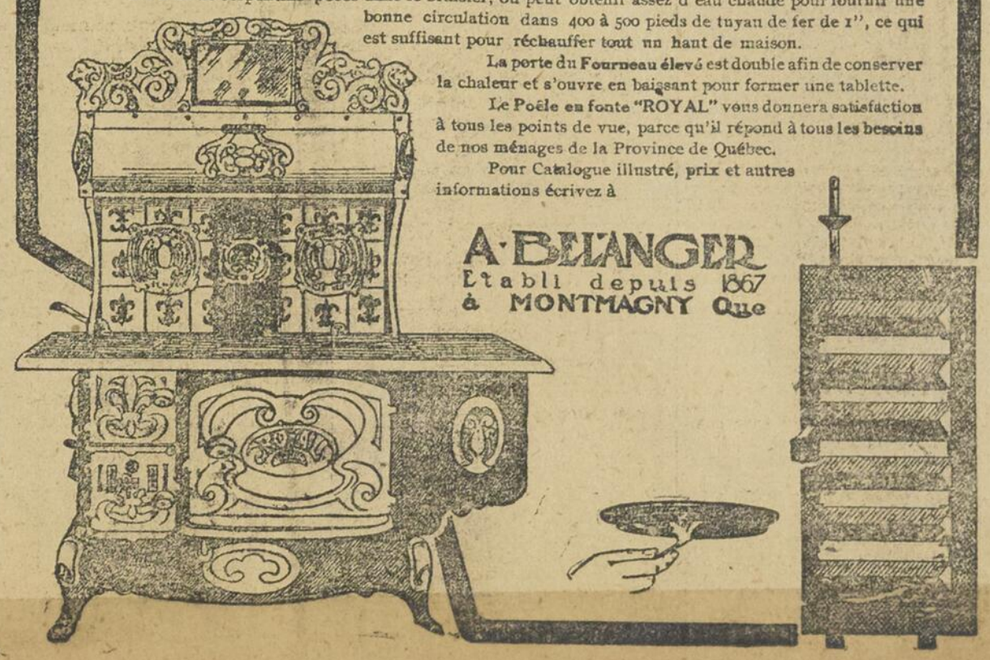
Le Régistre du Fourneau permet d'envoyer la chaleur dans un autre appartement, la même chose qu'avec une fournaise pour l'air chaud

A l'aide de serpentins posés dans le braisier, on peut obtenir assez d'eau chaude pour fournir une bonne circulation dans 400 à 500 pieds de tuyau de fer de 1", ce qui est suffisant pour réchauffer tout un haut de maison.

La porte du Fourneau élevé est double afin de conserver la chaleur et s'ouvre en baissant pour former une tablette.

Le Poêle en fonte "ROYAL" vous donnera satisfaction à tous les points de vue, parce qu'il répond à tous les besoins de nos ménages de la Province de Québec.

Pour Catalogue illustré, prix et autres informations écrivez à



A. BELANGER
Etabli depuis 1867
à MONTMAGNY Que

MAURICE ROUSSEAU
L.L.L. C.R.
AVOCAT
MONTMAGNY, P. Q.

A. J. BENDER, C. R
AVOCAT
MONTMAGNY

OMER BERUBE, L.L.B.
AVOCAT
Téléphone. Bloc Bérubé
MONTMAGNY

Aimé M. Déchêne,
AVOCAT
MONTMAGNY
Rue de la Station ..
Procureur du département du Trésor pour les districts de Montmagny et Kamouraska.

L. D. E. ROUSSEAU
L.L.B.
NOTAIRE
RUE DE LA STATION. MONTMAGNY.

JOS. C. HEBERT
NOTAIRE
Commissaire de la Cour Supérieure
Agent d'Assurance sur la Vie et contre le Feu.
—PRETS D'ARGENT—
Rue du Dépot, Montmagny.

J. E. LAVOIE
NOTAIRE
Agent d'assurance sur la vie et contre le feu, agent d'immeubles, prêts d'argent.
STE-PERPETUE
Bureaux mensuels : à St-Cyrille et S.-Marcel, S.-Aubert et S.-Damase.

Geo. W. PION, L.L.B.
— NOTAIRE —
MONTMAGNY, - P.Q.
Commissaire de la Cour Supérieure. Agent d'assurance contre le feu. Prêts d'argent en aucun temps. Règlements de successions, etc.

Dr Philippe Richard
MEDECIN-CHIRURGIEN
Ex-Elève des hôpitaux de Paris
CHIRURGIE GENERALE.—Maladies des femmes et des enfants.
Rue Saint-Jean-Baptiste.
MONTMAGNY
Tel. Bell et National No 81.

Docteur Jos. L. Gagnon
Médecin, Chirurgien, Pharmacien
Spécialité : Extraction des dents sans douleur et sans nul malaise après.
Tel. National et Tel. Bell No. 67
Bloc Bernatchez, Rue St-Jean-Baptiste
MONTMAGNY

D. E. BOLDUC M. D,
Bureau de Consultations Médicales
SPECIALITE : Maladie de la bouche des gencives et des dents.
Extraction des Dents sans douleu
Par Anesthésie Générale au Gaz Somnoform, ou Anesthésie Locale au moyen des Procédés Scientifiques les plus modernes.
Heures de Bureau : De 9 heures a. m. à 5 heures p. m. Bureau chez M. Théophile Beaumont, en face de l'Hôtel Central, rue de la Station, Montmagny.

JOS. ELZ. GUIMOND
AGENT D'ASSURANCES
Feu, Vie, Maladies et Accidents, Plate-Glass, Animaux, Automobiles, Garanties.
AGENT DU JOURNAL
"LE PEUPLE DE MONTMAGNY"
— ET DES —
Prévoyants du Canada, Cap St-Ignace
TELEPHONE NATIONAL

J. ARTHUR LECLERC
Commissaire C. S. Huissier C. S.
Agence Générale,
ASSURANCES VIE ET FEU
Collections, Prêts et Immeubles
T-CAMILLE. Co BELLECHASSE

BOIS BRUT de toutes dimensions
EPINETTE CARREE : une spécialité.
Bardeaux et poteaux de cèdre.
Charbon, Ciment, Chaux et Briques Blanches.
Elz. Boulanger & Fils
MARCHANDS DE BOIS
EN GROS ET EN DETAIL

Nouvelles du District

Le manque d'espace et le retard dans la livraison des divers courriers, nous ayant obligés d'omettre dans notre dernier numéro, un grand nombre de nouvelles intéressantes, nous nous faisons un plaisir de les publier cette semaine, tel que ci-après.

ELGIN ROAD STATION

M. Alphonse Tardif de Sainte-Louise, était la semaine dernière en visite chez des amis.

—M. Edouard Lord, de Saint-Dames, est revenu d'une promenade à Sainte-Anne.

—M. Emile Pelletier est revenu d'un voyage d'affaires à Québec.

—M. J. Morin est aussi revenu d'un voyage d'affaires à Québec.

—M. et Mme David Jean de Saint-Roch des Aulnaies, sont venus, la semaine dernière, en visite chez M. J. B. Gamache.

—MM. Armand Michaud et J. B. Lizotte sont revenus d'une promenade à Saint-Roch des Aulnaies.

—M. et Mme F. Vaillancourt sont revenus d'une promenade à Saint-Jean Port Joli.

—M. et Mme Pierre Gaudreau sont allés visiter des parents à Sainte-Louise.

—M. Auguste Saint-Pierre est revenu d'un voyage à Sainte-Louise.

SAINT-CYRILLE

M. et Mme Joseph Fortin font part à leurs parents et amis de la naissance de deux filles baptisées sous les noms de Marie-Louiselda et Marie-Anna.

Parrains, MM. David et Ovila Fortin ; marraines, Mlles Anastasie Thibault et Irène Fortin.

SAINT-ADALBERT

Nous avons eu cette année une magnifique messe de minuit. L'église était très bien décorée ainsi que la crèche du divin Enfant. Tous les paroissiens se sont fait un devoir de s'approcher de la Sainte-Table. Il y a eu de beaux cantiques chantés par les enfants de la paroisse.

VA ET VIENT.—Madame Samuel Cloutier, de Saint-Eugène est en visite chez M. Alphonse Deschênes.

—Madame F. Beaulieu, de Montréal, et Mme B. Labbé, de Rimouski, étaient en visite au Jour de l'An chez M. Alfred Blanchet.

—M. Adhémar Caron est allé à L'Islet, la semaine dernière.

—M. Elzéar Anctil est retenu au lit par une forte grippe.

—M. Camille Caron est aussi retenu au lit depuis quelques jours. Nous souhaitons à ces malades un prompt rétablissement.

SAINTE-ANNE DE LA POCATIERE

M. et Mme Ludger Lévesque sont revenus d'une promenade à Saint-Onésime.

—M. et Mme Pierre Dubé de Saint-Pacôme, sont venus visiter leurs parents.

—M. Horace Pelletier, de Saint-Roch, était ces jours derniers l'hôte de son oncle M. Arthur Pelletier.

—M. l'abbé Alphonse Lemieux, de Manitoba, est venu visiter ses parents.

—M. et Mme Joseph Fournier de Rimouski, sont les hôtes de M. C Harton.

AVIS.— Nous avons reçu, du bureau de poste de Sainte-Anne, un bon postal, sans indication de provenance. Prière à la personne qui l'a émis de bien vouloir, en indiquant la date et le montant, nous donner son nom afin que nous puissions faire les changements dans nos listes.

L'Administration du "Peuple".

SAINT-ONESIME

L'épouse de M. Philippe Sirois, un fils baptisé sous les noms de Joseph-Maurice Henri.

Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Dionne, grands-parents de l'enfant.

—Mlle Marie Beaulieu, de Montréal, est en visite chez son père M. Joseph Beaulieu.

—Nos sympathies à M. et Mme Charles Minville qui ont eu la douleur de perdre leur bébé.

SAINT-ANDRE

Le 26 décembre a été baptisé Joseph Antoine Maria enfant de M. et Mme L. P. Lebel. Parrain et marraine, M. et Madame Joseph Paradis, de Fraserville, grands-parents de l'enfant.

—Le 4 janvier, Marie Anne enfant de M. et Mme Adélard Pelletier.

Parrain et marraine M. et Mme J.-B. Ouellet.

—Dans le cours de l'année 1914 il y a eu 57 baptêmes, 9 mariages, 15 sépultures.

SAINT-DENIS

M. Jean-Baptiste Garon a été élu marguillier en remplacement de M. Denis Dionne sortant de charge. Nos félicitations.

—Nous avons eu pendant le cours de l'année 1914, 21 baptêmes, 11 sépultures, 6 mariages.

—Dimanche le 3, des prières spéciales ont été faites dans notre église afin d'obtenir la paix. Le psaume "Miserere" a été chanté après la messe paroissiale et l'antienne "Da pacem" au salut du Saint-Sacrement.

—Le premier de janvier après la messe, à la demande de M. O. Martin, ancien directeur de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne, un grand nombre de paroissiens de Saint-Denis se sont rendus à la sacristie pour souhaiter la bonne année à M. le curé et aussi pour recevoir sa bénédiction.

Au prône du dimanche, M le curé a remercié en termes heureux ses paroissiens.

—Mercredi le 6, MM. les abbés Ludger Dumais directeur du collège de Sainte-Anne et Zéphirin Raymond, vicaire de Saint-Pascal, étaient en visite au presbytère.

—La fête de l'Epiphanie a été célébrée avec grande pompe ici. Presque tous les paroissiens se sont rendus à la Sainte-Table. La messe fut chantée par M. l'abbé Z. Raymond, vicaire de Saint-Pascal, assisté par MM. les abbés J. F. Dumais, de Saint-Denis et O. Martin, ancien directeur de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne. Le sermon fut fait par M. Ludger Dumais.

Puisse cette fête laisser dans nos cœurs un souvenir impérissable.

SAINT-ELEUTHERE

M. Evariste Lapointe, de Lewiston, est venu passer les fêtes de Noël et du Jour de l'An chez ses frères MM. Florian et Grégoire Lapointe.

—M. et Mme Henri Aubé, ainsi que leur fils, étaient en visite chez M. Octave Levasseur, ces jours derniers.

—Mlle Clara Beaupré, institutrice, est arrivée cette semaine, pour reprendre sa classe à Pohénégamook.

—M. Jos. Lavoie est parti dans sa famille à Saint-Denis.

—M. Georges Michaud, de Saint-Roch des Aulnaies, qui était en visite au presbytère depuis 15 jours, nous a quittés pour retourner dans sa famille.

—Etaient de passage la semaine dernière: MM. Chs Eug. Thériault, et Adélard Morin, de Sainte-Hélène.

—Mme Hippolyte Roberge, de St-George de Beauce, est venue passer l'hiver dans sa famille.

—M. et Mme Oct Levasseur font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Joseph François Emile. Parrain, M. Léon Levasseur, marraine, Mlle Clémence Proulx, tante de l'enfant.

—M. Emilius Bélanger, est allé passer le jour de l'An dans sa famille à Saint-Anthonin.

—Mardi dernier est décédée Mme Veuve Joseph Morin. Son service et sa sépulture ont eu lieu jeudi au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

—Le 29 décembre, ont eu lieu les funérailles de Mme Alex. Marchand, —née Clémentine Dumont—âgée de 79 ans. M. Marchand ira demeurer à l'Hôpital Saint-André de Kamouraska.

Nos sympathies aux familes éprouvées.

—Mlle Yvonne Théberge est allée continuer ses études au Couvent des Soeurs de la Charité à Saint-Alexandre.

SAINT-ELOI

Le 28 decembre dernier, avaient lieu les funérailles de M. Thomas Lafrance, décédé à l'âge de 88 ans. Il était le doyen des vieillards de cette paroisse et il était aussi le dernier survivant des premiers colons qui, comme nous le disions souvent, ont abattu le premier arbre sur leur terre. C'est pied par pied qu'il se'st avancé dans la forêt et c'est grâce à son travail qu'il s'est acquis plus qu'une modeste aisance. Inutile de dire que c'était un homme droit dans toute la force du mot; il n'aimait pas à être trompé et lui même n'a jamais trompé personne.

—M. Cléophas Broux a été élu marguillier en remplacement de M. Jules Desjardins, sortant de charge.

—M. Horace Michaud, avocat, a fait un court séjour ici; il est reparti à Québec.

—M. Gaudiose Godbout, et Mlle Anne Marie Lafrance, de Montréal, sont, pour quelques jours, chez leurs parents.

—M. Charles Eugène Rioux, gérant d'une manufacture de portes et chassis à Victoriaville, est en visite chez ses parents.

MECHINS

M. Léon Philippe, étudiant au Séminaire de Riomuski, est venu passer ses vacances dans sa famille.

—M. Arthur Tremblay, de Sainte-Félicité, représentant du journal "Le Peuple" de Montmagny, était, ces jours derniers, dans notre paroisse.

—M. Adélard Rioux, de Rimouski, était de passage dans notre paroisse en route pour Sainte-Anne des Monts, ces jours derniers.

—M. Adhémar Roy, est revenu de Matane, ramenant son jeune frère, Arthur, étudiant au collège de Montmagny.

—M. L. E. Verreault, est revenu d'un voyage à Sandy Bay.

—M. Francis Verreault, de Sainte-Flavie, était, ces jours derniers, en visite chez ses parents et amis à Grands Méchins.

—M. et Mme Thomas Gérard, de Capucins, ainsi que leurs jeunes filles, Mlles Jennie et Avérile, étaient dimanche, en visite chez M. Louis Verreault.

—M. Hector Ross est aussi venu passer les vacances dans sa famille.

—M. Edmond, Roy, et sa jeune fille, Mlle Marie Azélie, et son neveu, M. René Verreault, est revenu d'une promenade à Cap Chat chez des parents et amis.

SAINT-CHARLES

(SPECIAL)

Messieurs les officiers de la Société des Artisans Canadiens Français se réunirent le 31 décembre dernier à la résidence de M. Swibert Carrière, secrétaire-trésorier de cette sucursale, pour lui présenter, par l'entremise de M. le docteur Cloutier, directeur général du Conseil Exécutif, une jolie montre en or, offerte par MM. les officiers du Conseil Exécutif de Montréal, en reconnaissance des nombreux services rendus depuis 20 ans, comme secrétaire.

—M. Carrière trouva des mots heureux pour remercier ses amis de l'agréable surprise qu'ils lui causaient.

—M. et Mme Albert Carrière, de Lévis, étaient, ces jours derniers, les hôtes de M. Swibert Carrière.

—Le gouvernement fédéral est à organiser une distribution rurale à Saint-Charles par l'entremise de M. A. Poulin, du département des Postes de Québec. L'organisation va très bien. Déjà un grand nombre de nos concitoyens ont acquis une boîte à lettres.

Le travail d'organisation sera complété à la fin du mois courant.

SAINT-GERVAIS

Le 9 décembre, ont eu lieu les funérailles de Mlle Philomène Racine. Un nombreux cortège suivait le char funèbre.

Les porteurs étaient MM. Ferdinand Audet, France Dutil, Edouard Ruel et François Roy.

PAS D'ALUN



M. Théodore Roy conduisait le corbillard.

Parmi les parents de la défunte, on remarquait ses frères, MM. Napoléon et Célestin Racine, son neveu, M. Paul Marceau.

Nos sympathies à la famille en deuil.

SAINT-ANSELME

M. et Mme Josaphat Dumas font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, Joseph Ovide-Paul Hervé.

Parrain et marraine, M. Anselme, et Mlle Aldina Rouillard.

DECES.—M. Michel Forgue est décédé le 1er janvier à l'âge de 90 ans.

—M. John Caron, employé civil à Ottawa, est de passage à Saint-Anselme, chez ses parents et amis.

—Les statistiques de la paroisse pour l'année 1914 donnent 70 naissances, 47 sépultures et 10 mariages.

SAINT-HENRI DE LEVIS

VISITEURS.—Les fêtes du premier de l'An ont attiré chez nous, cette année, une foule considérable de promeneurs. La belle température dont nous avons été favorisés pendant ces derniers temps, y a bien été pour quelque chose. Pas une famille qui ne comptât, à sa table en cette circonstance, un parent où un ami bien cher. Voici, faite au hasard, une liste bien incomplète de ceux que nous avons eus pour hôtes:

M. l'abbé Albert Roberge, vicaire à Saint-Charles, de Bellechasse, chez son père, M. Magloire Roberge.

—M. Joseph Fortin, architecte de Chicago, chez sa mère, Mme Théophile Fortin.

—M. et Mme David Turgeon, de Lévis, chez leur père, M. Jean Vaillancourt.

—M. et Mme Gaudiose Bégin, de Montréal, chez leur père, M. L. T. Genest, marchand.

—M. et Mme Albéric Beaudoin, de East Angus, chez leur père, M. L. F. Beaudoin.

—M. Léon Duquette, de Terrebonne, chez son père, M. Joseph Duquette.

—M. et Mme A. Aubin, de East Angus, chez leur père, M. Joseph Bussière.

—M. et Mme Joseph Larrivée, ainsi que M. Willie Larrivée, de Lévis, chez leur père, M. Xavier Larrivée.

—M. et Mme Joseph Ferland, de Lévis, M. et Mme Henri Ferland, de East Angus, chez leur père.

—M. Joseph Demers, tailleur, de Montréal, est pour une quinzaine l'hôte de son père, M. Georges Demers.

—A l'occasion du prochain départ pour Montréal, où elle demeurera maintenant, de Mlle Alphéna Guay, Mlle Georgianna Couet, a eu l'heureuse idée d'inviter chez elle, dimanche dernier, un groupe d'amis de Saint-Henri, auxquels s'est joint un groupe non moins considérable de Saint-Isidore. Mlle Couet, aidée de ses nièces, Mlles Marie Emma et Yvonne, recevait les invités avec la grâce qu'on lui connaît. La gaieté la plus franche n'a cessé de régner. Ce n'est qu'aux petites heures que chacun se sépara en souhaitant à Mlle Guay bien du bonheur et la priant de bien vouloir nous accorder l'aumône d'un souvenir.

Mademoiselle Guay avait su, par son amabilité, se créer un cercle nombreux d'amis qui tous la regretteront.

CASAULT

M. Théophile Casault, de Boston, est venu passer le jour de l'An avec son vieux père, M. Pierre Casault.

—MM. Blouin, de Berthier, sont les hôtes de leur soeur, Mme Jos Coulombe.

—M. et Mme Elzéar Bouffard, M. et Mme Xavier Bouffard, sont allés passer le jour des Rois au Rosaire, chez M. Alfred Plante.

—Mme Vve Polycarpe Bouffard est partie pour une promenade à Québec chez sa soeur, Mme Samson.

SAINT-PIERRE

M. Alexandre Lynch et sa soeur, Mlle Eva, de Montmagny, étaient en visite chez leur oncle, M. Jean Létourneau.

—M. et Mme Ovide Roy, de Saint-Valier, M. et Mme Louis Létourneau, et Mme Emile Létourneau, de Montmagny, étaient, ces jours derniers, les hôtes de M. Godfroid Létourneau.

—MM. Joseph et Jean Létourneau sont revenus d'une promenade à Québec.

NOTRE-DAME DU ROSAIRE

Un magnifique hôtel à vendre à Notre-Dame du Rosaire, comté de Montmagny, contenant dix-sept chambres, salon, salle d'attente, salle à manger, grande cuisine, "water closet" réservoirs à eau chaude et eau froide, lumière acétylène, aussi écurie et roulant. Situés près de l'église, et de la gare du Transcontinental, près du couvent. Excellente place d'affaires. Vente pour cause de mauvaise santé du propriétaire.

S'adresser à l'HOTEL PARADIS,
Notre-Dame du Rosaire,
Comté de Montmagny.

SURDITE

L'AURALOSE

du Dr. S. H. Eurthier de Paris, est un spécifique scientique et rationnel pour la guérison rapide et radicale des maladies de l'oreille! Surdité, Dureté d'Ouie, Bourdonnements, Catarrhes, etc. L'Auralose a été expérimenté dans tous les pays du monde et a reçu de partout les certificats les plus encourageants. Laboratoire de l'Auralose, Paris, France. Au Canada: Auralose Dépôt, 1064 Bâtisse Unity, Montréal qui distribue gratuitement sur demande une brochure intéressante;

DEMANDEZ-LA

SAINT-NEREE

Il y a eu, durant l'année 1914, 14 mariages, 48 baptêmes, 16 sépultures dont 10 grandes et 6 petites.

—MM. David Breton et Adélard [illegible] conseillers en remplacement de MM. William Asse[illegible], laissant de charge.

—M. Alphonse Roy et Mlle Yvonne Roy sont allés reprendre leurs études. Nous leur souhaitons succès.

—Mlle Victoria Godbout, institutrice, qui est venue passer le temps des fêtes dans sa famille, est retournée reprendre sa classe à Armagh.

BUCKLAND

DECES.— Le 23 décembre dernier, est décédé M. Joseph Laflamme, fils de M. Charles Laflamme, âgé de 40 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 26, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Il laisse, outre une épouse inconsolable, une famille de onze enfants. M. Laflamme faisait partie de la Ligue du Sacré-Coeur et de la Société de Tempérance. A la famille éprouvée, nos plus sincères condoléances.

—M. Georges Lemieux a été élu marguillier en remplacement de M. Alphonse Roy, sortant de charge. Nos félicitations.

—M. et Mme L. Larochelle font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils Joseph, Gloria, Antonin. Parrain et marraine : M. et Madame David Larochelle, oncle et tante de l'enfant.

—M. Joseph Mathieu, étudiant à l'école Normale Laval de Québec, est venu passer les vacances chez M. Alphonse Mathieu, son père.

—MM. Arthur et Alphonse Carrier nous ont quitté pour aller travailler dans les bois de Saint-Camille. Nous leur souhaitons bon voyage.

—Mlle Bernadette Nadeau est revenue d'une promenade à Saint-Camille. Elle était l'hôte de M. Wilfrid Nadeau, de Saint-Camille et de Mesdemoiselles Valéda et Adèle Boutin, institutrices de cette paroisse.

Sur l'invitation de M. Octave Boutin, plusieurs parents et amis se rendirent à sa demeure le 6 janvier, pour fêter, comme l'on dit souvent, le temps des fêtes, il y eut une joyeuse soirée. La gaieté était sur toutes les figures. Ce fut très tard que l'on se quitta.

HONFLEUR

Malgré le froid intense, tous les paroissiens se sont rendus à la Messe de Minuit où ils s'agenouillèrent à la Table Sainte, offrant à Jésus dans la crèche les hommages qui lui sont si justement dus. A la messe de l'aurore, tous les vieux cantiques de Noel ont été bien rendus.

BAPTEME.—M. et Mme Evariste Paré font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Marie Simonne Germaine. Parrain et marraine, M. et Mme François Beaudoin, oncle et tante de l'enfant.

DECES.—Le 16 décembre, s'éteignait dans le Seigneur, M. Frs Roy, il était âgé de 67 ans.

—Mlle Léda, fille de F. David Lacasse, décédée le 31 décembre à l'âge de 20 ans a été inhumée en cette paroisse, le 2 janvier.

Aux familles en deuil, nous offrons nos sincères sympathies.

STATISTIQUES.—A la grand'messe du jour de l'An, M. le curé nous a communiqué pour l'année ecclésiastique qui vient de s'écouler les statistiques suivantes:

27 baptêmes ; 7 sépultures ; 4 mariages.

EN VISITE.—M. l'abbé P. Dion, curé de Saint-Nazaire et sa soeur, Mlle Elmire, étaient en visite chez leur père, M. François Dion, ces jours derniers.

—M. Edouard Fournier, des Etats-Unis, et son frère M. Philémon, de Montréal, sont en visite chez leur père, M. Didace Fournier, pour quelque temps.

—M. Alphonse Laflamme, collégien était en visite ces jours derniers, chez des amis.

SAINT-HENRI DE LEVIS

ELECTIONS.—MM. Alphonse Couet et David Demers, viennent d'être nommés conseillers pour la municipalité du village.

—MM. Joseph Emond, et Joseph Carrier, ont été élus pour la municipalité de la paroisse.

A tous, nos félicitations.

MARIAGE.—Mardi, le douze du courant, M. Amédé Demers, de cette paroisse, a épousé, dans l'église de Saint-Charles, de Bellechasse, Mlle Antoinette Ruel.

Aux nouveaux époux, nos meilleurs voeux de bonheur.

SANFORD

M. et Mme Pitre Laprise, sont heureux d'annocer à leurs parents et amis, la naissance d'un fils, baptisé le 10 du courant, sous les noms de Antonio-Edgar.

Parrain, M. Alfred Laprise, marraine, Mlle Caroline Laprise.

—M. Dominique Anctil, de Springvale, était, dimanche dernier, l'hôte de son neveu, M. Albert Michaud.

SAINTE-LOUISE

Mlle Annie Morin et M. A. Pelletier, de Montmagny, étaient, la semaine dernière, en visite chez M. A. Pruneau, et autres amis.

—M. Alfred Rouleau, de Sainte-Anne de la Pocatière, était, mercredi, en visite chez des amis.

SAINT-PASCAL

(SPECIAL)

M. Jean Charles Côté, employé de la Banque Nationale, à Saint-Pascal, est allé passer le jour des Rois chez des amis au Cap Saint-Ignace.

SAINT-ONESIME

M. François Millard, de Saint-Pacôme, était, ces jours derniers, l'hôte de son oncle, M. Pascal Ouellet.

—Nos félicitations à M. Arthur Soucy, qui a été élu marguillier, en remplacement de M. Isaac Bernier.

—Il y a eu, durant l'année 1914, 33 baptêmes, et 12 sépultures.

—L'épouse de M. Philippe Sirois, un fils, baptisé sous les noms de Joseph Maurice Denis.

Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Dionne, grands'parents de l'enfant.

WHITWORT

Lundi, le 4 janvier, les nombreux amis de M. Adélard Ouellet se sont réunis à la demeure de ce dernier afin de fêter son anniversaire de naissance. Un grand nombre de parents et d'amis, dont il nous est impossible de donner les noms, étaient présents.

La soirée s'est très agréablement passée, partagée qu'elle était en chansons, déclamations, parties de "whist" et de "euchre", etc. Vers minuit, un joyeux réveillon réunit les invités autour d'une table bien servie et puis comme dit la chanson "chacun s'en fut coucher" enchanté de cette réunion et en emportant un bon souvenir.

NOCES D'ARGENT A L'ISLET

La soirée du 3 janvier restera longtemps gravée dans la mémoire de ceux qui ont eu le plaisir de se réunir au nombre de 170, pour fêter le vingt-cinquième anniversaire de vie conjugale de M. et Mme N. Fortin, de l'Islet.

Dans la salle des Forestiers Catholiques, brillamment illuminée et décorée avec art, pour la circonstance, la musique vint mêler ses plus, gracieuses harmonies aux pièces tragiques ou comiques choisies avec soin et jouées par des amateurs, avec un talent digne de professionnels.

Nous donnons ci-après le programme de cette soirée, au début de laquelle une jolie adresse fut présentée par Mlle Laura Fortin, fille adoptive des jubilaires, en même temps qu'un magnifique buffet enrichi de précieuses argenteries était offert par les parents et amis.

M. Fortin, quoique vivement ému, trouva des mots heureux pour remercier ses amis et les convia à une amusante partie de euchre. Les prix nombreux et magnifiques furent vivement disputés et la plus grande animation ne cessa de se manifester durant toute la durée du jeu.

Après la distribution des prix, Mlle Lucia Normand, de Lévis, déclama avec talent: "La Charité", puis une gentille opérette, "Doucette et Patience" fut jouée avec succès par Mlles Laura Fortin et Noella Gaudreau.

Après de jolis morceaux de musique, un splendide banquet fut servi aux invités. 170 convives prirent place aux tables somptueusement servies. Les traits d'esprit, les conversations joyeuses assaisonnèrent agréablement le repas, après lequel fut exécuté le joli programme suivant:

"Les deux cousines" opérette par Mme Rosario Lavoie, et Mlle Cécile Lavoie.

"Les Andalouses" autre opérette Mlles Jeanne Leclerc et Laura Fortin.

Duo de violon, avec accompagnement de piano, M. Georges Fortin et Mlle Bernadette Frégeau.

Déclamation : "Le chapeau Clarck" M. Elias Lavoie.

"La vengeance du prêtre" Mlle Laura Fortin.

"Le Pharmacien" comédie bouffe, MM. Elias et Rosario Lavoie, Nap. Tondreau, F. Lavoie, Armand Lavoie.

Duo, piano, Mlles Jeanne Leclerc et Laura Fortin.

De joyeux chants et de belle musique furent rendus par les personnes dont les noms suivent : Mlles Eugénie Gaudreau, A. Cloutier, Cécilia Lavoie, Antoinette Guimont, Laurenza et Nancy Bernier ; MM. le notaire Boisvert, Aug. Morin, [illegible]chênes, Alph. Bernier, R. Norn[illegible] Fernand Fafard, Sifroid Fortin, Jos. Tondreau.

Tous, acteurs, musiciens et chanteurs se sont acquittés de leur rôle avec art et succès; tous méritent donc nos plus chaleureuses félicitations et mercis.

Oui, merci à toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette fête de laquelle nous garderons les plus doux souvenirs.

Aux heureux jubilaires, nous souhaitons de nombreuses et encore heureuses années et des rayons d'or pour irradier leurs fronts, en l'an 1940.

—Mme Joseph Morin et sa jeune fille, Mlle Adrienne, de Québec, étaient, ces jours derniers, les hôtes de M. Roméo L'Espérance.

REMERCIEMENTS. — Reconnaissance à la sainte Vierge, à Saint-Antoine et aux âmes du Purgatoire pour faveur obtenue.

F. B. D.

LA REVUE POPULAIRE

Magazine mensuel illustré de 149 pp.

10 cts le No ou $1.00 d'abonnement annuel ; Poirier, eBsette et Cie, propéditeurs, 200 Boul. Saint-Laurent, Montréal.

Le numéro de janvier de la "Revue Populaire" comporte une grande variété d'articles dont beaucoup sont consacrés aux choses de la guerre. Superbement illustré, il est appelé à un énorme succès et sera certainement épuisé très vite ; il sera, en conséquence, prudent de le demander dès maintenant aux dépositaires.

Extrait d usommaire : A l'Horizon. Les Tours d'observation en guerre. Dans les Etats Balbaniques. Une Jeanne d'Arc Serbe. La gymnastique dans la marine russe. Les trains armés. Comment on éprouve les canons. Pour découvrir l'ennemi. Les Richesses du Manitoba. Le jour de l'An dans divers pays. Les animaux bizarres. Les Hindous Siks et Gourkhas. Un drame dans la forêt africaine. Curieux mariages japonais. La Fête des Rois. L'Heure en Turquie. Une presqu'île mystérieuse. Les secours aux blessés. Napoléon jardinier. La destinée de l'Empereur d'Autriche. Les vieilles coutumes de l'Epiphanie, et quantité d'autres articles.

NOTE IMPORTANTE.— Par suite d'une omission regrettable, la fin du roman "La Chataigneraie" paraissant dans ce numéro a été écartée de plusieurs pages. Nos lecteurs retrouveront ces pages dans le No de février où nous les ferons paraître.

LE SAMEDI

16 JANVIER 1915.

Extrait du Sommaire : L'Ennemi fantôme, par F. de Verneuil. Pages de guerre. Chanson de janvier, poésie. Respectueux désordres. La fiancée du capitaine, nouvelle inédite. Ce n'est pas battu. Les suites d'un bon conseil. Les inquoétudes de madame. Quelques anecdotes sur Massenet. Au Fil de la Plume: l'Eternel Essor. Conte: Jean sans Coeur. Tribune féminine, Historiettes, mots d'esprit, anecdotes diverses, chroniques théâtrale et médicale, concours avec prix et notes encyclopédiques instructives. Suite du beau roman: Le Calvaire d'une Mère, par Paul Bertany.

En vente, 5 cents le numéro ou $2.50 par an, chez tous les dépositaires ou chez les Editeurs-propriétaires, Poirier, Bessette et Cie., 200 Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

Le roi du blé réside en Argentine. C'est un Italien émigré, nommé Cuazone qui possède ses propriétés dans la province de Buenos-Ayres. Son terrain est de 66,270 acres et ses ouvriers se chiffrent par milliers.

AUGMENTATION DES TAUX DANS L'EST

Ottawa, 12. (De notre correspondant).— Il est entendu que, dans un avenir rapproché, la commission des chemins de fer sera priée d'augmenter les taux de fret dans la partie est du Canada. On fera valoir le fait que le trafic est très lent depuis le commencement de la guerre.

La Banque Nationale

CAPITAL. $2,000,000.00
RESERVE : 1,700,000.00

DEPOT de $1.00 ou plus accepté ; l'intérêt comptant du jour au dépôt.

148 BURAUX AU CANADA

UNE SUCCURSALE EST OUVERTE à Paris, France, 14 rue Auber pour l'accommodation des voyageurs.

Nous portons une attention spéciale aux affaires qui nous viennent par la malle.

NOUS SOLLICITONS VOTRE PATRONAGE ET VOS DEPOTS.

Souvenez-vous qu'un dollar épargné est un dollar gagné

Français, Belges, Suisses, Italiens

Désirant retourner dans leur pays, nous les invitons à nous consulter pour leur billets de passage.

TOUTES LES LIGNES REPRESENTEES

HONE & RIVET, Agence Générale de Voyage

9, Boulevard St-Laurent, Montréal
Tel. Main 2605-4097-7249

31, rue Buade, Québec, Vis-à-vis la Basilique.
Téléphone 4104

LA PREVOYANCE

CAPITAL SOUSCRIT $500,000.00
CAPITAL PAYE. $125,000.00

ASSURANCES

ACCIDENTS, MALADIES, BRIS DE GLACES, AUTOMOBILES, VOL, ATTELAGES, RESPONSABILITE DE PATRONS ET PUBLIQU, PHARMACIENS, MEDECINES GARANTIE DE CONTRATS, CAUTIONNEMENTS JUDICIAIRES FIDELITE DES EMPLOYES.

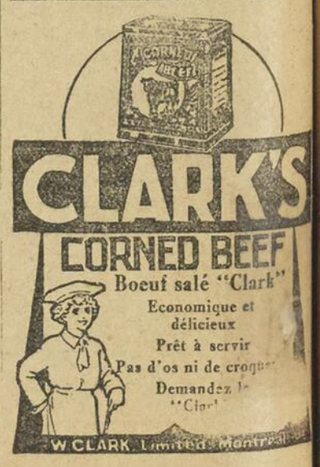
Siège Social : — Montréal, 160 rue St Jacques
Tél. Main 1626, J. C. GAGNÉ, Gérant-Général

JOS. C. HEBERT, N. P, - Agent du district de Montmagny.



Si le public connaissait les grands avantages des VERRES TORIQUES sur les autres verres à lunettes ordinaires personne n'acheterait plus que des VERRES TORIQUES. Le foyer de ces verres est presque illimité tandis que dans les verres ordinairement vendus il n'existe guère que dans une partie fort limitée du centre. C'est le verre que tous les vrais oculistes actuels prescrivent parce que c'est vraiment le seul qui donne entière satisfaction.

AMÉDÉE CÔTÉ, Orfèvre et Opticien
MONTMAGNY



AU PARLEMENT PROVINCIAL

On discute éloquemment à la Législature la question des écoles de l'Ontario

Des deux côtés de la Chambre, on est unanime à réclamer justice pour la minorité de la province-sœur

DISCOURS DE SIR LOMER GOUIN, DE MM. TELLIER ET LAVERGNE

Aussitôt après l'ouverture de la séance, hier soir, on a repris le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône. Le débat avait été ajourné par M. Tellier, vendredi soir. Le chef de l'opposition avertit qu'il n'ajoutera queq uelques remarques à celles qu'il a faites au cours de la dernière séance.

Lors de l'ajournement, dit M. Tellier, j'en étais rendu à cette partie du discours du trône où l'on annonçait à la province qu'il y avait surplus considérable dans les finances de la province. Je ne crois pas que ce soit le temps de discuter ce point qui a pourtant son importance. Y a-t-il surplus oui ou non ? Pour répondre justement à cette question, je crois qu'il vaut mieux attendre ce que l'on nous annoncera réellement dans le prochain discours du budget. J'ajourne donc la discussion à ce sujet. Mais je veux profiter de l'occasion pour saluer le nouveau trésorier que le gouvernement de la province s'est choisi dans la personne de son trésorier actuel. Je lui dois toutes mes félicitations pour la grande marque de confiance que le gouvernement a mise en lui en cette circonstance. Cependant, ajoute M. Tellier, j'ai un peu droit de m'étonner. Je n'aurais pas cru qu'il fallait sortir de cette Chambre pour trouver quelqu'un qui voulût se charger de remplacer feu l'hon. M. MacKenzie. C'est que j'entends encore les tirades enflammées du premier ministre sur les certains grands talents qui l'entourent dans cette Chambre. Se serait-on refusé à la tâche ? Quelqu'un aurait-il refusé, ici, dans cette Chambre, de se sacrifier pour les intérêts de sa province ? C'est un mystère que, sans doute, le premier ministre nous expliquera. Il a donc cru bon d'aller frapper à une porte étrangère. Je dois donc des félicitations à l'hon. M. Mitchell. Il était né ministre. Il n'a pas eu la peine de gagner ses épaulettes. Je croyais que dans le camp libéral, il fallait conquérir se épaulettes.Quoi qu'il en soit, j'ai hâte de voir si le premier ministre va nous annoncer si réellement quelqu'un dans cette Chambre a refusé de faire le sacrifice de se charger du Trésor de la province. Je réitère donc mes félicitations au nouveau ministre et, s'il se trouve, dans la Chambre, quelqu'un qui eût besoin, en cette occurrence de consolations, je les lui présente de tout mon coeur.

M. Tellier continue : A part ceux que la mort est venue chercher depuis la dernière session, il y a encore des disparus qu'il ne faut pas oublier. Ceux-là ne sont pas partis pour paraître devant le Souverain Juge ; quelques-uns sont partis pour d'autres pays que le nôtre ; d'autres sont restés parmi nous. Parmi ces disparus, signalons MM. Bérard, Bergevin, Mousseau, Langlois. Le premier ministre nous dira sans doute pourquoi tous ces disparus n'ont pas encore été remplacés. Et, à propos de M. Langlois, il doit, sans aucun doute, en avoir des nouvelles. J'ai été surpris de ne voir aucune mention de lui dans le discours du trône alors que l'on parlait de l'immigration belge. Le premier ministre, ici encore, nous dira pourquoi on n'a pas parlé de M. Langlois personnellement, mais cette Chambre a le droit de demander une explication à cette nomination de M. Langlois. Le premier ministre a souvent, de son fanteuil, appelé M. Langlois, le dénigreur de sa province. Il avait tort ou raison. S'il avait tort, il se retractera.S'il n'avait pas tort,pourquoi a-t-il choisi pour représenter la province celui précisément qui la dénigrait. Je ne veux pas, ici, dit M. Tellier, que mes mots soient interprétés contre M. Langlois, Mais, enfin, j'ai droit de me demander quelle mission il a reçue.

Pourra-t-il représenter dignement cette province dont il a dit qu'elle était peuplée par une population ignorante et tremblant sous la rérule du clergé ?

A propos des vacances au Conseil Législatif et à la Chambre, M. Tellier croit qu'il est encore le temps de parler des élections à date fixe dans la province. " La Patrie," dit-il, a fait, l'autre jour, un referendum dans lequel entre autres questions, elle demandait : Quand auront lieu les élections provinciales ? A peu près tous ceux qui ont répondu à ces questions ont fait la réponse suivante à celle qui avait trait aux élections. Allez le demander à Sir Lomer. Voilà, dit M. Tellier, où nous en sommes rendus, dans un pays démocratique comme le nôtre. Tout dépend d'un seul homme. Tout ne dépend même pas du représentant du Roi, mais tout dépend du premier ministre. Dans les autres pays, on a les élections à date fixe, quand en sera-t-il ainsi chez nous ? Espérons que ce sera bientôt. Espérons que l'on se rendra enfin, à la demande que nous faisons chaque session dans cette Chambre.

M. Tellier termine ses remarques en parlant des travaux publics qui, comme la bibliothèque du Parlement, sont comme la toile de la reine Pénelope ; ils ne sont jamais terminés. Et, l'on dirait qu'une main mystérieuse vient défaire la nuit, ce que les entrepreneurs du gouvernement ont fait le jour ; mais non pas, cette fois, comme dans le cas de Pénelope pour éloigner les prétendants, mais pour garder les entrepreneurs du ministère des Travaux Publics.

SIR LOMER GOUIN

Sir Lomer Gouin, en réponse à M. Tellier, remercie le proposeur et le secondeur de l'adresse en réponse au discours du trône, du tribut d'hommages qu'ils ont payé à la mémoire de feu les hons. MM. McKenzie et Devlin et des bonnes paroles qu'ils ont prononcées à son égard et à l'égard de ses collègues. Il les remercie de leurs éloquents discours et remercie aussi le chef de l'opposition de la courtoisie et de la modération dont il a fait preuve dans ses remarques. Sir Lomer remercie aussi en passant, Sa Sainteté le Pape Benoit XV,qui a daigné élever le vénérable archevêque de Québec à la dignité de Cardinal.

Sir Lomer continue en disant qu'il ne s'accorde pas avec le chef de l'opposition au sujet de ses remarques sur l'agriculture, puisque la province a dépensé, cette année, $600,000, y compris le subside fédéral, pour cette fin. Sir Lomer cite à l'appui de ses avancés, le fait que nos sociétés coopératives ont remporté de nombreux prix aux expositions d'agriculture.

Référant à ce qui a été fait pour la voirie, sir Lomer affirme qu'aucune province n'a accompli la moitié de ce que la Province de Québec avait fait depuis quatre ans. Il déclare aussi que la colonisation est florissante et ffue l'éducation a reçu tout l'encouragement désirable.

Répondant à M. Tellier au sujet de la nomination du successeur de l'Hon. MacKenzie, pris hors de la Chambre, il cite l'exemple de Sir Robert Borden qui a remplacé l'Hon. L.-P. Pelletier par l'Hon. T.-Chase Casgrain qui n'était pas dans la députation. (M. Tellier suggère ici que l'Hon. T.-Chase Casgrain était un ancien politicien).

En ce qui regarde les vacances à la législature, il déclare qu'il est sage de ne pas rompre la trêve des partis en se lançant dans des luttes électorales, et que c'est là, la raison du retard de l'élection dans Soulanges, Témiscamingue et St-Louis.

Prenant ensuite la nomination de M. Godfroy Langlois, Sir Lomer dit qu'il n'a jamais appelé l'ancien député de St-Louis un dénigreur. Il ajoute que si M. Langlois a fait des erreurs, il ne faut pas croire pour cela qu'on ne lui donnerait jamais l'occasion de servir son pays.

L'honorable chef de l'opposition a bien voulu dire qu'il approuvait sans restriction ce que le gouvernement a fait, dès le début de la lutte terrible qui sévit depuis cinq mois pour secourir la mère- patrie et pour assister les victimes de la guerre en France et en Belgique. Qu'il me permette de lui dire, en le remerciant, que je ne m'attenda's pas à moins de sa part.

Pour faire respecter les traités et pour conserver au monde civilisé l'honneur, le droit et la liberté, l'empire avait déclaré la guerre à l'Allemagne ; sans regarder les statuts pour y chercher la limite de nos droits et de nos devoirs, nous avons voulu être les premiers à offrir à la mère-patrie des aliments pour ses soldats et ses pauvres et l'aider dans la grande lutte qu'elle entreprenait.

Et quand nous avons vu la Belgique, dont le nom sera toujours synonyme d'héroïsme et d'honneur, martyrisée ; quand nous avons vu ses cités, ses villes, ses villages et ses foyers détruits ; ses cathédrales, ses bibliothèques et ses monuments bombardés et renversés ; ses enfants, ses femmes et ses vieillards sans pain et sans toit ; dans la modestie de nos moyens nous avons envoyé à ses veuves et ses orphelins de néros l'obole de la province.

Et lorsque de semblables misères sont venues fondre sur la France, l'ancienne mère-patrie toujours chère, nous n'avons écouté que les sentiments de nos coeurs et nous avons voulu être les interprètes fidèles de toute la brave population de Québec. C'est pourquoi nous avons souscrit 25,000 francs en faveur de l'hôpital que les paroisses de Québec ont fondé à Paris pour le traitement des braves qui tombent au champ d'honneur et nous avons versé 200,000 francs à la caisse du comité de secours national pour aider au soulagement des malheureux qui, hier encore, vivaient heureux sur la belle et féconde terre de France et qui, aujourd'hui, sont les victimes de la grande lutte qui sévit entre les Alliés et les hordes barbares des allemands.

Fasse le ciel que la victoire de la cause sacrée pour laquelle nos braves volontaires canadiens sont allés offrir leur vie si courageusement et si vaillamment redîsent bientôt à l'univers que le droit prime la force et que l'humanité, qui n'a jamais monté si haut qu'aux heures grandioses que nous vivons, est restée assez forte pour faire respecter l'honneur, la vérité, la justice et la liberté contre les plus puissants barbares qui soient passés par le monde.

Cette guerre terrible aura eu pour nous par certains côtés, d'heureux résultats en ce qu'elle a fait la population du Canada plus unie que jamais.

Me sera-t-il cependant permis de dire ici combien nous regrettons qu'une malheureuse division chez nos frères de la province voisine empêche que cette union soit parfaite.

Pendant qu'en Europe, Anglais et Français luttent à l'envi pour le triomphe de la justice, pendant que sur les champs de bataille, français et Anglais versent généreusement leur sang pour qu'il n'y ait plus d'opprimés en Europe et que la paix soit assurée aux générations de demain, pourquoi faut-il que leurs frères d'Ontario se divisent sur l'opportunité d'enseigner aux enfants d'une minorité la langue des découvreurs de ce pays et qui est aussi celle d'un peuple pour lequel l'empire joue en ce moment le sort de ses flottes, de ses armées, de ses colonies, de sa vie nationale.

Loin de moi la pensée de m'interposer entre le gouvernement et la minorité de la province voisine et Dieu me garde de prononcer une seule parole qui pourrait ajouter à la division que nous déplorons, mais je ne puis oublier que ce sont les Canadien-Anglais de l'Ontario et les Canadiens-Français du Québec qui ont d'accord fondé l'édifice puissant qu'est le Dominion.

Qui voudrait prétendre qu'il n'a pas été dans leur esprit de donner aux deux races des droits égaux en matière de langue, de religion de propriété et relativement à la personne, ainsi que le disait Sir John A. MacDonald en 1890 ; et qui pourrait prétendre que ce ne soit pas en s'inspirant de tels sentiments que l'acte de l'Amérique Britannique du Nord a été rédigé par les Pères de la Confédération ?

Grâce à Dieu, nous avons toujours vécu dans l'harmonie et dans la paix ; et il n'y a jamais eu dans la province de Québec d'oppression ni d'opprimés et je connais assez le coeur de notre population pour déclarer qu'il n'y en aura jamais.

Mais s'il arrivait un jour que la minorité eût à se plaindre des traitements de la majorité, qui pourrait s'étonner que l'Ontario fît en endroit sa voix pour demander justice à l'égard des siens.

C'est animé de ce sentiment, M. l'Orateur, que je veux, avant de reprendre mon siège, adresser, au nom de toute la population de Québec des Canadiens-Anglais, Ecossais et Irlandais, comme des Canadiens-Français, un appel au gouvernement et à la majorité de la province d'Ontario. Au nom de la justice et de la générosité dont l'Angleterre a donné tant de preuves et qui ne peuvent manquer d'animer tout citoyen véritablement britannique, comme au nom des luttes qu'ont soutenues nos pères pour ouvrir à la civilisation les riches domaines qui sont notre patrimoine commun, je demande qu'on fasse justice à la minorité française de l'Ontario et même qu'on soit généreux envers elle.

Au nom des sublimes expressions qu'il a données à la pensée humaine je demande, pour le verbe français, le droit de résonner aux lèvres des écoliers d'Ontario qui veulent l'apprendre et le parler.

M. ARMAND LAVERGNE

M. Armand Lavergne s'est ensuite levé pour remercier le premier ministre des bonnes paroles qu'il venait de prononer au sujet de la minorité d'Ontario. Il dit qu'il y a longtemps que la salle de l'Assemblée Législative n'a pas résonné de paroles aussi justes et il est content de voir que Québec va entrer dans son véritable rôle qui est de protéger et de faire protéger les minorités dans le Canada. Il constate à son tour qu'il est vraiment bien étrange de voir une si bonne entente, une entente aussi cordiale partout excepté chez les " Prussiens " d'Ontario. Le discours du premier ministre fera, dit-il, l'admiration, j'en suis sûr, de tous les Canadiens. M. Lavergne, au chapitre de la guerre, expose la doctrine nationaliste. Il dit qu'elle n'a pas changé. Le premier devoir du Canada dans cette guerre était de prendre des précautions pour se protéger lui-même ; mais il n'en admire pas moins le courage de ceux qui sont partis ou qui vont partir pour défendre nos deux mères-patries.

M. Lavergne fait ensuite en quelques mots l'éloge des deux ministres défunts. Il demande que l'on paie une pension à la veuve de feu M. Devlin.

M. Fortier de Labelle, parle ensuite et le débat est ajourné par M. Arthur Sauvé, député des Deux-Montagnes.

Les sympathies de la France pour le peuple américain

Paris, 12.—Beaucoup de faux bruits courent à Paris et à l'étranger, concernant les sentiments de la nation et du gouvernement français envers les Etats-Unis et le gouvernement de Washington.

On peut affirmer que les sentiments réels de la grande majorité du peuple et du gouvernement français n'ont jamais été plus amicaux que maintenant.

La générosité noble et spontanée des citoyens américains envers les blessés français et envers ceux que la guerre a réduits à la misère, ne sera jamais oubliée en France.

De plus, les Français ont une confiance absolue dans la détermination du président Wilson et de M. Bryan, secrétaire d'Etat, de maintenir une neutralité absolue.

Cependant, dans l'esprit populaire, il y a une légère ombre de désappointement, car, bien que les Etats-Unis aient toujours été les partisans les plus zélés des conventions de la Haye le gouvernement américain, jusqu'ici a jugé inutile de protester, même faiblement contre ce qui est considéré comme une grosse violation des traités et des conventions de la Haye par l'Allemagne, ses généraux et ses troupes.

Ce silence de Washington semble être un consentement tacite du mépris allemand des obligations internationales.

Les fonctionnaires français, en attendant, apprécient très bien qu'une pression énorme est faite, directement et indirectement par des financiers allemands très puissants et leurs agences commerciales sur le gouvernement américain.

Les prisonniers allemands seront traités comme les prisonniers francais

Paris, 12.—Le bulletin semi-officiel suivant a été publié aujourd'hui :

" Le gouvernement français annonce que, comme les Allemands gardent les médecins et les infirmiers français qu'ils ont faits prisonniers, à partir d'à présent, il ne rapatriera plus les médecins et les infirmiers allemands que proportionnellement au retour en France des médecins et infirmiers français qui sont prisonniers en Allemagne.

" A l'avenir, le gouvernement donnera aux prisonniers allemands un traitement analogue à celui que reçoivent en Allemagne les prisonniers français."

Dans le traitement des malaises occasionnés par les chaleurs de l'été, le remède le plus efficace qui puisse être employé, c'est le Cordial pour la Dyssenterie du Dr J. D. Kellogg. C'est la préparation par excellence et beaucoup de gens l'emploie de préférence à tout autre. C'est un remède très concentré et ses qualités sédatives et curatives sont incontestables. C'est un remède qui a été très employé depuis plusieurs années et des milliers de personnes peuvent attester de sa supériorité dans le traitement de la dyssenterie et de diverses maladies.

Figure du jour



Le général français D'AMADE, commandant la gauche de l'armée française qui coopère avec l'armée anglaise.

M. DAVID LECLAIR

souffre des reins.—Il néglige longtemps de se soigner.—Son mal s'aggrave et il y a des douleurs qui le font gémir.

MALGRÉ LES REMÈDES DE SON MÉDECIN, PUIS LES SOINS QU'IL REÇOIT À L'HOPITAL, SA GUÉRISON NE VIENT PAS.

C'est seulement en prenant les PILULES MORO qu'il se guérit.



M. DAVID LECLAIR

Il y a longtemps que l'on dit et que l'on répète que l'homme n'a pas de pire ennemi que lui-même.

Ceci est vrai surtout pour les gens qui refusent de se soigner lorsqu'ils se sentent souffrants, et cela par mauvaise tête, parce qu'ils ne veulent pas faire ce qu'on leur dit, ou par insouciance, parce qu'ils sont convaincus que "cela s'en ira tout seul."

Il est tout à fait erroné de croire que la maladie s'en va simplement "comme elle est venue."

Une fois que la maladie est entrée dans le corps —"elle y est, elle y reste."

Dans tous les cas, il est dangereux de laisser sans soins une maladie qui commence, car on ne sait jamais jusqu'où elle peut aller, tandis qu'on est souvent à même, avec un léger traitement et une courte médication, de faire disparaître radicalement un mal pris dès le début.

Nous publions la déclaration d'un brave travailleur qui nous dit avoir souffert pendant des années de douleurs de reins et avoir été guéri par les Pilules Moro.

On frémit réellement, en songeant aux tortures que cet homme a endurées pendant si longtemps et qu'il se serait évitées s'il eut pris les Pilules Moro aussitôt qu'il s'est senti malade.

Voici comment cet homme s'exprime :

"J'étais malade depuis longtemps déjà ; mes forces diminuaient, mais les douleurs que j'avais dans les reins ne m'avaient pas encore empêché de travailler. Cependant, le mal empirait tellement qu'un jour vint où je fus obligé d'abandonner l'ouvrage. Alors seulement je résolus de me faire traiter. J'ai consulté plusieurs médecins qui, avec tous leurs médicaments, n'ont pu me guérir. Je me suis ensuite rendu à un hôpital et là encore on ne put rien contre le mal qui me torturait. Parfois je souffrais tellement que je ne pouvais m'empêcher de gémir. Les Pilules Moro, que j'ai employées en dernier lieu, mirent fin à mon martyre. Après en avoir pris quelques boîtes, les douleurs qui s'éloignaient étaient plus supportables ; bientôt je pus reprendre mon travail, le continuer, continuer aussi de me traiter avec les Pilules Moro et me guérir. Depuis, deux fois par année, je me reprends quelques boîtes de Pilules Moro et je me suis ainsi exempté toute douleur. Je suis fort et en parfaite santé." David Leclair, 72 rue de l'Eglise, Putnam, Conn.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Tous les hommes malades sont invités à venir voir nos médecins dont les consultations, absolument gratuites, se donnent au No 272 rue St-Denis, tous les jours, de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Aussi consultations par lettre pour tous les hommes qui ne peuvent se rendre à nos bureaux.

Les hommes malades et dont l'état l'exige peuvent recevoir de nos médecins, au moyen d'appareils les plus perfectionnés, des traitements à l'électricité destinés à leur faire le plus grand bien.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Les ravages faits aux Boches en Alsace

Paris, 12.—Le " Matin " dit que le bombardement de la gare d'Altkirch le 7 janvier par la grosse artillerie française, n'a pas été qu'une simple manifestation militaire. L'objet précis de cette attaque était d'empêcher le passage sur cette voie ferrée d'importants renforts allemands qui étaient destinés à coopérer à la défense de Steinbach.

Avec l'aide de nos aviateurs, notre artillerie a démoli la voie ferrée de la vallée supérieure de l'Ill, la rendant impassable sur une longueur de plus de 5 kilomètres. Au-dessus d'Hirzbach deux trains allemands, qui transportaient des troupes de réserve de la frontière suisse vers Mulhouse, furent arrêtés. Plus tard ces trains, soumis à un violent feu d'artillerie, furent détruits par l'incendie. Les Allemands, dans l'intervalle commencèrent à batre en retraite vers les collines qui dominent Hirtzbach.

L'engagement ci-dessus mentionné est considéré par le " Matin," comme le plus important de la nouvelle campagne des Vosges. Les Français ont atteint une voie ferrée stratégique qui commande l'Alsace. Ils ont déjà coupé, au-dessus d'Altkirch, cette importante voie ferrée qui va de la frontière suisse à Strasbourg et qui est le secret de la résistance allemande en Alsace.

Le " Matin " ajoute que le moment est proche où l'adversaire, privé de la ligne de chemin de fer de la vallée de l'Ill, devra continuer à pied la défense de la rive gauche du Rhin.

Genève, 12 —La lutte en Alsace continue, en dépit de la pluie continuelle. Il y a plus de trente centimètres d'eau dans les tranchées. Les Allemands ont déjà perdu en tués et blessés, 6,000 hommes, d'après des renseignements dignes de confiance, et Belfort, la forteresse française, est remplie de prisonniers la plupart âgés de quarante ans ou plus.

A Bâle et Delle, le bruit des gros canons est entendu jour et nuit. Le combat autour de Cernay devient journellement de plus en plus désespéré, les Allemands ayant construit des kilomètres de tranchées en terrasse le long des prairies et des forêts.

Steinbach a été pris et repris six fois. Les Allemands envoient en hâte des renforts de Bavière et de Bade et tout le trafic ordinaire des chemins de fer a été arrêté de manière à laisser passer les troupes.

Les vers qui tourmentent les enfants dès leur naissance sont de deux genres: ceux qui se logent dans l'estomac et ceux qui se trouvent dans les intestins. Ces derniers sont les plus nuisibles, parce qu'ils s'attachent aux intestins et si on ne les déloge y causeront beaucoup de ravages. Les Poudres pour les vers de Miller auront raison de ces deux sortes de vers, et tout en les chassant du système serviront à réparer le mal qu'ils auront causé,.

SAINT-MARIN ET L'ALLEMAGNE

Rome, 11.—Le gouvernement allemand, dans une protestation envoyée à Saint-Marin, accuse la petite république d'encourager l'espionnage par l'usage de sa station de télégraphie sans fil et menace d'envoyer une commission allemande pour faire une enquête sur cette affaire.

La république de Saint-Marin se refuse à recevoir les membres de cette commission.

Toronto, 12.— Une lettre reçue d'un prisonnier de guerre allemand par un citoyen de cette ville donne une idée de la situation qui existe actuellement dans la capitale de l'empire allemand. Cette lettre dit qu'il est difficile de s'imaginer la dureté des temps et le nombre de ceux qui sont absolument découragés par les conditions qui existent actuellement. Chacun fait son possible, mais la situation est tout de même alarmante. Un grand nombre de jeunes gens d'Allemagne sont déjà tombés au champ d'honneur et un grand nombre d'autres auront le même sort.

La lettre se termine en disant : "Nous avons cru que les Russes entreraient à Berlin avant aujourd'hui (la lettre est datée du 19 nov.) mais cette crainte est passée.

REQUETES POUR BILLS PRIVES

De plusieurs citoyens, demandant l'incorporation du Lac Tremblant Nord.

Des syndics de "The American Presbyterian Society of Montreal."

De M. C. F. Olivier, de Sherbrooke.

De la "Sherbrooke Loan and Mortgage Co."

De "The Huntington and Hemmingford Ry., Co."

De "The East Side Day Nursery Infant Home.

Des Commissaires d'Ecoles de Coteau Saint-Pierre.

De Dame Charlotte Smithers, relativement à la maison où naquit Wolfe.

De l'armée du Salut, pour l'autoriser à tenir des régistres de l'état civil.

De "The Montreal Hebrew Orphon's Home.

De Ralph E. Allan, étudiant.

Des commissaires d'écoles catholiques de Tétreauville.

Des commissaires d'écoles de Saint-Anselme.

Des commissaires d'écoles de Saint-Marc de Montréal.

Des commissaires d'écoles de Parc Amherst.

De la cité de Lachine.

De la ville Lasalle.

De la cité de Maisonneuve.

De la " Viewmount Land Co Ltd."

De " The Anglo-American Trust Co."

De Geo. Archambault, étudiant.

Des commissaires d'écoles catholiques de Québec.

De la Cie de chemins de fer Alma et Jonquières.

De la fabrique de Saint-Pierre Claver.

De J. M. Derome, étudiant.

De M. Goldstein.

De la Corporation du village de St-Benoit Labre d'Amqui.

De la ville Mont-Royal.

Des commisaires d'écoles de Ste-Madeleine d'Outremont .

De Geo. Dumont, étudiant.

De Dame D. Jacmin.

De Dame C. Gagnon.

Des Trappistes de Notre-Dame de Manbee.

Des syndics des chemins à barrière de Montréal.

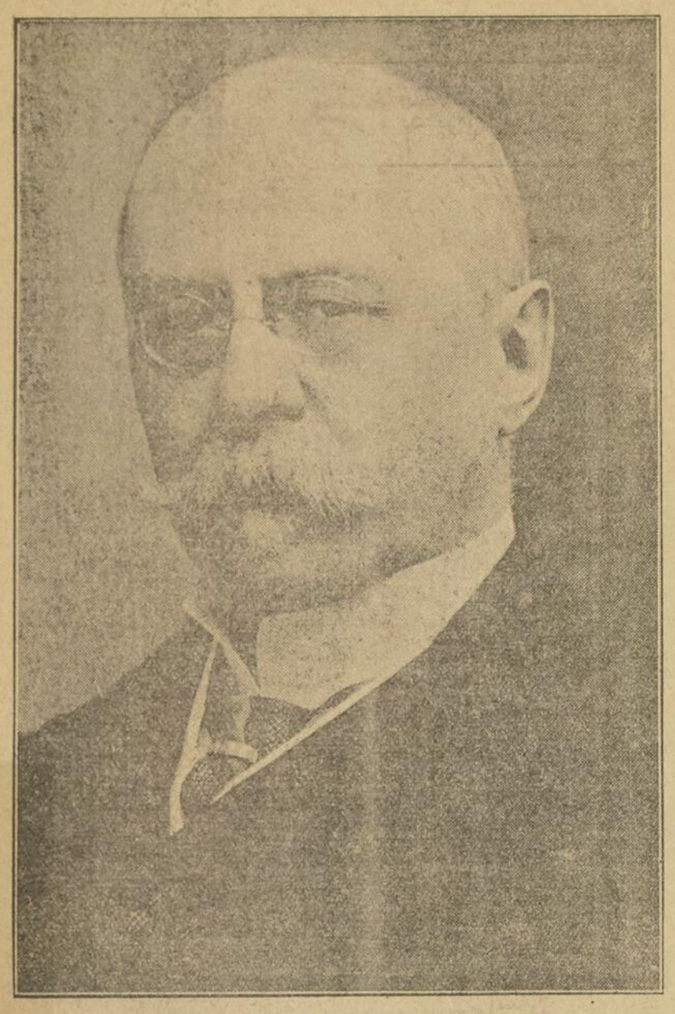
De l'Eglise Russo-Grecque Catholique Orthodoxe de Montréal.

De T. J. Cowan, étudiant.

Du village de Sainte-Agathe des Monts.

Les verrues sont un défigurement qui disparaît quand on les soigne avec le Holloway Corn Cure.

L'Hon. T. Chase-Casgrain



Le ministre des postes, dans une belle lettre que nous publions en tête de notre page éditoriale, refuse le banquet que lui offraient les conservateurs de Québec, pour l'excellente raison que toute réjouissance publique, selon lui, devrait être remise jusqu'à la fin de la guerre qui désole l'Europe et qui affecte notre pays.

UNE LETTRE DE M. CASGRAIN

Comme nous l'annonçons en première page de ce même numéro du journal, l'honorable M. Th. Chase-Casgrain, le distingué ministre des postes vient de décliner l'honneur d'un grand banquet que lui offraient cordialement ses amis conservateurs de Québec. Dans la lettre que nous publions ci-dessous, monsieur le ministre, avec beaucoup de tact et d'à propos, explique les raisons qui motivent sa réserve. Cette lettre vaut mieux que bien des articles que nous pourrions faire sur le même sujet, et nou la donnons à nos lecteurs, en félicitant notre chef de son beau geste et de son patriotisme éclairé.

Ottawa, le 5 janvier 1915.

Docteur N.-A. Dussault,
28, rue Ste-Ursule,
Québec.

Mon cher docteur,

Lorsqu'il y a quelques jours, vous m'avez fait l'honneur avec d'autres membres de l'Association Conservatrice de Québec, de venir m'offrir un banquet, je vous ai dit que si je suivais ma première impression, j'accepterais immédiatement. Je vous ai dit en même temps que je consulterais quelques amis et aussi l'honorable Premier Ministre. C'est ce que j'ai fait. Après mûre délibération et en donnant à votre demande toute la sérieuse attention qu'elle méritait, j'en suis venu à la conclusion qu'il m'est impossible d'accepter l'honneur que vous m'offrez. Un banquet a toujours plus ou moins la physionomie d'une réjouissance ; on s'asseoit à des tables chargées de mets et de vins spiritueux ; la gaieté règne et tout y respire le plaisir. Dans un banquet politique comme celui que vous m'offrez, il y a de plus des discussions et des dissertations sur les questions qui divisent les deux partis dans le pays.

Au moment même où ces agapes auraient lieu, nous serions encore plongés dans les horreurs de la guerre qui dévaste l'Europe. Des millions d'hommes seraient aux prises les uns avec les autres, tout ne respirerait que le carnage, le sang, la destruction, la misère. Dans notre propre pays, malheureusement atteint par le fléau, il y a bien des mères qui pleurent, des épouses désolées, des familles dans le deuil et la misère. Les deux partis, en face du péril qui menace l'Empire et le Canada, se sont entendus pour faire taire toutes les discussions politiques et pour prendre toutes les mesures afin de hâter la victoire des Alliés et le triomphe de la justice, de la civilisation et de la liberté.

En face de ce tableau sanglant quo je vous ai dépeint et de la trêve de discussions politiques qui existe entre les deux partis, je crois qu'il serait mieux de remettre à des jours plus sereins le banquet que vous m'avez fait l'honneur de m'offrir.

Lorsque la paix sera rétablie et que nous pourrons célébrer la victoire, je serai enchanté d'accepter votre invitation, et tout en nous réjouissant de l'issue heureuse des hostilités, nous pourrons nous glorifier tous ensemble de la part qu'un gouvernement patriotique a prise à la défense de l'Empire et du Canada.

Veuillez agréer, mon cher docteur, pour vous-même et pour ceux que vous représentez, mes remerciements les plus sincères pour l'honneur que vous m'avez fait, et soyez assuré que si je refuse c'est uniquement pour les raisons que je vous explique plus haut.

Vous voudrez bien agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments.

TH. CHASE-CASGRAIN.

LE ROI ALBERT CREUSE DES TRANCHEES

Londres, 12.—"Le Roi Albert a passé plusieurs heures dimanche, à creuser des tranchées avec le pic et la pelle, comme un soldat", écrit un Belge qui est sur le front, à sa famille réfugiée ici. "Voici comment cela est arrivé. Le Roi en visitant les tranchées vit que plusieurs qui travaillaient là paraissaient fatigués. Il s'informa pour savoir combien de temps nous avions été à l'oeuvre. Quand on le lui eut dit, il nous envoya nous reposer et avec son état-major nous remplaça.

LA GUERRE

Athènes, 12—(Spéciale)—Les insurgés albanais ont pris possession des hauteurs de Ruspol. Il y installent des canons sur une position qui commande Durazzo. Les navires de guerre italiens en rade, ainsi que les marins et Anglais qui sont descendus sur la terre ferme pour défendre les intérêts de l'Italie, se préparent à résister à toute attaque générale contre la ville. En attendant, et du consentement des puissance de l'Entente, la Serbie a massé des troupes sur des points stratégiques au nord de l'Albanie, donnant pour excuse qu'elle doit protéger ses frontières contre les hordes albanaises hostiles. On s'attend à ce que les troupes grecques à Durazzo coopèrent avec les Italiens.

Londres, 12—(Spéciale)—Le correspondant du " Daily News " télégraphie de Rome :

" On s'agite à Vienne contre la sévérité de la censure qui n'a d'autre effet, que de tromper le public en supprimant systématiquement la vérité. A une réunion des hommes d'affaires une résolution a été adoptée à l'effet de lever la censure."

La " New Freie Press " approuve fortement la proposition, et sa campagne atteste la désunion qui règne au sein de tous les partis. Jusqu'à date, le peuple s'était soumis sans récrimination à la censure.

Washington, 12. (McDougall et Cowans).— A l'ambassade italienne, on dit ne connaitre rien des rapports disant que l'Italie a déclaré la guerre à la Turquie. Aucune nouvelle n'a été reçue de Rome à ce sujet.

Washington, 12.— Le gouvernement n'a pas encore donné son opinion au sujet de la réponse de la Grande-Bretagne à la note américaine. Le président Wilson a dit clairement aux visiteurs que tous les rapports disant que l'administration n'est pas satisfaite de la réponse de Sir Edward Grey sont entièrement sans fondement. Le gouvernement attend le texte même de la réponse avant d'exprimer son opinion.

Salisbury, Angleterre, 12. (Spéciale).— La pratique du tir a commencé aujourd'hui pour l'artillerie canadienne. Les exercices par division commenceront le 25 du mois courant. L'entraînement de ce chef devra se terminer le mois prochain.

Chez le general Joffre

Une réception de journalistes

Le général Joffre a reçu dernièrement à Meaux six journalistes étrangers, parmi lesquels le correspondant du " Journal des Genève " qui écrit ce qui suit :

Au fond d'une grande salle se tenaient plusieurs officiers immobiles dans leur capote sombre, le képi sur la tête. Le général était au milieu de la pièce, séparé des autres militaires par une table sur laquelle avait été déposé son manteau. Il était en tunique et en bottes, nu-tête, sans sabre et sans aucune décoration. Il est d'apparence robuste, de taille un peu au-dessus de la moyenne : la moustache et les cheveux sont blonds très grisonannts, les sourcils épais et très longs, en broussaille. L'oeil gauche plus petit que le droit est atteint d'un léger strabisme.

Le général ressemble bien au portrait que l'on voit partout sur des cartes postales, et qui orne à cette heure tous les kiosques et les devantures de toutes les librairies et de tous les marchands de tabac de France. Mais ce que la photographie ne rend pas et ce qui apparaît tout de suite chez le général Joffre, c'est la distinction de la personne, son extrême simplicité, son manque d'apprêt, l'autorité de son geste sobre, le regard sérieux d'un homme qui a conscience de ses responsabilités.

Six journalistes étrangers viennent se ranger devant lui. Ils lui sont nommés l'un après l'autre. Il s'arrête devant chacun. Puis il nous demande si nous avions bien vu ce que nous désirions voir au cours de notre excursion. Il parle lentement d'une voix chaude, un peu basse, avec un léger accent du midi. L'un de nous prend la parole pour le remercier au nom de tous.

Le général écoute d'un air grave, le buste légèrement penché en avant, la main droite pendant le long du corps, la main gauche à la hauteur de la poitrine. Puis il prononce les mots qui vous ont été télégraphiés : " Nous n'avons pas voulu la guerre, elle nous a été imposée. Mais la nation est décidée à tous les sacrifices ; elle fera tout son devoir jusqu'au bout jusqu'au triomphe final. Et ce triomphe, ajoute le général, nous l'aurons."

TUE A L'ENNEMI

LE PLUS JEUNE FILS DE M. VIVIANI, AGE DE 21 ANS, EST TUE DEVANT DES TRANCHEES FRANCAISES.

Paris, 8 janvier.— Le président du Conseil et Mme Viviani ont reçu la confirmation officielle de la mort sur le champ de bataille de leur plus jeune fils.

Le jeune Viviani est tombé à Cussigny, le 22 août, son corps a été trouvé à quelques mètres des tranchées allemandes. Au moment de sa mort, le jeune homme était avec son régiment le 131e d'infanterie, où il était sous-officier.

Il y a quelques mois Mme Viviani avait été en Suisse rendre visite au président et l'avait prié de demander personnellement au gouvernement allemand s'il pouvait fournir quelques indications relatives à son fils.

M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, a été informé de la mort du jeune homme, par voie diplomatique ; cette nouvelle provenait probablement des autorités militaires allemandes. Le jeune Viviani, dont le prénom était Jean, avait 21 ans.

JALOUSIE!



Le bourgeois de campagne :— Dire qu'à P..... qui est seulement un village, on a vu éclater déjà trois bombes ; tandis qu'ici, une ville, nous n'avons pas même encore vu un taube. (Du "Rire Rouge" de Paris).

Après la toge, les armes

Comment, sans changer d'humeur, on passe de l'amphithéâtre à la tranchée

Paris, 3.—Avant le coup de folie du Hohenzollern estropié, ce jeune universitaire professait le droit public dans une ville du Nord. C'était un gentleman parfait, fort recherché dans sa mise et délicat dans ses manières: un grain de poussière sur son soulier lui causait presque du chagrin ; une brusquerie lui semblait un scandale.

Aujourd'hui, sergent dans une tranchée du front, il fait vaillamment, chaque jour, son cours de... courage, et comme en témoigne la lettre ci-dessous, adressée à un des maîtres éminents de la faculté de Paris, s'il a dû abandonner son élégance, il a du moins conservé tout son esprit et toute sa bonne humeur :

Vous souvient-il d'avoir lu vers le 1er novembre que nous nous étions emparés du Quesnoy-en-Santerre ?

C'est le village contre lequel nous avons fait l'assaut infructueux dont je vous ai parlé. Nous l'avons renouvelé à diverses reprises et la dernière a été la bonne. Ca été un brillant succès pour nos armes, avec prise de canons et de mitrailleuses. Les Allemands tenaient fort à se maintenir sur ce point que nous canonnions depuis longtemps. De ce malheureux village il ne reste rien que les décombres. On le voit se profiler au loin comme une silhouette de carton avec ses murs noircis par l'incendie et sa pauvre église sans clocher. A l'intérieur c'était un véritable charnier. On y a trouvé plus de deux escadrons de Boches. Les caves en étaient pleines. Il y avait des morceaux jusque sur les murs et sur les toits.

UNE BATAILLE

Cela m'a valu d'assister à une bataille. L'image n'en est guère celle que je m'en faisais. Imaginez une grande plaine vide avec quelques bouqueteaux dans les betteraves et au fond la silhouette du Quesnoy qui se détache, très nette, sur la crête.

Tout d'un coup, l'artillerie a commencé de donner et ça été pendant un moment, un tapage infernal. On eût dit d'une grosse caisse géante battue à tour de bras. Le ciel était tissé d'un réseau de trajectoires sonores, aiguës pour le 75, plus sourdes pour les gros obus qui font comme un bruit de roue mal graissée et, sur le village, c'était un feu d'artifice discontinu : fumées blanches des petits obus, fumées noires et rousses des gros formaient un voile zébré d'éclairs sous lequel le village disparaissait. Les Boches nous rendaient la pareille sans parcimonie. Quel raffût !

Pendant ce temps la plaine restait toujours vide sans qu'on y vit une silhouette. Puis, tout à coup, elle s'est remplie. Une à une, de derrière les meules, du fond des replis de terrain, sortirent des files de petites silhouettes noires comme une procession de fourmis. Elles apparaissaient un instant, se jetaient à plat ventre et repartaient tandis que d'autres suivaient. De notre place, on les voyait se profiler toutes petites sur l'horizon. Puis la canonnade a cessé de notre côté et alors a commencé le " tatata " des mitrailleuses (ces moulins à rata, comme les ont dénommés les hommes). Ca a duré jusqu'au soir et recommencé la nuit, et ce n'est que le lendemain que nous avons été définitivement maîtres du village qui nous a coûté pas mal de blessés, mais pas trop de morts.

Il faut croire que ces messieurs les Boches regrettaient fort d'être obligés de déguerpir, car leur colère s'est manifestée par un redoublement de canonnade sur le village situé derrière nous. Quel arrosage ! Heureusement qu'à condition de se terrer dans les tranchées, on ne risque pas trop, mais malgré tout il y a des résultats. Il y a eu deux capitaines tués, dont l'un commandait notre bataillon.

Moi-même, j'ai de la chance. L'autre jour, c'est une marmite qui tombe dans le talus de notre tranchée, ne produisant qu'un petit éboulement. Hier, c'est un éclat qui arrive sur ma couverture, mais j'avais eu le bon esprit de la quitter pour aller faire un bridge. Je joue au bridge en effet, cher ami.

ON S'ORGANISE

A la longue, on a fini par s'organiser. En arrière des tranchées, le lieutenant s'est creusé une véritable chambre où l'on peut tenir debout. Debout, vous représentez-vous le confort que cela suppose ? On y a mis une table, trois chaises, un banc. Il y a une bougie. Tel est le sanctuaire où je suis admis. A côté, il y a un petit trou couvert de branches que je partage, depuis trois nuits, avec un sous-lieutenant. On y dort, ma foi, très bien. Nous avons eu la chance, depuis trois jours d'avoir assez beau temps, et le froid ne nous a pas trop fait souffrir. Je finis par trouver cette existence toute naturelle. Je me porte d'autant mieux que je suis plus sale, et ce n'est pas peu dire. Je ne me représente même plus l'utilité qu'il peut y avoir à se déshabiller et à se déchausser.

On a souvent quelques compensations. Voilà des années, en effet, que je me répétais que je devrais me lever de bonne heure. J'y arrivais imparfaitement, surtout en cette saison. Je le fais couramment maintenant. L'autre matin, on nous a apporté la soupe vers quatre heures et demie. Il y avait une lune splendide, avec un peu de brouillard. Tout était bleu pâle, ou plutôt d'un gros bleuté très doux, avec quelques reflets rosés. Les arbres faisaient des masses simplifiées, sombres, mais non noires, d'une espèce de vert bronze très foncé. Aucun bruit. C'était délicieux de calme et de douceur. Et il me revenait à l'esprit deux vers d'une pièce de Leconte de Lisle qui m'avaient charmé du temps où je lisais des vers :

Et dans un ciel couleur de perle
La lune monte lentement.

Vous le voyez, la vie en plein air a bien ses bons côté.

Otawa, 12—(De notre correspondant) Le 20 janvier prochain, s'ouvrira à Ottawa, une conférence dans le but de discuter les plus courts moyens d'aider à la classe agricole du Canada pendant la guerre et les encourager à augmenter sa production. Les différentes provinces seront représentées à cett conférence.

Henri Marteau prisonnier

Le célèbre violoniste français est interné en Allemagne

Genève, 12.— Une nouvelle reçue ici dit qu'Henri Marteau, célèbre violoniste français, qui a quitté, il y a deux ans, le Conservatoire de Genève pour remplacer Joseph Joachim comme professeur au Conservatoire de Berlin, a été arrêté à Berlin au commencement de la guerre.

Il a été enfermé dans une forteresse et est maintenant, dit-on, en mauvaise santé.

Rome, 12. janvier.— Des voyageurs qui sont arrivés à Pontebba disent que 60,000 soldats allemands ont été envoyés à Serajevo pour combattre contre les Serbes

L'Autriche a ainsi demandé à l'Allemagne son aide pour venir à bout de ce petit peuple.

On a construit autour de la ville de Vienne d'énormes fortifications et des approvisionnements sont accumulés dans la crainte d'un siège.

Agriculture

Graines de mauvaises herbes dans le grain de semence.

Depuis le printemps de 1913 les officiers de la Division des semences prirent des échantillons, représentant aussi exactement que possible la moyenne de la semence employée dans les districts visités, chez 2,000 cultivateurs dans tout le Canada. 976 échantillons d'avoine furent analysés au Laboratoire des semences à Ottawa et sur ce nombre 547, ou 56 pour cent contenaient une moyenne de 76 graines d'herbes nuisibles par livre, le nombre le plus élevé étant 4,838 à la livre. 860 ou 88% des échantillons contenaient une moyenne de 239 graines d'autre sortes de mauvaises herbes, avec un maximun de 6,954 par livre. Avec cette proportion de graines de mauvaises herbes et la quantité de semence mise en terre, on aurait semé une moyenne de 6,400 graines d'herbes nuisibles et 20,800 graines d'autres sortes de mauvaises herbes sur chaque acre de terre en avoine. L'orge et le blé donnèrent des résultats semblables. Quelques-unes de ces mauvaises graines sont difficiles à éliminer, mais la plupart peuvent être séparées par un tarare muni d'un bon assortiment de cribles.

Division des semences, Ottawa

Dissémination des mauvaises herbes par le grain d'alimentation

Les grains de commerce ordinaires qui viennent des élévateurs terminaux sont remplis de graines de mauvaises herbes. L'analyse de cinq échantillons d'avoine de l'ouest canadien No 2, prélevés d'autant d'élévateurs terminaux, a montré qu'ils contenaient 313 graines d'herbes nuisibles par livre et un nombre beaucoup plus grand de graines d'autres mauvaises herbes. Dans le transport du grain quelques-unes de ces graines se disséminent le long du chemin de fer et se propagent dans de nouvelles localités. Des graines de folle avoine et de moutarde données avec l'avoine aux chevaux conserveront leur vitalité et infesteront les fermes. D'autres se mêlent avec le fumier en maniant du grain sale et autres aliments. Ces aliments devraient être complètement moulus, et il faudrait faire chauffer ou pourrir le fumier contenant des graines de mauvaises herbes afin de détruire leur vitalité.

Division des semences, Ottawa.

Les comités de la Chambre

Voici la composition complète des divers comités permanents de l'Assemblée Législative qui ont été formés la semaine dernière et qui, on le sait, éliront leurs présidents respectifs demain matin:

Comité des industries et du commerce:—Les honorables MM. Caron et Kaine; MM. Bernier, Bissonnet, Bullock, Caron (Matane), Delisle, Dorris, Finnie, Francœur, Gault, Gosselin, Lznglois, Leclerc, Létourneau (Québec-Est), Petit, Philps, Robert (Beauharnois), Robillard, Sauvé, Slater, Smart, Tansey, Therrien, Tourigny, Tourville, Vilas.

Comité des privilèges et élections:—L'honorable sir Lomer Gouin et les honorables MM. Décarie, Mercier, Tessier; MM. Bugeaud, Cannon, Galipeault, Lavergne, Patenaude, Perron, Sauvé, Tellier, Trahan, Vilas.

Comité des règlements:—Les honorables MM. Caron, Mitchell, Mercier, MM. Bernier, Campbell, Cousineau, Godbout, Létourneau, (Hochelaga), Pilon, Reed, Sylvestre, Stein, Tellier.

Comité des bills privés:—Les honorables MM. Caron, Mitchell, Mercier, Tessier, Prévost, Taschereau; MM. Bernier, Bérubé, Bissonnet, Bugeaud, Bullock, Cannon, Carbonneau, Caron (Matane), Cousineau, D'Auteuil, Delisle, Demers, Desaulniers, Finnie, Fortier, Francœur, Gadoury, Galipeault Gault, Gendron, Godbout, Gosselin, Langlois, Lavergne, Leclerc, Lemieux, Létourneau, (Québec-Est), Lévesque, Mayrand, Ouellette, Patenaude, Péloquin, Perron, Pilon, Reed, Robert (Rouville), Robert, (Beauharnois), Robert (St-Jean), Robillard, Sauvé, Scott, Séguin, Slater, Smart, Sylvestre, Tansey, Tellier, Tessier (Rimouski), Therrien, Tourigny, Trahan, Turcot, Vilas.

Comité des chemins de fer et autres moyens de communication:—L'honorable sir Lomer Gouin et les honorables MM. Allard, Décarie, Kaine, Mercier, Mitchell, Prévost, Taschereau; MM. Bissonnet, Bouchard, Bullock, Campbell Cannon, Carbonneau, Caron (Matane), D'Auteuil, Désaulniers, Finnie, Gadoury, Gault, Gendron, Gosselin, Grégoire, Labissonnière, Langlois, Lavergne, Leclerx, Létourneau (Hochelaga), Létourneau (Québec-Est), Lévesque, Mayrand Morin, Ouellette, Patenaude, Perron, Petit, Phaneuf, Philps, Pilon, Reed, Robert (Beauharnois), Robillard, Sauvé, Scott, Séguin, Stein, Sylvestre, Tanguay, Tansey, Tessier (Rimouski), Tourville, Trahan, Turcot, Vilas.

Comité des comptes publics:—L'honorable sir Lomer Gouin et les honorables MM. Allard, Caron, Décarie, Kaine, Mercier, Mitchell, Prévost, Taschereau, Tessier; MM. Benoit, Bernier, Bérubé, Bissonnet, Bouchard, Bullock, Cousineau, D'Auteuil, Delisle, Demers, Finnie, Gault, Gosselin, Lavergne, Lemieux, Ouellette, Péloquin, Perron, Smart, Tanguay, Tellier, Tourigny, Vilas.

Comité des bills publics:—L'honorable sir Lomer Gouin et les honorables MM. Décarie, Mitchell, Mercier, Tessier, Prévost, Taschereau; MM. Bernier, Bérubé, Bugeaud, Cannon, Cousineau, D'Auteuil Fortier Godbout, Lavergne, Lévesque, Létourneau (Hochelaga), Mayrand, Patenaude, Perron, Stein, Sylvestre, Tellier, Tessier (Rimouski), Trahan.

Comité de l'agriculture, de l'immigration et de la colonisation:—L'honorable sir Lomer Gouin et les honorables

—Le temps ne fortifie dans les êtres que ce qu'il y trouve et s'il y trouve le vice, il le scelle de jour en jour d'un sceau plus pesant.

Les prisonniers allemands sont rassurés

Clermont-Ferraud, 8.— Un certain nombre de prisonniers allemands ont été intrenés à Riom, à l'ancien couvent des Carmélites. Au début de leur détention, ils ne semblaient pas très rassurés sur leur sort. Ne leur avait-on pas dit, en Allemagne que les Français fusillaient les prisonniers ? Ils le croyaient d'autant mieux qu'un des leurs, le sergent Boëmer, précepteur des fils du Kronprinz, docteur ès-sciences, savant de haute "Kultur", amené avec eux à Riom, avait disparu. Mais lorsqu'une trentaine d'entre eux, à la demande du syndicat agricole de Riom, partirent pour travailler à l'assainissement des marais de Lalluat, ils aperçurent Boëmer qui leur souriait. Et leur crainte disparut.

Depuis, tous demandent à travailler dans les marais de Lalluat. Ils sont maintenant quatre-vingts qui creusent des fossés, déblayent les anciennes rigoles encombrées de roseaux et d'herbes, curent les ruisseaux envasés.

Quarante-cinq de leurs camarades de captivité sont employés au marais d'Ennezat.

Il serait à souhaiter que les malheureux soldats français que leur infortune a livrés aux Allemands fussent, dans tous les camps allemands aussi bien traités que ces prisonniers. Ils sont abondamment nourris, à la fois par l'autorité militaire et le syndicat agricole. Mais, doués d'une prodigieuse puissance stomacale, ils ne sont jamais rassasiés. Souhaitons qu'ils aient aussi une prodigieuse patience de travail. Les terres humides de la Limagne y gagneront en fertilité.

BRABANÇONNE

Le réserviste Pierre Kok, actuellement adjudant dans l'armée belge et qui vient de faire toute la campagne de Belgique, a improvisé le 15 novembre dernier, à Calais, le chant que voici, qu'il a dédié au roi Albert:

Air: "La Brabançonne."

Belges vaillants, heureux naguère,
Vous êtes ruinés aujourd'hui,
Victimes d'une horrible guerre.
Au soleil succède la nuit!
Et vous, les braves de l'armée,
Héros au courage indompté,
Rédites, troupe décimée:
Le Roi, la Loi, la Liberté!

C'est fête, le quinze Novembre,
C'est la fête de notre Roi!
Hélas, de la Meuse à la Sambre,
Tout n'est qu'une ruine et désarroi!
Cependant, malgré la détresse,
Nous redirons xec fierté,
Plus fort qu'au temps de l'allégresse:
Le Roi, la Loi, la Libeté!

Les âmes des nobles victimes
Veillent sur nous, du haut des cieux.
Nos ennemis paieront leurs crimes
Et nous serons victorieux!
Près d'Albert, rentrant en Belgique
Y semant la sécurity,
Nous aurons le cri symbolique:
Le Roi, la Loi, la Liberté!

Pierre KOK.

AIDE A LA FRANCE

Comité France-Amérique, section féminine.

Le quartier Saint-Jean organise une collecte au profit de l'Aide à la France et qui se fera dans le cours de la semaine, de la Grande-Allée à la rue St-Réal; et de la porte St-Jean à la rue de Salaberry.

Pour éviter tout malentendu nous donnons les noms des dames qui ont bien voulu accepter de solliciter une obole en faveur des malheureuses victimes de la guerre:

Mesdames Eugène Leclerc, Louis Morency, Roch Dussault, Oscar Morin, Ernest Roy, Adjutor Amyot, Félix Lépinay, Hector Caron, J. B. O. Gagnon, Mlle S. Lemoine.

Ces dames ne demanderont qu'une souscription de 25 sous ; elles ne comptent donc rançonner personne; ajoutons qu'elles accepteront avec reconnaissance, ce qu'on voudra bien leur donner de plus.

Une resolution de M. Bullock

M. W. S. Bullack, M. P., pour Shefford, comté comprenant en grande part'e des électeurs protestants de langue anglaise, a donné avis qu'il présenterait une motion au sujet de la question des écoles dans Ontario.

La motion se lit comme suit :

" Que cette Chambre, sans déroger aux principes de l'autonomie provinciale, et sans aucune intention d'empiéter sur les droits des provinces de la Confédération en quelque façon que ce soit, voit avec regret les divisions qui semblent exister parmi la population de la province d'Ontario et croit que c'est dans l'intérêt du Dominion en général, que ces questions devraient être considérées à un point de vue patriotique large et généreux, avec l'idée que les grands principes de la liberté anglaise, dans tout l'empire garantissent les droits et privilèges des minorités.

MM. Allard, Caron, Décarie, Prévost, MM. Benoit, Bérubé, Bouchard, Bullock, Campbell, Carbonneau, Caron (Matane), Cousineau, Delisle, Demers, Désaulniers, Dorris, Francœur, Fortier, Gadoury, Gendron, Godbout, Grégoire, Labissonnière, Lémieux, Morin, Ouellette, Patenaude, Petit, Péloquin, Phaneuf, Pilon, Robert (Rouville), Robert (St-Jean), Sauvé, Scott, Séguin, Slater, Stein, Sylvestre, Tanguay, Tellier, Tessier (Rimouski), Therrien, Tourigny, Tourville.

LE SUBSIDE FEDERAL

Ottawa, 12.— Le ministre des finances a envoyé, cette semaine, cinq millions de dollars aux différentes provinces représentant le paiement semi-annuel du subside fédéral.

Nouvelles du District

(SUITE DE LA DEUXIEME PAGE)

L'ISLET STATION

Monsieur et Madame Georges Gaudreau ainsi que Mlle Marie-Blanche Goulle, ces jours derniers en visite chez des parents.

—Miles Irma, Pauline et Catherine Paquet, de SaintCyrille, étaient, dimanche dernier en visite chez des parents.

—M. et Madame Joseph Paquet, de Saint-Cyrille, étaient en visite chez Monsieur et Mme Amédée Belanger, la semaine dernière.

—Monsieur et Madame Eugène Saint-Pierre, de Saint-Cyrille, étaient les hôtes de Monsieur Edouard Gaudreau, le jour des Rois.

—Monsieur et Madame Edouard Gaudreau sont allés passer le jour de l'An chez Monsieur Eugène Saint-Pierre.

—A tous nos lecteurs et lectrices, nous souhaitons "bonne et heureuse année".

SAINT-MARCEL

Mardi, le 5, Mlle Marie-Wilhelmine Thibault est décédée à l'âge de 24 ans. Son service a eu lieu vendredi. Les porteurs étaient : MM. Lazare Mercier, Charles Morin, Edouard Mercier, Bernard Mercier.

La croix était portée par M. Xavier Bernier.

Le deuil était conduit par ses parents M. et Mme Arthur Thibault, M. Philippe Thibault,, M. et Mme Arthur Thibault, M. et Mme Napoléon Théberge, M. et Mme Eugène Thibault, M. et Mme Arsène Boulet, M. Alphonse Thibault, M. et Mme Wilfrid Morin.

—Mlle Marie-Louise Morin est descendue à Saint-Cyrille, en visite chez des parents et amies.

—Les statistiques pour l'année 1914 sont : 19 baptêmes, 4 mariages et 9 sépultures.

—Mardi, M. Alfred Caron a uni sa destinée à Mlle Alexina Boulet. MM. Joseph Caron et Ignace Boulet, servaient de témoins aux mariés.

SAINT-ADALBERT

M. et Madame Aug. Pelletier, ainsi que M. et Mme Joseph Robichaud, de Saint-Pamphile étaient en visite, mercredi, chez M. Horace Duval.

—M. et Mme Emile Pelletier, de Sainte-Perpétue, étaient en visite le jour des Rois, chez M. Alphonse Deschênes.

—Mlle Yvonne Bourgault, élève du couvent de Saint-Jean Port-Joli, est en vacances dans sa famille.

—Mlle Marie-Anne Caron, institutrice, est en vacances dans sa famille, à l'Islet.

—Nous apprenons avec regret la maladie grave de Mme Arthur Chouinard. Nous lui souhaitons de se rétablir sous peu.

RIVIERE-DU-LOUP

Pendant l'année 1914. il y a eu dans la paroisse Saint-Patrice, 181 baptêmes, 107 sépultures, 27 mariages. A Saint-François-Xavier, 130 baptêmes, 56 sépultures, et 10 mariages. A Saint-Ludger, 79 baptêmes, 36 sépultures et 9 mariages.

—Rapport de la Banque d'Epargnes des enfants de Saint-François-Xavier. Le montant déposé en 1911, était de $1522. En 1912, 2926.39. En 1913 : $3548.75 ; 1914 : 4,544.00. Le montant des intérêts payés en 1914 a été de $110.22.

—Dimanche, le 3, le club de Fraserville a remporté une brillante victoire en battant le Montmagny par 2 à 1.

—M. et Madame Hormidas Levasseur et leurs deux enfants ont passé le jour de l'An à Fraserville chez M. Edgar Levasseur.

M. le Dr Langlois,de Québec, et Fme Langlois, étaient les hôtes de Mme A. A. Stein, la semaine dernière.

—M. Jos. Frenette, de Québec et sa famille, ont passé huit jours à Fraserville, les hôtes de chez M. Polycarpe Nadeau.

—La nomination pour les élections municipales aura lieu le 25 du courant et la votation le premier lundi de février. On dit qu'il y aura lutte dans les quartiers sud et Centre.

—Vendredi, est décédée après une longue maladie Mme J. S. Proulx, de cette ville. Son service a été chanté lundi, en l'église de Saint-Patrice. Elle laisse pour pleurer sa perte deux enfants en bas âge.

—Le dégel et la fonte des neiges nuisent considérablement aux travaux des chantiers, et seront la cause de pertes sérieuses pour les entrepreneurs. On en est rendu à voyager aujourd'hui en voitures roulantes.

—La manufacture de meubles, après des vacances d'une quinzaine donnée à ses employés a réouvert ses portes lundi dernier.

—Etaient de passage en ville, ces jours derniers, MM. Jules Deschênes, de Montréal, Alphonse Lapointe, de Saint-Paschal, Arthur Dubois, de Sherbrooke.

SAINT-ELOI

Lundi, MM. J. Baptiste Malenfant, et Jos. Labrie ont été élus conseillers pour notre municipalité.

Nous nous faisons un plaisir de féliciter tous les citoyens de la bonne entente dont ils ont fait preuve dans ces deux élections pour avoir mis toutes couleurs politiques de côté. Il est à souhaiter que cela dure toujours.

—M. George Tardif a acheté tout le bois de pulpe coupé dans Saint-Eloi et Saint-Paul de la Croix.

SAINTE-FELICITE

M. Hippolyte Deschênes vient d'être élu marguillier en remplacement de M. Maxime Gauthier, sortant de charge. Nos félicitations.

—M. l'abbé Lebel, curé de Sainte Anne, est de passage ici avec son père et sa soeur, revenant du service funèbre de leur mère à Métis. Nos condoléances.

—M. Pitre Saint-Giais est revenu de Rimouski, où il était allé rendre visite à sa soeur élève de l'Ecole Normale.

—M. Onésime Tremblay, de Matane, est en visite chez son frère, M. Michel Tremblay.

—Nos étudiants sont tous retournés chacun à leur Alma Mater après avoir passé de joyeuses vacances. Nous souhaitons à tous une bonne fin d'année.

—M. et Mme Frs Tremblay font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille: Rose Hélène. Parrain et marraine, M. et Mme André Tremblay. adardado dré Tremblay, grands-parents de l'enfant.

—Le 2 janvier a été baptisée Jeanne Yvonne, enfant de M. et Mme Alexis Gendron. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Lefrançois, oncle et tante de l'enfant.

—Il nous fait peine d'apprendre la maladie grave de Mme Ernest Lefrançois. Nous formons des voeux pour son rétablissement.

—Le 2 janvier, Marie Ange, enfant de M. Joseph Pelletier s'est envolée, emportée par une cruelle maladie. Elle était à peine âgée de sept ans et demi.

Que l'on soit jeune ou vieux quand même vient le temps; il faut mourir.

—Consolez-vous, parents affligés, car c'est un ange de plus au ciel qui prie pour vous.

SAINT-OCTAVE DE METIS

NOUVEAUX CONSEILLERS.—MM. Octave Roy et Cyprien LeBel ont été élus conseillers.

MARIAGE.—Jeudi dernier, M. Antoine Richard, conduisait à l'autel Mlle Cédulie Jean.

DECES.—Vendredi, ont eu lieu les funérailles de Mme Xavier LeBel, née Flore Hudon, âgée de 70 ans.

—Les élèves de différents collèges et couvents sont retournés continuer leurs études.

—M. et Mme Elzéar Bérubé sont de retour d'une promenade à Sainte-Anne de la Pocatière.

—M. et Mme Luc Richard, de Saint Damase, étaient les hôtes de M. Ludger Richard, ces jours derniers.

GRANDE-VALLEE

M. Frs Sasseville, de Madeleine était ici, ces jours derniers, ainsi que Mlle Gagné de Mont-Louis.

—Le 22 décembre, l'épouse de M. Arthur Fournier, un fils, baptisé sous les noms de M. Joseph Auguste Albert. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Richard, oncle et tante de l'enfant.

—Nous avons la douleur d'annoncer la mort de Mlle Gamache, décédée le 27 décembre, à l'âge de 44 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 22, à 8 heures. Un grand nombre de parents et d'amis y assistaient. Aux parents affligés, nous offrons nos plus sincères sympathies.

—M. et Mme Thomas Gagné ont eu la douleur de perdre leur enfant, âgé de 2 ans. A la famille, nous offrons nos sincères sympathies.

—M. Elzéar Roy, de Saint-Léon, a passé le jour de l'an ici.

—A l'occasion de la messe de Minuit, l'église était décorée de ses plus beaux ornements. Il y eut chant par les Enfants de Marie, aidées de MM. Arthur Fournier, William Minville, M. Euloge Fournier accompagnait à l'harmonium; il y eut au-delà de 250 communions. Malgré le mauvais temps, l'église était remplie. A la messe du jour, il y eut du beau chant et M. le curé fit un magnifique sermon.

—M. et Mme Moise Côté, de Petite Anse, sont les hôtes de leur père, M. M. Richard.

—M. et Mme Irénée Richard, sont allés passer trois jours chez leurs parents à Saint-Yvon.

—M. Romuald et Mlle Blanche Coulombe, de Clorydorme, étaient ici dimanche, les hôtes de M. et Mme Gilbert Caron.

—A tous les abonnés du "Peuple" nous souhaitons que l'année 1915 soit une année de bonheur."

BERTHIER

Voici les statistiques de la paroisse pour 1914: 28 baptêmes 22 sépultures, 7 mariages.

—BAPTEMES.—M. et Mme Alfred Commings font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, Joseph Girard Jules. Parrain, M. Hector Coulombe, marraine. Mlle Marguerite Coulombe, oncle et tante de l'enfant.

DECES.—Le 9 janvier, est décédé M. Edouard Gaumond, époux de feu Stéphanie Blais, à l'âge de 84 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu lundi, le 11 du courant. Nos condoléances à la famille.

—Sa Grandeur Mgr Paul Eugène Roy est venu passer quelques jours de repos au milieu de sa famille, pendant le temps des fêtes. Il était accompagné de ses frères, MM. les abbés Camille, Philias, Alexandre Roy.

—M. et Mme E. Joncas, M. et Mme J. Blais et leur fille, Mlle Antoinette, M. et Mme Alex. Blais, M. et Mme Arthur Gaulin, étaient en visite chez leur mère, Mme veuve Narcisse Blais, au jour de l'An.

—M. et Mme Georges Gosselin, de Lévis, sont venus passer le temps des fêtes chez leurs parents.

—M. et Mme Donat Mercier, de Québec, ont passé le temps des fêtes dans leur famille.

—M. O. Mercier, du vapeur "Montcalm" était au milieu de sa famille, ces jours derniers.

—M. et Mme Louis Dionne de Montmagny, et leur fils Xavier, leur jeune fille, Mlle Béatrice, sont venus nous rendre visite.

—Mlles Etiennette et Eustelle Deschênes sont retournées au couvent de Saint-Roch pour continuer leurs études.

—M. Joseph Boutin et Léopold Roy sont venus passer le jour de l'an chez leurs parents.

—M. et Mme Jean Létourneau, et leur petite fille, Jeannette, de Saint Pierre, étaient en visite chez M. Joseph Labadie, ces jours derniers.



LES PERSONNES NERVEUSES

sont généralement maigres et facilement excitables, le sommeil ne les repose pas, et leur système s'affaiblit de plus en plus.

l'Emulsion Scott corrige la nervosité par sa force de nutrition—elle alimente les centres distributeurs d'énergie et de force par tout le corps.

Ne recourez pas aux mélanges alcooliques ou autre concoctions de drogues.

Procurez-vous l'Emulsion Scott *pour vos nerfs—rien ne l'égale ou peut lui être comparé; insistez pour avoir l'Emulsion Scott.*

Scott & Bowne 14-59

SAINTE-EUPHEMIE

M. Ferdinand Boulet, de Montmagny, est en visite chez son fils, M. Camille Boulet.

—M. et Mme A. Gourde, M. et Mme Eugène Gourde, M. et Mme Omer Gourde, de SaintPaul, étaient en visite chez M. Alphonse Gagné, ces jours derniers.

—M. Octave Royer, est dangereusement malade. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—M. Gilbert Frigault a eu la douleur de perdre sa petite fille, âgée de cinq ans.

SAINT-PAUL DU BUTON

—Mlles Diana et Alice Morin, MM. Philippe Morin et Joseph Lafferrière, sont allés à Saint-Marcel, le jour des Rois.

—Mlles Clara et Bernadette Gagné après avoir passé les fêtes chez leur père, M. Chs Gagné, sont retournés lundi, à Québec.

—Mlle Alice Prévost est revenue de Notre Dame du Rosaire, chez son père, M. Alfred Prévost.

—Mardi dernier, M. Maxime Paradis, de NotreDame du Rosaire, épousait Mlle Yvonne Talbot. M. David Paradis servait de témoin à son fils, et M. Paul Talbot, accompagnait sa fille.

Nos meilleurs souhaits.

NAISSANCE.—Le 7, l'épouse de M. Ovide Ouellet deux filles. Parrains et marraines, M. et Mme Jos. Blais, Noel Gagné et Mlle Rosalia Gourgue.

—M. et Mme Gervais Pouliot, de Saint.Philémon, étaient chez F. Ed. C. Desprès, le jour des Rois.

—Notre vénéré pasteur a commencé sa visite pastorale dimanche dernier.

Tous seront heureux de recevoir à leur foyer notre père spirituel.

—M. et Mme Edgar Beaumont, de SaintPierre, étaient les hôtes de M. Edmond Servais, la semaine dernière.

—Mme Wilbrod Picard, de Saint-Pierre, est venue passer le dimanche chez M. Alfred Hébert.

—Mlle Amanda Lépage, de Montmagny, est en visite chez son oncle, M. Paul Picard.

—MM. Nap. Côté et Elzéar Gagné sont partis lundi pour Saint-Trècle.

SAINT-PAUL-EST

M. et Mme Elzéar Létourneau, de Saint-Philémon, sont venus passer le jour des Rois, chez M. Elzéar Boilard.

—M. et Mme Philias Proulx, de Saint-Patrice, étaient, la semaine dernière, en visite chez M. Hubert Laprise.

—M. Joseph Bisonnette est revenu d'une promenade à Saint-1Damien, dans sa famille.

—Mlle Armandine Fontaine, de Saint-Philémon, est venue passer quelques jours chez son frère, M. Adélard Fontaine.

—Mlles Olivine Bélanger, Aurore et Rose Anna Pelchat sont parties lundi, à Québec. Bon voyage à nos jeunes amies.

—MM. Adélard Boulet, du 2e rang et Charles Gagné ont été élus conseillers en remplacement de M. Elzéar Boulet et Charles Côté. Nos félicitations.

SAINT-GERVAIS

M. François Goulet a été élu marguillier en remplacement de M. Paul Goulet, sortant de charge.

—M. Alphandor Roy, gérant de la banque de Saint-Romuald, a passé quelques jours chez des parents.

—MM. Joseph Marquis, professeur à Saint-Jean, Irénée Jobin, de Québec, T. Labercque, de Saint-François, I. Godbout, de Saint-Anselme, étaient ces jours dernoers, de passage dans notre paroisse.

—Nos étudiants normaliens: MM. Jos. Blanchet, Frs Goulet, Jos. Goulet et nos séminaristes, MM. Jos. et A. Paréfi Jos. Nadeau, V. A. Rouillard, G. Nadeau, sont retournés, la semaine dernière, reprendre leurs études.

—MM. R. Jobin, de Québec, Hector Audet, de Winnipeg, étaient, ces jours derniers, en visite chez M. C. Paré.

—M. W. Mackenzie, de Winnipeg, a passé un mois, chez son frère, M. le notaire Mackenzie.

—Lundi, le 11, ont eu lieu les mariages, de M. A. Lemieux, à Mlle M. L. Catellier, et de M. Frs Lacasse à Mlle D. Nadeau.

Nos meilleurs voeux de bonheur.

—Nos sympathies à M. et Mme Joseph Godbout qui ont eu la douleur de perdre leur enfant, Joseph, âgé d'un an.

Voici le rapport de la Caisse Populaire de Saint-Gervais pour l'année 1914:

Prêts		$33803.12
Caisse et banque		1568.49
Dépenses		167.50
	6	$35,539.11
Capital Social		$7760.40
Epargne		25,588.38
Taxe		177.70
Réserve		486.55
Prévoyance		54.31
Boni 1914		363.65
Intérêts		85348
Encaissement		144.64
		$35,539.11

Le seul remède efficace et sur pour guérir la DYSPEPSIE est sans contredit les Pastilles

OSTOR

Afin de faire connaître, au Canada, ce fameux remède qui a guéri tant de personnes en France, nous avons décidé de donner une prime avec chaque bouteille qui sera achetée directement de nous.

Ordonnez maintenant votre première bouteille pour recevoir notre liste de primes et notre Catalogue Français Illustré.

Chaque bouteille est envoyée Franco pour 50 cts Les Pastilles OSTOR sont vendues partout à 50 cts. la bouteille, chez les principaux pharmaciens et marchands.

GRATIS Sur réception de 5 cts. pour frais de poste, nous enverrons notre Catalogue Français d'Articles Religieux, Fantaisie, Librairie, Nouveautés etc.

UNIVERSAL PROVIDERS Co. Ltd.

Département 14

61 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

SAINTE-CLAIRE

Nous avons eu les élections municipales le 11 du courant. Le nouveau conseil se compose de MM. Joseph Joseph Renaud, maire ; Fortunat Chabot, Pierre Laliberté, Nap. Morin, Cyprien Laflamme, Alfred Rueli et Evangéliste Landry, conseillers.

—Nous avons eu plusieurs mariages, cette semaine.

—M. Léon Longchamp a épousé Mlle Léda Guénette, M. Léo Bissonnette, Mlle M. Bisson et M. Georges Roy, Mlle Blanche Laverdière, de Holyoke, Mass.

—Le dégel que nous avons eu, il y a quelques jours, a fait disparaître le peu de neige qu'il y avait dans les chemins. C'est la première fois depuis un grand nombre d'années que les gens se voient forcés de se servir de voitures d'été à cette saison.

SAINTE-MARGUERITE

MM. J. E. Caron, gérant de la Cie Price, ainsi que M. W. Boulet, contre-maitre, pour la même compagnie, sont partis pour faire un voyage dans la forêt, visitant tous les employés.

—M. J. O. Bernier est parti en promenade chez ses parents au Cap St-Ignace.

—M. Wilfrid Boulet a passé les fêtes au village avec sa famille.

—MM. Villeneuve, Brossard et Gagnon, mesureurs de bois, sont montés à Grande-Baie, passer le jour de l'An dans leurs familles.

—M. J. A. Piuze, garde-forestier, était au village, la semaine dernière.

—M. et Mme Edmond Simard, sont descendus passer le jour de l'An chez M. Demeulles àTadoussac-Ouest.

—M. E. Boulet, employé comme assistant mesureur de bois pour la Cie Price, est descendu passer le jour de l'An chez son oncle, M. Etienne Lagacé.

SAINT-GREGOIRE

DECES.—M. Odile Denoncourt est décédé le 7 du courant. Ses funérailles ont eu lieu le 9 janvier, à Saint-Grégoire. Quelques enfants et une épouse pleurent sa perte.

—M. l'abbé E. Béland, vicaire à Saint-Grégoire, et M. Donat Bergeron, professeur, sont allés en promenade à Stanford, le jour des Rois.

—Le service postal entre l'Europe et le Canada, commence a être défectueux. Une carte postal partie de La Rochelle le 8 décembre 1914 n'est arrivée ici que le 8 janvier 1915.

L'estime et l'affection de la France pour le peuple canadien-français semblent grandir chaque jour. Si nous en jugeons par les correspondances que nous avons des amis de là-bas.

L'ISLET

(Spécial)

Mercredi, le 6, il y avait grande réunion de parents et d'amis chez le capitaine L. Lemieux. Au somptueux banquet, règna la plus franche gaieté et de joyeux "toasts" furent portés en l'honneur de notre hôte. Après le souper, il y eut chant, musique,déclamations, parties très animées de euchre.

On se sépara tard dans la soirée, tous enchantés et remerciant M. et Mme Lemieux de leur cordiale hospitalité.

UNE INVITEE.

SAINTE-LOUISE

Dimanche, M. Ernest Dubé et sa soeur, Mlle Lumina, de Saint-Jean Port-Joli, étaient en visite chez Mme Vve T. Gauvin, ces jours derniers.

—M. Joseph Thibault, de Trois-Saumons, était de passage, la semaine dernière, chez des parents.

ELGIN ROAD

M. et Mme Joseph Pelletier, de Rosetown, depuis quelque temps, les hôtes de leur mère, Mme Joseph Fortin, ainsi que leur soeur, Mlle Emma Fortin, sont allés le 5, à Québec, visiter leurs parents.

—M. et Mme Alcide Grenier, de Saint-Aubert, étaient mercredi dernier, les hôtes de leur cousin, M. Jos. Grenier.

—M. et Mme Joseph Bernier sont allés à Saint-Aubert, la semaine dernière, en visite chez M. Joseph Pelletier.

—M. Emile Morin, étudiant au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, est venu passer les vacances du jour de l'An chez son père, M. Onésime Morin.

—M. et MmeAthanase Fortin, de Sainte-Louise, étaient le jour des Rois chez M. Pierre Gaudrault.

—M. et Mme Joseph Grenier, sont allés, lundi, à Saint-Jean Port-Joli, visiter leur mère, Mme Joseph Fortin.

—Mlle Emma Fortin, de Saint-Jean, est pour une huitaine, en visite chez sa soeur, Mme Jos. Grenier.

—Mlle Stella Fortin, institutrice de Sainte-Perpétue, nous a quittés samedi dernier, pour reprendre sa classe.

ELGIN ROAD STATION

Monsieur Ernest Michaud est parti à Saint-Hyacinthe y suivre un cours de trois semaines, à l'Ecole d'Industrie Laitière.

—M. et Mme J.-B. Lizotte sont revenus d'une promenade à Saint-Damase chez des parents.

—M. Joseph Boucher, de Sainte-Anne de la Pocatière, est en visite chez son oncle, Monsieur Achille Michaud.

SAINT-CYRILLE

Nos félicitations à M. Théophile Coulombe qui a été élu marguillier en remplacement de M. Pierre Pelletier, sortant de charge.

TORTURE PAR LA CONSTIPATION

"Fruit-a-tives" ont guéri les intestins paralysés et la mauvaise digestion.

ST. BONIFACE DE SHAWINIGHN, P. Q. 3 FÉVRIER 1914.

"Il me fait réellement plaisir de vous annoncer que "Fruit-a-tives" m'ont guéri d'une Constipation Chronique dont je souffrais depuis 2½ ans. Lorsque j'étais étudiant au Collège de Berthier, je devins tellement malade que je dus quitter le Collège. Des douleurs atroces me traversaient les intestins me causant des tortures indescriptibles, et mon état empira tellement que j'en arrivai à ne plus pouvoir me pencher de tout, et ma digestion devint paralysée. On me conseilla de prendre des "Fruit-a-tives", et je constatai une amélioration immédiate. Après en avoir pris quatre ou cinq boîtes, j'ai réalisé que j'étais complètement guéri et un fait qui me causait de la joie, c'est qu'elles agissaient d'une manière douce sur mes intestins, ne me causant aucune douleur.

MAGLOIRE PAQUIN.

"Fruit-a-tives" se vendent chez tous les marchands à 50c. la boite, 6 pour $2.50, grandeur d'essai 25c, ou la Cie. Fruit-a-tives Limited, Ottawa, vous en enverra, frais de poste payés, sur réception du prix.

—A une assemblée tenue le 12 janvier, MM. Gatien Caron et Eustache Lamarre ont été nommés conseillers. Nos félicitations.

MARIAGES.—Mardi le 12 du courant, M. Jos.-Roch, de Saint-Barnabé, a uni sa destinée à Mlle Catherine Saint-Hilaire.

—Le même jour, M. Joseph Bélanger conduisait à l'autel Mlle Adrienne Lord.

Aux nouveaux époux, nos meilleurs voeux de bonheur.

DECES.—Le 12, est décédée Mme Joseph Coulombe, née Georgiana Caron, âgée de 58 ans. Un grand nombre de parents et d'amis assistaient à ses funérailles.

Nos sympathies à la famille.

—Il y a un grand nombre de malades dans notre paroisse. A tous, nous souhaitons un prompt rétablissement.

—Mlle Alice Fregeau, de Québec, était, ces jours derniers, en visite chez son beau-frère, M. Arthur Kirouac.

TROIS-SAUMONS

Dimanche, le 10 du courant, sur l'aimable invitation de M. et Mme Laurent Dubé, un grand nombre de parents et d'amis se rendirent à leur demeure pour un somptueux souper. Inutile d'ajouter que la plus grande gaieté règna pendant tout le repas, après lequel il y eut partie de "euchre", chant et musique.

L'espace nous manque pour donner les noms des invités. Qu'il nous suffise de dire que tous se retirèrent des plus satisfaits de cette joyeuse réunion.

J'Y ETAIS.

—Mardi, le 12 du courant, M. Joseph Gagnon unissait sa destinée à Mlle Joséphine Caron.

A l'heureux couple, nos meilleurs souhaits de bonheur.

—Mlle Anne-Marie Caron, après avoir passé les vacances chez son père, M. Arthur Caron, est retourné prendre sa classe à Saint-Adalbert.

—M. Léon Leclerc est retourné à l'Ecole Normale de Québec.

RIVIERE-OUELLE

M. Ed. Lizotte, de New-York, est l'hôte de son père M. J. Lizotte.

—M. et Mme Eugène Bérubé ainsi que M. et Mme Alphonse Pelletier, de Montréal, sont chez leur père.

—M. Emile Bélanger, de Montréal est l'hôte de son père M. Godfroy Bélanger.

—M. le notaire Jos. Richard, du Lac S.-Jean, était ici au Jour de l'An.

KAMOURASKA

Le 6 janvier, une petite réunion intime avait lieu chez M. Xavier Anctil, à l'accasion de leurs noces d'argent ; il y eut présentation de cadeaux, etc. Nos félicitations.

—M. Fontaine, chef de gare, de Lévis, était de passage ces jours derniers chez M. Michaël Carroll, son beau-père.

—A une séance du Conseil tenue le 11 du courant, MM. Justinien et Auguste Gagnon ont été élus conseillers de la municipalité du village en remplacement de MM. Alfred Tremblay et Télesphore Lauzier sortant de charge. MM. Thomas Michaud et François Bossé, en remplacement de MM. Xavier Lévesque et Louis Beaulieu pour la paroisse.

—Le 12 ont eu lieu au milieu d'un grand aoncours de parents et d'amis les funérailles de M. Charles Bérubé, décédé à l'âge de 69 ans.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé G. Guy, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé Garon, curé de Notre-Dame des Anges de Montauban, beau-frère du défunt. M. Pierre Bérubé portait la croix. Les porteurs du corps étaient : MM. Frs et Nap. Bossé, MM. Joseph Dionne et Luc Lévesque.

Nos sympathits à la famille.

SAINT-CHARLES

(Spécial)

M. le Dr N. Cloutier, Directeur Général de la Société des Artisans est allé à Trois-Pistoles pour affaires importantes concernant cette société.

—M. Omer Labrie a subi une opération à l'Hôtel-Dieu de Québec, le malade prend beaucoup de mieux. Nous espérons le recevoir au milieu de sa famille bientôt.

—M. Emile Dupuis est parti, mardi, à l'Hôtel-Dieu pour y subir aussi une opération.

—Notre ami, M. Gaudias Labrie, voyageur, malade depuis près d'un mois prend du mieux chaque jour. Nous espérons qu'il va revenir bientôt à la santé.

MARIAGES.— Lundi, le 11 janvier, M. Louis Audet conduisait à l'autel Mlle Adélina Christi. Le mariage fut bénit par M. l'abbé Adjutor Faucher.

L'heureux couple est parti en voyage.

—Le 12, Mgr Amédée Gosselin bénissait le mariage de M. Antonelli Gosselin, son neveu, à Mlle Aldine Patry. M. Wilfrid Gosselin servant de témoin à son fils et la mariée était accompagnée de son père, M. Adélard Patry.

Les nouveaux époux sont partis en voyage de noces à Sherbrooke.

—Le même jour, M. Amédée Demers contractait mariage avec Mlle Antoinette Ruel.

M. l'abbé B. Ruel, oncle de la mariée bénit le mariage. M. Emilien Ruel accompagnait sa fille et M.Georges Demers servait de témoin à son fils.

Nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

VA ET VIENT.— Mlle M. E. Dionne, modiste, est allée passer un mois à Saint-Cyprien, chez ses parents.

—M. P. Samson est, depuis quelques semaines, en visite chez des parents et amis.

—M. Alonzo Routhier est revenu d'une promenade dans sa famille à East Broughton.

—M. et Mlle Pelletier, de Saint-David, étaient, mercredi dernier, les hôtes de Mlle Alice Ruel.

APPRENEZ L'ANGLAIS

Au moyen du Phonographe Edison, méthode I. C. S. agréable, facile, peu couteuse. Demandez notre catalogue descriptif.

J. P. TARDIF,

International Correspondance School,

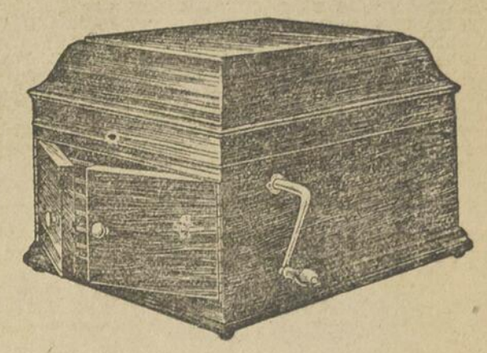
Voyez cette annonce dans chaque vitrine



Soyez Sur

que vous obtenez ce que vous demandez en achetant votre Victor-Victrola et vos Records Victor.

Recherchez la marque de commerce "La Voix de Son Maître." Elle se trouve sur tout véritable Victor-Victrola, sur chaque Record Victor et dans les vitrines de chaque magasin où les véritables Victor-Victrolas et Records Victor sont vendus. C'est votre garantie de qualité.



VICTROLA IX (Acajou, Fini Piano) $65

FOURNI AUSSI EN D'AUTRES STYLES EN CHENE

Avec 15 Records Victor doubles de 10 pouces, $78.50

Vous pouvez vous procurer avec facilités de paiement, si désirez.

Autres Victrolas de $20.00 à $300 (avec facilités de paiement, si désiré), et des Records Victor Doubles de 10 pouces, à 90 cts pour les deux sélections, à n'importe quel marchand "A la Voix de Son Maitre" dans une ville quelconque du Canada. Demandez une copie gratuite de notre Encyclopédie Musicale de 350 pages. Demandez la liste de plus de 5000 Records Victor.

Toujours en mains le plus grand choix de Registres Français par les Artistes Français les plus célèbres.

Berliner Gram-o-phone Co,

LIMITED.

RUE LENOIR

MONTREAL

Records Victor—Faits au Canada

ENCOURAGEONS nos Industries.

MARCHANDS DANS TOUTES LES VILLES.

CANADIAN GOVERNMENT RAILWAYS
INTERCOLONIAL
PRINCE EDWARD ISLAND RY.

Taux réduits de toutes les parties de la province de Québec.

18, 21 janvier. Retour, 23 janvier.

Express Maritime quotidienne.

Départ Montmagny.

11.22 a. m. pour Montréal.
3.36 p. m. pour Halifax.

Il y a des chars-dortoirs pour St-Jean et Halifax.

Correspondance pour Sydney, l'Ile du Prince-Edouard, Terreneuve.

Contrat de la malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 26 février 1915 pour le transport des Malles de Sa Majesté sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 6 fois pas semaine, aller et revenir, entre

LAC LA PECHE et LA STATION DU CHEMIN DE FER "CANADIEN NORD" A GLENADA

à commencer le 1er mai prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Lac la Pêche et Glenada et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes.
Québec, 13 janvier 1915.
14-33344B—14-21-29.

L'Alsacienne, la poule, quatre hommes et un caporal

L'un des plus touchants épisodes de l'affreuse guerre

A l'extrême limite du territoire de Belfort, cette chaumière est adossée au flanc d'une colline boisée. De la cheminée qui émerge du toit de chaume, une mince colonne de fumée bleue monte vers le ciel.

—Y en a bon ! dit encontrefaisant les turcos, un caporal qui commande une escouade d'éclaireurs. Entrons là-dedans. Puisqu'il y a de la fumée, nous trouverons certainement du feu.

La petite troupe pénètre en coup de vent.

Seule, accroupie devant l'âtre, une femme tricote silencieusement.

—Pas de Prussiens ici ? interroge le caporal, non sans quelque brusquerie.

—Non grâce à Dieu, mes bons amis. Hier encore, j'en avais plein ma maison. mais ils sont partis avant que la nuit tombe.

—Bon. Mais, dites-moi, nous avons bien faim et bien soif. Pourriez-vous ?

—Hélas ! Les Boches ne m'ont pas laissé grand'chose Tout de même, j'ai du lard et des oeufs pour faire une omelette. Il reste aussi un bout de fromage et du pain dur dans la huche.

—Bravo ! la petite mère. Faites l'omelette.

A ce moment, une poule, une belle poule, toute grise, passe, entre les barreaux d'une caisse-cage, une tête inquiète. Le caporal l'aperçoit et la désigne du doigt.

—Eh ! Eh ! fait-il en riant. Les Prussiens ne l'ont donc pas vue, celle-là ?

Catherine Dietz—c'est le nom de la paysanne—pousse un long soupir. Sa "grise" sa pauvre "grise" qu'elle réservait pour une prochaine couvée ! Elle réfléchit un instant, la brave Alsacienne, et se dit qu'après tout il vaut mieux que ce soit nos soldats qui en profitent.

Et, sans merci, la "grise" est égorgée, plumée, vidée Elle mijote dans la casserole, tandis qu'à la fontaine voisine, le caporal et ses hommes procèdent à leur toilette.

Le bon dîner, malgré l'absence de bière ou de vin. Les Prussiens ont tout bu !

La dernière bouchée avalée, on remet sac au dos. Le caporal remercie au nom de ses hommes et, remettant une lettre à Catherine :

—Un service encore. La première fois que vous irez à Belfort, voudrez-vous mettre cette lettre à la poste ? Vous me rendrez un grand service. C'est pour ma femme.

—Comptez-y bien mon bon monsieur.

—En route !

Huit jours plus tard, Mme X..., la femme du caporal recevait une lettre recommandée contenant un billet de vingt francs A la lettre, écrite par son mari, était jointe un feuillet ou Catherine Dietz, d'une main hésitante, avait tracé ces mots :

" Madame, je pense que vous êtes la femme du caporal qui est venu chez moi avec quatre de ses camarades. Je les ai reçus comme j'ai pu. Mais voilà-t-il pas que lorsqu'ils ont été partis, j'ai trouvé, sur ma cheminée, une pièce d'or de vingt francs. Je l'ai échangée à la poste pour ce billet que je vous envoie. Vous direz à votre mari qu'il est bien honnête, mais que les Alsaciennes, comme moi ne veulent pas recevoir de l'argent des petits soldats français. Ça m'a bien fait quelque chose au coeur de tuer, pour eux, ma "grise"; mais, tout de même, je l'ai fait de bon coeur, et pas pour gagner une pièce d'or. J'espère, madame, que ma "grise" portera bonheur à votre mari et à ses camarades. C'est tout ce que je demande pour ma récompense.

" Votre servante,

" CATHERINE DIETZ."

Le caporal X... a été blessé. Après une courte convalescence, il repart pour la ligne de feu, et c'est en passant et les larmes aux yeux, qu'il nous a fait ce touchant récit. Il garde sur lui la lettre porte-bonheur et espère que les hasards de la guerre lui permettront d'aller remercier, un jour, la propriétaire de la "grise."

Les forces du tzar progressent tout le long du front russe

Les Allemands occupés plutôt à se fortifier se montrent assez inactifs en général

Petrograd, 5.—Le communiqué officiel publié ce soir par l'état-major général, explique la situation sur les différents champs d'action placés le long du front russe. Il dit:

"Dans la Prusse orientale et près de Mlaca, dans le nord de la Pologne, nous avons fait échouer l'offensive partielle qu'essayaient de prendre les Allemands.

"Sur la Vistule en face de Wyszogrod, nos croiseurs auxiliaires ont tiré avec succès de nombreux coups de canon sur l'infanterie ennemie.

"Entre la Vistule et la Piliza, les Allemands ont commencé une série d'attaques soutenues par le feu de leur grosse artillerie. Nos troupes dans un engagement livré sur la rive gauche de la Bsoura, près de Vitkoritze, ont repoussé deux attaques de nuit. Sur la Rawka nous avons repoussé l'attaque dirigée contre Doletzk.

"Le 31 décembre l'ennemi a déployé tout particulièrement une grande activité dans les environs de Rawa, où l'on continue toujours à se battre.

"Au sud de la Piliza, l'action s'est étendue et les positions occupées par les troupes coupent les routes s'étendans de Vlostchoro à Kielce.

"En Galicie nous avons attaqué violemment l'ennemi dans la région de Gorlice (au sud-ouest de Jaslo), près de Mschanka et Ropitza où malgré la terrible résistance offerte par l'ennemi, nous avons détruit, après une lutte effrénée, les fortification qu'il avait établies sur les hauteurs.

"Dans le village de Mschanka nous avons fait environ 30,000 prisonniers, y compris 68 officiers, et avons pris quatre canons et six mitrailleuses. On se bat encore dans cette région.

"De violentes contre-attaques livrées par l'ennemi, et soutenues par le feu des automobiles blindées ont été repoussées par notre artillerie et des charges à la baïonnette.

"Dans la Bukovine, nous avons occupé, après une bataille, Storozhinetz et Radautz, points situés juste au sud de Zernovitz. Nous avons fait aussi quelques prisonniers."

L'inactivité montrée ces jours derniers par les Allemands dans le voisinage de Varsovie, s'explique facilement. D'après les informations parvenues à Petrograd, ils ont employé ce temps à fortifier le territoire dont ils se sont emparés et qui s'étend jusqu'à la Bsoura, et le long de la rive gauche de la basse et moyenne Vistule.

Suivant les informations exactes, communiquées à Petrograd, les villes de Lodz, Lowitch, Skernewizy et Piotrkow, seraient actuellement aussi bien fortifiées que Kalish et Tchenstochov.

L'Angleterre, l'Italie et la Hollande protegent leur commerce

Ces trois pays font des arrangements dans ce sens

Washington, 8—Des arrangements ont été conclus entre la Grande-Bretagne, l'Italie et la Hollande, en vertu desquels le commerce exporté par les Etats-Unis dans ces deux derniers pays sera très peu molesté.

Les démarches faites par la Grande-Bretagne et annoncées dans des déclarations de l'ambassade anglaise et du département du Secrétaire d'Etat pour remédier à quelques-unes des plaintes formulées par les Etats-Unis dans leur note à l'Angleterre font espérer dans les cercles orfficiels une amalioration dans le commerce américain avec les pays scandinaves et les autres pays neutres.

Les personnages officiels anglais croient que si des mesures efficaces sont prises par les Alliés et les autres nations neutres de l'Europe, le commerce américain n'aura rien à souffrir Les ministres des affaires étrangères en France, en Angletere et en Russie ont donné la ferme assurance que ce commerce ne sera nullement molesté sur les hautes mers, s'il est consigné au monopole établi récemment dans les Pays Bas.

L'ambassadeur anglais a publié une déclaration disant que sur 773 vaisseaux américains qui ont quitté les Etats-Unis pour les pays scandinaves, la Hollande et l'Italie depuis le commencement de la guerre, 8 seulement ont été amenés dans les cours de prises de guerre.

ALBERT Ier ET LES JAPONAIS

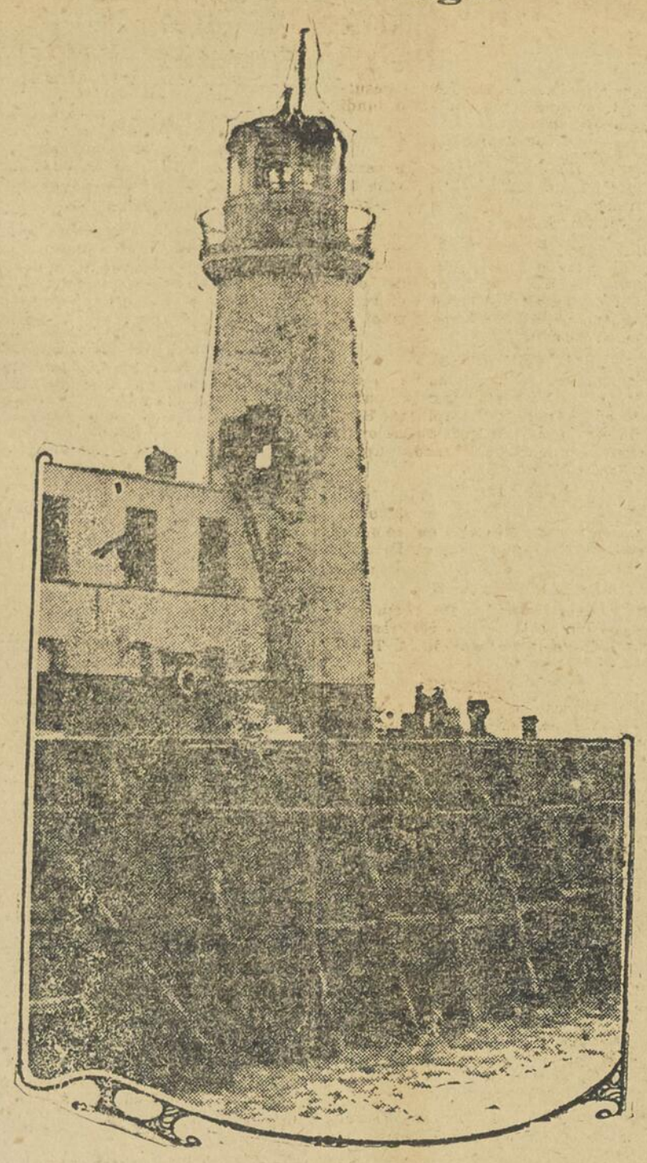
Paris, 8.— Bons connaisseurs en matière d'honneur et de courage militaires, les Japonais ont voué à la personne du vaillant roi de Belgique, un culte enthousiaste. Les vieux "samouraï" ont reconnu en lui le type par excellence de ces preux chevaliers dont leur histoire est pleine, et ils ont voulu l'honorer à leur façon.

L'un d'eux, M. Murayama Ryûhei directeur du célèbre journal "Asahi", de Tokio et d'Odessa, possédait un vieux sabre, forgé en pays de Bizen, en l'an 1577, sous l'ère Tenshô. vraie merveille d'art ancien, cette arme, qui appartint à l'illustre shogouin "Ota Nobouraya," vient de partir pour Londres avec une respectueuse dédicace. M. Sugimura, correspondant de l'"Asahi", est chargé de présenter l'une et l'autre au souverain dont les épreuves ont trempé le courage, en témoignage d'une admiration sans égale.

LES ALLEMANDS ET LES POLONAIS

Varsovie, 7—Un grand nombre de Polonais, qui n'ont pas encore atteint la limite d'âge militaire, et qui, membres de la garde civile de Lodz, avaient pour diverses raisons, été excusés du service dans l'armée russe, ont été faits prisonniers de guerre par les Allemands et envoyés en Allemagne, Un Polonais qui s'est échappé de Lodz et est parvenu à atteindre Varsovie, a raconté que 19 de ces hommes, qui avaient manqué de se présenter, conformément aux ordres des autorités militaires allemandes, au quartier général allemand, ont été arrêtés et fusillés tous ensemble. Ce Polonais dit aussi que les Allemands ont confisqué les magasins d'approvisionnements et qu'en conséquence la population polonaise souffre de la faim.

A Scarborough



Le Phare de Scarborough offrant un admirable point de mire aux Allemands. Les vaisseaux allemands étaient à trois milles de terre et la lumière du phare pouvait être aperçu comme celle d'une chandelle.

Les premieres nouvelles d'une fameuse forteresse francaise depuis l'occupation allemande

Le bombardement de la forteresse de Longwy fu t terrible et la population s'en ressent encore

Paris, 8—On se souvient que la vieille forteresse de Longwy, située à la frontière française, à la limite du Luxembourg et de la Belgique, bombardée par les Allemands dès le 3 août dernier, capitula le 27 août, après vingt-quatre jours de siège. Plus de la moitié des soldats furent tués ou blessés. Rendant hommage au vaillant défenseur de Longwy, le lieutenant-colonel Darche gouverneur de la ville, le gouvernement lui décerna la croix d'officier de la Légion d'honneur.

Depuis l'occupation allemande de Longwy on était resté sans nouvelles de la ville, qui comptait près de dix mille habitants. Une lettre adressée à l'agence l'Information, par son correspondant de Nancy donne les premiers renseignements sur Longwy. Voici cette lettre :

Nancy, 5—La receveuse des postes de Longwy qui, en compagnie de trois autres employés des postes, a pu quitter l'héroïque forteresse et venir à Nancy, après un voyage mouvementé par Metz, Strasbourg et la Suisse, donne les premiers renseignements certains sur Longwy.

Longwy, a raconté la receveuse des postes, eut à souffrir du bombardement pendant six jours et six nuits. Ce fut terrible. Les obusiers de 220 démolirent la vieille forteresse. De l'hôtel de ville de Longwy-le-Haut, la façade seule est encore debout. Il ne reste qu'une des tours de l'église. Au contraire, Longwy-Bas n'a presque pas été endommagé.

La maison occupée par la succursale de la Société générale a sa façade éventrée, et toute la partie de la ville depuis la Société nancéenne, jusqu'à l'asile Margaine est détruite. L'asile Margaine, qui servait d'ambulance fut atteint par les obus. Il dut être évacué. La soeur supérieure dirigeant l'ambulance fut tuée par un projectile alors qu'elle procédait au sauvetage des blessés. Cinq personnes s'étaient réfugiées dans la cave. Un obus en fit effondrer la voûte et toutes furent tuées.

Les remparts de Longwy et ses casemates sont détruits. Plusieurs centaines de soldats auraient péri sous les décombres.

Dès leur entrée dans la place, les Allemands frappèrent Logwy d'une indemnité de guerre d'un million. Cette somme énorme pour une aussi petite ville, fut en grande partie payée par MM. de Saintignon et Dreux, maîtres de forges.

Quelques maisons seulement furent pillées. Des wagons allemands emportèrent vers Metz les beaux meubles et les objets précieux. Les magasins de confection furent vidés, ainsi que toutes les merceries et les maisons de bonneterie. En payment des marchandises qu'ils enlevèrent, les Allemands délivrèrent des bons de réquisition.

A présent Longwy est relativement tranquille. L'administration municipale fonctione comme avant la guerre. Tous les membres du conseil sont restés à leur poste, sauf, bien entendu, les conseillers qui rejoignirent leur régiment dès la mobilisation. Le secrétaire de la mairie dirige les bureaux de l'état civil, installés à l'école des garçons.

La garnison allemande compte seulement 50 hommes appartenant au landsturm. Ces hommes craignent qu'on ne les envoie à Verdun.

—A Verdun, disent-ils, nous " kaput."

La Kommandatur est installée dans les locaux de l'ancienne banque Thomas.

La vie n'est pas très chère à Longwy. Les produits d'alimentation viennent de Metz. Le beurre valait, le 15 novembre, 1 fr. 0 le demi-kilo, le sucre 0 fr. 70 le kilo, le café 2 fr 10 le demi-kilo.

Aux indigents, l'autorité militaire allemande fait distribuer de la soupe.

Le pétrole manque, mais l'usine électrique fonctionne.

Dans les environs de Longwy, les dégâts matériels sont très importants.

UNE TRISTE AFFAIRE EST DECOUVERTE CHEZ LES CANADIENS-FRANCAIS DE WORCESTER

Worcester 8.—Un mandat d'arrestation a été lancé contre M. Joseph Bazinet, trésorier de la Soc été S.-Jean-Baptiste de Millbury, qui est accusé d'avoir détourné du trésor de cette société une somme de $4 000 environ. On croyait que cette somme était déposée, par le dans les banques de Millbury et partie dans certaines banques de Worcester. Or le trésor era, paraît-il, avoué au prés dent de la Société, M. H. J Lavallée, qu'il a dépensé la dite somme. M. Lavallée affirme que Bazinet lui a expl qué comment il opérait, et sa manière de faire était, prétend-on, si habile que les hommes d'affaires banquiers et avocats en ont été ébahis. Jamais mystification n'a été faite plus habilement.

L'origine des prétendus détournements remonte à quatre ans et demi. Bazinet avait quatre faux livres de banque, et c'est ainsi qu'il a pu tromper, périodiquement, les auditeurs. Ainsi, par exemple, à la Worcester County Institution for Savings le dépôt qui devrait être de $1,800 est de $18. A la Peoples Savings Bank où il devrait y avoir $1,703.41, il y $11.77.

Les membres de la Société sont consternés.

Bazinet n'était sous caution que pour $300.

Noces d'or a Saint-Nicolas

M. Modeste Demers, cultivateur de St-Nicolas, et Mme Demers, née Odile Fréchette, ont célébré leurs noces d'or lundi dernier, à St-Nichola. M. et Mme Demers sont âgés respectivement de 74 et 69 ans.

A cette occasion il y a eu une grand'messe chantée à 9 heures, en l'église paroissiale par M. le curé O. Cantin Les frais du chant ont été faits par des chantres de la paroisse, des parents et des amis de la famille Demers, entre autres par M. Noël Demers, fils des jubilaires, Mme Anne Olivier (Marie-Louise Demers) et Mlle Augustine Demers, fille des jubilaires, et par Mlle Juliette Paquet, fille de l'organiste, M. Benj. Paquet.

Après la messe, les jubilaires , leurs parents et leurs amis se rendirent à la maison de M. Modeste Demers, où il y eut présentation d'adresses, dont la première par les enfants des jubilaires, lue par M. Noël Demers, commis-voyageur de la maison P. T. Legaré, Limitée, la seconde par les petits enfants, lue par Mlle Aline Moffet la troisième par une autre petite-fille des jubilaires, Mlle Germaine Demers, et la qautrième au nom des amis des jubilaires, lue par M. Edouard Olivier maire de la municipalité de St-Nicholas sud. Les jubilaires surent répondre très heureusement aux bons souhaits exprimés dans ces adresses.

Il y eut ensuite un magnifique banquet puis chant, musique, etc., et la fête se prolongea jusqu'à une heure tardive dans la soirée.

M. et Mme Demers ont reçu de nombreux cadeaux, entre autres deux riches fauteuils, un crucifix et un chapelet de grande valeur, donnés par leurs enfants, un magnifique bouquet donné par les petits-enfants, un très beau bronze, donné par les amis, et de superbes statues données par M. Naz. Fréchette et Sœur St-Benjamin, des Sœurs de la Charité.

Tous les enfants des jubilaires, à part leur fille Blanche, en religion Sœur Marie-Prudentia de Jésus, entrée au noviciat des Sœurs Franciscaines, assistaient à la fête, de même que près de quarante petits-enfants des jubilaires, et un grand nombre de parents et d'amis de cette belle famille.

Nous sommes heureux d'offrir à M et Mme Demers, en ce beau jour de leur cinquantième anniversaire de leur vie conjugale, nos meilleurs vœux de bonheur, de prospérité et de longue vie

IL DEFINIT LA SITUATION

Interrogé hier sur la question d'une plus grande réduction de trains sur les lignes du C. P. R., M. G. M. Bosworth, vice-président, a définf ainsi la position de la compagnie :

" Cette réduction nécessitée par l'effet général de la guerre sur le trafic n'est que temporaire et ne sera en force qu'au cours des mois d'hiver. Le trafic local des voyageurs semble être moindre et la désorganisation de nos services maritimes sur l'Atlantique et le Pacifique, a réduit le mouvement de l'immigration en même temps que l'organisation des voyages autour du globe. Les compagnies ont diminué leur personnel de commis-voyageurs et les partis d'hommes d'affaires sont de plus en plus rares. Ce serait un véritable gaspillage de matériel roulant qui n'amènerait aucun résultat, que de faire circuler des trains vides ; cependant les cédules ont été arangées de manière à laisser entre les points affectés, un service efficace qui pourra amplement

Aussitôt que les conditions le permettront,on accordera d'autres trains, mais dans le moment, les dépenses d'opération doivent être en rapport avec les recettes et ce n'est que d'après une politique sensée des affaires que ces réductions ont été faites.

LE REGIMENT DE LA PRINCESSE PATRICIA SUR LE FRONT

Londres, 7.—(Spéciale).—Un sergent faisant partie du régiment canadien de la princesse Patricia écrit : " Enfin nous sommes où nous voulons être contents de notre petit lot. Nous avons eu un assez bon dîner de Noël lequel se composait de boeuf, de biscuits et de tout ce que nous avons pu trouver. Mon ami et moi n'avons pas été trop mal, car nous avions une carotte, un demi navet, deux poireaux, un oignon deux onces de cubes " oxo " et douze onces de boeuf avec trois biscuits de matelot, le tout mis ensemble et converti en bouillon dans une boîte à conserves Aujourd'hui, nous avons eu notre pudding de Noël, une demi-livre par homme, une livre de jambon en conserve pour quatre hommes et une petite bouteille de vin, aussi pour quatre hommes. Nous sommes tous en excellente santé dans un rayon accessible aux détonations des canons."

LES DESASTRES DE LA FLOTTE ANGLAISE

L'ancien lord de l'Amirauté demanne des détails sur les diverses pertes anglaises.

Londres, 8.—Lord of Selbourne, ancien Lord de l'Amirauté, dans un discours à la Chambre des Lords, a critiqué le message de Sir Christopher Craddock, vu que l'escadre du Pacifique ne pouvait certainement pas suffire à détruire les navires allemands du Pacifique. Il a ensuite demandé des informations au sujet du " Formidable " et du " Bulwark."

Le marquis de Crewe répondit en disant qu'il n'avait rien à ajouter à ce qu'avait dit Winston Churchill Cependant avant l'ajournement l'Amirauté a déclaré que le " Formidable " a été frappé par deux torpilleurs et un sous-marin.

Il n'y a plus que deux croiseurs allemands qui nuisent au commerce et ils ne peuvent échapper aux Alliés.

Revue des travaux du C. P. R. en 1914

Déjà, avant la déclaration de la guerre qui ensanglante aujourd'hui les principaux pays d'Europe, une sérieuse crise financière se faisait sentir et commençait à paralyser les opérations commerciales au Canada. La dépression monétaire sur les marchés, en empêchant la libre circulation de l'argent, fut la cause qu'une foule de compagnies durent remettre à plus tard l'exécution d'entreprises projetées. Ceci fut prévu par Sir Thomas Shaughnessy, qui à la fin de l'année 1913, déclara qu'aucune entreprise nouvelle serait commencée, mais que la compagnie ferait tous ses efforts pour compléter celles pour lesquelles des sommes avaient déjà été votées et qui étaient absolument nécessaires pour améliorer le service. Malgré la grande diminution du trafic causée par la crise et augmentée par la guerre qui fait rage depuis de longs mois, le Pacifique Canadien a tenu parole en continuant l'exécution de ces entreprises qui ont entrainé la dépense de millions, mais qui ont donné du pain à des centaines d'ouvriers.

Les travaux exécutés en 1914 comprennent surtout l'extension des embranchements, la construction de voies doubles, de nouvelles gares, l'érection d'un magnifique hôtel et de nombreuses améliorations apportées aux gares et hotelleries déjà en existence.

A Montréal, la nouvelle gare Windsor a été complétée de telle manière qu'elle pourra suffire aux exigences du trafic pour plusieurs années à venir. Les travaux ont duré quatre ans, mais en 1914, on a surtout été occupé à mettre la dernière main à cet important travail. Cette gare est aujourd'hui sans contredit le plus vaste et le plus beau terminus de tout le Dominion. Un autre terminus considérable complète l'an dernier est la gare de Vancouver, cette reine de la côte canadienne du Pacifique. Depuis déjà quelques années, cette ville a progessé si rapidement que pour suffire aux besoins du trafic toujours croissant il devenait nécessaire de construire une gare plus grande. Le splendide édifice où arrivent maintenant les trains de l'est prouve que le C. P. R. n'a rien épargné pour sutenir sa réputation. L'hôtel actuellement en construction aussi à Vancouver, sera probablement le plus beau de toutes les hôtelleries que possède la compagnie.

A l'exception d'un bout de ligne entre le canal Lachine et Montréal jonction, la voie est maintenant doublée depuis Montréal jusqu'à Farnham ce qui rend beaucoup plus facile la circulation des trains entre la métropole et les principaux centres dela Nouvelle-Angleterre. C'est sur cette section de la ligne principale du Pacifique Canadien que se trouve le pont de Lachine, auquel on posait le dernier boulon en mars 1914. La reconstruction de ce pont qui a duré près de trois ans, a été un vrai tour de force de la part des ingénieurs, car durant tout ce temps, la circulation des trains n'a été interrompue un seul instant.

Une magnifique voie double a été terminée en 1914 entre Montréal et Toronto par le parachèvement de la ligne entre Glan Tay et Agincourt, une distance de 184 milles. Cette ligne, ouverte au trafic le 29 juin dernier, porte le nom de Lake Shore; elle a permis de réduire l'horaire des trains entre les deux plus importantes villes du Canada.

On a fait plusieurs additions aux usines Angus, mais la guerre a été la cause que la construction des wagons et des locomotives a dû être de beaucoup diminuée. A Sherbrooke, on a inauguré les superbes bureaux du Québec Central, ligne appartenant au C. P. R. et qui relie efficacement Lévis à la reine des Cantons de l'Est.

De vastes travaux ont été accomplis ans l'ouest au cours de l'année qui vient de s'écouler. Des embranchements ont été poussés plus loin dans les districts agricoles et de nouvelles lignes ont été construites. Au Manitoba, 26 milles de voies ont été posées entre Gimli et Riverton. Dans l'Alberta et la Saskatchewan, la branche de Bassano, 118 de long, a été terminée ainsi que 27 milles de celle de Suffield On a complété le terrassement de la branche de Lacombe sur une distance de 72 milles.cette ligne aura 221 milles à son parachevement.La ligne de Weyburn qui aura.436 milles de longueur, est actuellement en opération sur une distance de 367 milles ; 110 milles ont été construits en 1914. La branche de Moose Jaw, 22 milles, a été terminée, ainsi que 27 milles de celle de Swift-Current, qui devra avoir 112 milles. Les travaux du posage d'une double voie à la ligne principale ont aussi été très actifs dans les provinces de l'ouest en 1914.

Parmi les lignes subsidiaires bâties l'an dernier, celle de Kettle Valley en Colombie-Anglaise, est l'une des plus importantes. Lorsque cette section sera tout à fait complétée, probablement en 1915, le C. P. R. aura pour ainsi dire une seconde ligne directe de Montréal à Vancouver. Cette ligne passe à travers le fameux district fruitier d'Okanagan et sillonne l'une des parties les plus pittoresque des Rocheuses.

On ne peut passer sous silence dans cette revue des travaux du C. P. R. la part accom-lie en 1914 dans le percement du tunnel de Rogers Pass à travers les Selkirkd. Le forage de cette artère qui aura cinq milles de long, avande rapidement et devra être terminé en 1916. Le tunnel sera le plus long d'Amérique. Notons encore dans l'ouest, l'inauguration au printemps dernier, du superbe hôtel Palliser à Calgary. C'est un nouvel anneau ajouté à la chaine d'hôtelleries que la compagnie possède d'un océan à l'autre. C'est aussi en janvier 1914 que les améliorations à l'hôtel Place Viger de Montréal furent complétées.

Disons en terminant que le Pacifique Canadien a augmenté sa flotte de plusieurs unités au cours des derniers douze mois. Le "Missanabie" lancé il y a quelques mois, fait actuellement le service sur l'Atlantique en remplacement de l'"Empress of Britain" réquisitionné par l'Amirauté pour fins de guerre. Le "Metagama", navire du même genre, c'est-à-dire à deux classes, prendra bientôt la mer. Deux nouveaux navires, le "Princess Irene" et le "Princess Margaret", ont aussi été ajoutés à la flotte qui fait le service de la côte de l'océan Pacifique, de Seattle a Skagway, Alaska.

A Lodz, les Polonais valides sont faits prisonniers de guerre.

"FAUT-IL QU'ILS SOIENT BETES..."

Pensée d'un officier prussien

Un blessé français, soigné dans une ambulance parisienne, a rapporté du front le carnet de notes d'un officier allemand. Celui-ci raconte qu'il a reçu l'ordre de dire à ses hommes que la France est vaincue et que si l'on se bat encore c'est parce que l'accord n'a pu encore se faire sur la question d'argent.

L'Allemagne exige une indemnité de cent milliards, la France n'en voulait donner que cinquante, tout d'abord; après discussion, elle en offre quatre-vingts. Mais l'Allemagne tient bon, elle ne démordra pas de ses cent milliards.

Telle est la raison pour laquelle, bien que la France soit complètement envahie, les Allemands ne peuvent pas encore abandonner leurs tranchées.

Au-dessous de cette stupide légende, l'officier prussien a pris soin d'ajouter:

"Faut-il que nos hommes soient bêtes pour croire à de pareilles bêtises!"

Oh! oui, alors, mais que doivent penser d'eux-mêmes ceux qui ont reçu la mission de la leur faire avaler.

UN SOSIE ?

M. VON A PARIS

Le bruit courait hier de la présence à Paris du général allemand von Schwartzoppen, dont on se rappelle le rôle dans une affaire retentissante.

Nous avons pu avoir, à ce sujet, une conversation avec le marquis de Maussabré qui, encore officier il y a quelques années, entretint des relations suivies avec l'attaché militaire allemand.

M. de Maussabré nous a fait ce récit :

"Samedi dernier, vers 11 heures, je passais rue de l'Arcade, à l'angle de l'impasse de la Madeleine, lorsque je me trouvai presque nez à nez avec M. von Schwartzkoppen. Je m'arrêtai, stupéfait, et, en même temps, je remarquai chez ce promeneur de rencontre un mouvement de sursaut. Il fit un demi-tour sur les talons et s'engagea dans l'impasse. Ma surprise fut telle que, moi-même, je restai un instant médusé. Puis, je m'élançai sur les traces du personnage, il avait disparu.

"Comme l'impasse dont il s'agit forme cul-de-sac, ce monsieur ne peut que s'être réfugié dans l'un des hôtels meublés qui sont situés à cet endroit."

Nous insistons :

—Vous ne croyez pas avoir été victime d'une ressemblance ?

—C'est impossible, à mon avis. A une certaine époque, j'entretins des relations assez suivies avec M. von Schwartzkoppen.

"Depuis, il nous a été donné de nous rencontrer plusieurs fois à Paris et à l'étranger et je puis dire que nous avons vieilli ensemble. Au reste, si je l'ai reconnu, lui aussi s'est trouvé en face d'une physionomie déjà vue. Je n'en veux pour preuve que la façon dont il s'est esquivé.

"M. Von Schwartzkoppen avait un pantalon marron. Il était enveloppé dans un ample pardessus bleu à pèlerine, coiffé d'un petit chapeau melon, il déambulait lentement en fumant une cigarette.

"Ma conviction reste absolue, conclut le marquis de Maussabré. Je m'attendais ce matin à être interrogé, soit par la sûreté générale, soit par le service du contre-espionnage.

"A mon grand étonnement, personne n'est venu avec vous.

L'HEROIQUE BOURGMESTRE MAX DE BRUXELLES

Londres, 7—M. Emile Vanderveide, chef du parti socialiste belge, a soumis au comité de secours en faveur des alliés blessés, un rapport relatif à l'emprisonnement en Allemagne de M. Max, bourgmestre de Bruxelles.

Les informations recueillies au sujet de M. Max, ont été transmises à Londres par M. Joseph Pruzek, secrétaire de l'orphelinat Rationaliste de Bruxelles qui a quitté cette ville le 16 décembre et se rend en Amérique pour y faire des conférences sur la guerre.

Il a raconté que M. Boclant, sénateur de Bruxelles, avait reçu une lettre de M. Max, dans laquelle l'ancien bourgmestre, lui raconte qu'il a été emprisonné dans une cellule contiguë à celles des vulgaires criminels, qu'il est traité comme eux, et qu'il ne peut prendre d'exercice que dans le corridor de la prison. Sa cellule, ajoute-t-il, ne contient qu'un lit, une table et une chaise et ce n'est qu'après des plaintes réitérées qu'il a obtenu un tapis pour couvrir le plancher.

M. Max affirme que non seulement il n'a jamais été mis en jugement, mais qu'il n'a jamais su pourquoi il avait été arrêté

M. le sénateur Boelant pense que le temps est venu de soulever l'opinion publique parmi les nations neutres en faveur de M. Max et il espère que le gouvernement belge en prendra l'initiative.

MORT D'UNE OCTOGENAIRE

Une vénérable octogénaire vient de disparaître dans la personne de Mme Vve Louis Talbot, née Marie Pepin, décédée à l'âge avancé de 84 ans. M. Louis Talbot était, de son vivant, capitaine au long cours et s'occupait aussi d'armer.

La défunte était la mère du sous-chef Talbot, de la brigade des pompiers.

Les funérailles ont eu lieu ce matin au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

Le corps était porté par quatre capitaines de pompiers.

Nous offrons nos condoléances à M. le sous-chef Talbot et à tous les nombreux parents de la vénérable défunte.

Le vice-président M. Bosworth a même entendre que la compagnie avait acheté deux immenses paquebots construits sur les chantiers anglais pour le compte d'une compagnie de navigation allemande. Ils seraient destinés à remplacer les navires réquisitionnés par l'Amirauté anglaise.

Nouvelles du district

(SUITE DE LA CINQUIEME PAGE)

CACOUNA

M. Charles Ouellet et Mlle Louisa Brillant de Fraserville, étaient en visite chez M. E. Rivard le jour des Rois.

—Aussi en visite chez M. Art. Pelletier : MF. Narcisse et Albert Grondin Mlle Mary Grondin.

—Mlle Adèle LeBel, de Mont-Carmel, est en visite pour une quinzaine, chez M. Arthur Pelletier.

—M. Raoul Gasseau est revenu la semaine dernière d'un voyage d'une semaine à Sainte-Angèle.

—M. et Mme Oct. LaBerge, de Montmagny, en visite chez leur père M. George Dionne, depuis quelques jours, sont partis ces jours derniers.

—MM. Maxime Dumont et Louis Deschênes sont partis, mardi matin, pour reprendre les travaux de l'église Saint-Hubert.

—M. Eugène Plourde et Mlle Joséphine Plourde, de Rivière-Ouelle étaient en visite ces jours derniers chez M. J. Bte Dumais.

—Les élections municipales de la paroisse ont eu lieu le 11, MM. Alphonse Paré et Amédée Dionne ont été élus par acclamation en remplacement de MM. Alcide Darisse et Joseph Sirois.

MATANE

M. Chs. Stevenson et David Fortin sont revenus d'une promenade à Saint-André.

—Mlle Emélie Roy est allée passer quelques jours chez des parents à Rivière Blanche.

—M. l'abbé Saint-Pierre, curé de Saint-Luc, était de passage au presbytère.

—M. Eug. McKenna est revenu de Québec où il est allé visiter sa vieille mère.

—M. A. Season est revenu de Québec.

—M. et Mme Arthur Saint-Pierre, de Sainte-Luce étaient chez des parents dans notre ville, ces jours derniers.

—M. J. A. Lebel, notaire, est allé à Saint-Octave assister au service d'un parent.

—M. Joseph Gagné, de la Cie Price, est revenu de Saguenay où il était allé visiter des parents.

—M. et Mme J. Hachy, de Sayabec, étaient les hôtes de M. Charles Stevenson, ces jours derniers.

—Mme James Forbes est allée pour quelques jours chez ses parents à Causapscal.

—Le 11 du courant, M. Philias Desjardins unissait sa destinée à Mlle Lucienne, fille de M. David Desjardins. Nous souhaitons à l'heureux couple tout le bonheur désiré.

—Lundi le 10 janvier, se réunissaient un groupe d'amis chez M. Edouard Bernier à l'occasion de l'anniversaire de Mlle Hermance Bernier. Il y eut partie de "euchre." Voici la liste des prix :

Prix des dames.—Mlle Rose A. Belley, Mlle Blanche Chouinard, prix de consolation. M. Philémon Fckennen.

Prix des messieurs.—M. Paul Emile Charest, M. G. A. Paradis. Prix de consolation, M. Prilémon Mckennen. Il y eût magnifique réveillon servi par Mlle Bernier.

Nos remerciements sincères à nos hôtes.

SAINT-PIERRE

Nos félicitations à M. Joseph Blanchet qui a été élu marguillier, à la fin de décembre, en remplacement de M. Joseph Delagrave sortant de charge.

—A l'occasion des fêtes, un grand grand nombre d'étrangers sont venus dans notre paroisse, visiter des parents et amis. Nous avons remarqué entre autres : M. et Mme Thomas Samson, de Saint-Henri, chez MM. T. Samson et Ubald Talbot.

—M. et Mme Octave Fiset, de Québec, chez M. Alfred Fiset.

—MM. François Kirouack et A. Poitras, de Saint-Eugène, chez M. Aubert Dubé.

—M. et Mme E. Bernier, de L'Islet, chez M. Octave Fiset.

—M. et Mme Isidore Roy, de Lévis, M. Joseph Proulx et Mlle Graria Proulx, du Cap Saint-Ignace ont passé les Rois chez M. Eugène Létourneau.

—Nous souhaitons la bienvenue à notre amie Mlle Emma Lavergne de Québec, qui passe une quinzaine parmi nous en visite chez son père, M. Louis Lavergne.

—Mlle Léda Létourneau est revenue, samedi dernier, d'une promenade de quelques jours au Cap Saint-Ignace où elle a visité des amies.

LA DURANTAYE

M. Amable Gosselin est allé à Montréal, au commencement de Janvier.

—M. Théophile Roy, de Montréal, est venu passer quelques jours chez son père, M. Gédéon Roy, à l'occasion des fêtes du nouvel an.

—M. et Mme Léon Lacroix sont revenus de Québec après avoir passé huit jours chez des parents.

SAINT-DAMIEN

Mme Vve Onésiphore Roy, de Québec, qui était venue passer le jour de l'an chez son père, M. O. Nadeau, est repartie au commencement de la semaine.

—Mlle Arienne Métivier est partie, lundi dernier, pour Ottawa. Bon voyage.

—Les demoiselles institutrices qui étaient venues dans leurs familles à l'occasion des vacances du jour de l'an sont reparties le lendemain des Rois.

—M. et Mme Zénon Métivier font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Alcidas. Parrain : M. Jos. Métivier, marraine, Mlle Rose-Anna Guillemet.

—M. et Mme Allyr Nadeau, de Beauceville, et M. Johnny Nadeau, étaient chez leur père, M. Octave Nadeau, durant le temps des fêtes.

—M. l'abbé J. B. Leclerc, curé de N.-D. du Rosaire, était, ces jours derniers, l'hôte de son frère, M. le curé.

—M. et Mme Joseph Morin et leur fils, M. Arthur, de Saint-Paul, étaient, la semaine dernière, les hôtes de M. Jos. Goulet, marchand.

SAINT-LAZARE

Baptême.—L'épouse de M. Louis Chabot, un fils. Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Ruel.

—DECES.—Mardi, le 5 du courant, est décédé, M. Marcel Côté, à l'âge avancé de 93 ans.

—La mort, cette terrible mort, vient encore de faire une victime dans la personne de Mlle Marie-Ange Larochelle, âgée de 13 ans. Le service fut chanté le 11, par M. l'abbé J. Vaillancourt, curé.

Aux familles éprouvées, nous réitérons nos plus sincères condoléances.

—Mme Wilfrid Bilodeau, de Rochester, Vt., est en visite chez son père, M. Isidore Corriveau et autres parents.

—Mme A. Audet est revenue d'une promenade de quelques jours à Québec et Berthier.

—Mlle Yvonne Audet est partie, ces jours derniers, pour quelque temps à Saint-Camille chez des parents.

CAP SAINT-IGNACE

Lundi le 11 du courant, M. J. Fortin, navigateur de L'Islet, unissait sa destinée à Mlle Bernadette Frigault. Les mariés avaient pour témoins leur père respectif, M. l'abbé Emile Journeau, cousin de la mariée bénit l'union des nouveaux époux.

Durant la messe, de jolis morceaux de chant, sous la direction de notre habile organiste, Mlle Georgette Tremblay, furent rendus avec âme par nos dames et demoiselles et c'est avec plaisir que nous en publions le programme suivant :

"Marche Nuptiale," Tudor, violon, M. Ludger Lemieux.

"Veni Creator," choeur à deux vois, Bordini.

"Célébrons le Seigneur," Rupes. Solo de chant par M. Ludger Lemieux.

"Ave Maris Stella," choeur à deux voix. Solistes : Mme L. Guimont M. J. Tremblay.

Choeur : "O Séraphins." Soliste, M. F. Fraser.

Solo de violon : "Berceuse de Joselyn," Godard par M. Ludger Lemieux.

Choeur. "Serments à Marie." Soliste, Mlle M.-Louise Fraser.

Sortie : Marche "Bon Voyage, Mayet. Violon, M. L. Lemieux.

—Le même matin, M. Sigfroid Fortin, boucher, conduisait à l'autel Marie Rose Alice Bernier, qui était accompagnée de son père, M. Achille Bernier et M. Joseph Fortin servait de témoin à son fils. M. l'abbé Guimont, curé de Sainte-Apolline, oncle du marié, a bénit l'union des époux. N'oublions pas de spécifier qu'un programme musical rivalisant avec le premier nous a fait entendre des pièces brillantes. Nos félicitations à tous et nos meilleurs voeux de bonheur aux époux partis en voyage de noces à Montréal.

VA ET VIENT.—M. et Mme Philippe Tremblay, de Saint-Casimir, sont les hôtes de M. L. Tremblay.

—M. Amédée Saint-Pierre, de Montréal, est l'hôte de son oncle M. Elzéar Guimont.

—Mlles Annette et M. Antoinette Tremblay sont retournées au couvent de Saint-Casimir, après avoir passé leurs vacances chez leur père M. L. Tremblay.

—M. et Mme Emile Thivierge de Montmagny, M. et Mme Maximin D'Aigle, de Saint-Jean Port-Joli, M. et Mme Irénée Saint-Pierre, de Saint-Aubert, M. et Mme Léonce Thibault, de L'Islet, se sont rendus passer le temps des fêtes chez M. Venant Gamache.

—Mlle Yvonne Gamache est partie à Montmagny où elle passera quelques jours chez sa soeur Mme Emile Thivierge et quelques parents.

—M. J. E. Gourdeau, de la "Sun Life" est de passage ici se rendant chez M. Achille Bernier, lui remettre entre les mains la somme de mille dollars ($1.000), en paiement de la prime d'assurance de son fils, noyé accidentellement il y a un mois. Félicitons la compagnie "Sun Life" de l'empressement avec lequel elle paie ses assurés ; je ne ferai pas ici l'éloge de cette riche compagnie, mais je dirai en passant : "Peuvent se compter heureux ceux savent bénéficier de ses avantages.

—MM. Alfred et Joseph Fournier sont partis à Québec se rendant au chevet de leur frère, M. Augure, dangereusement malade à l'Hôpital du Sacré-Coeur.

—M. Alfred Gamache nous est revenu après une absence de quelques mois à Montréal.

—Un dernier mot pour féliciter M. le maire Landrus Méthot, et M. Alphonse Bernier conseiller, d'être restés victorieux à nos dernières élections municipales qui ont eu lieu le 12 du courant.

VILLAGE DES AULNAIES

Dimanche dernier avait lieu chez M. Alph. Caron une réunion de famille. On remarquait : M. et Mme Joseph Caron, M. et Mme Emile Pelletier, ainsi que Mesdames C. Caron, Calixte Lagacé. On se sépara à une heure avancée emportant un joyeux souvenir de cette soirée.

SAINT-AUBERT

Le 11 du courant, M. M. Fortin épousait Mlle Léda, fille de M. François Pelletier, de Saint-Pamphile, et M. Antonio Caron épousait, à Saint-Pamphile, Mlle M. Gagnon fille de M. Auguste Gagnon.

Nous souhaitons aux nouveaux époux un bonheur parfait.

—Le 10 du courant, M. Joseph Caron, sacristain était à Saint-Pamphile, en voyage d'affaires.

—Après les belles vacances du Jour de l'An nos institutrices et nos écoliers se sont tous mis au travail avec ardeur.

—MM. Joseph et Xavier Deschênes, sont allés le 11 assister aux funérailles de leur frère, M. Deschênes, décédé à Saint-Jean Port-Joli.

—Mme Vvs Jean Chouinard, de Saint-Jean Port-Joli est l'hôte de M. et Mme Albanie Bélanger.

RIVIERE-OUELLE

M. Jos. Gagnon est revenu dans sa famille après un long séjour à Montréal.

—M. et Mme Luc Dupuis, de Saint-Roch, étaient en visite la semaine dernière, chez M. Casgrain.

—M. Amédée Pelletier, de Saint-Roch, était de passage à la Rivière-Ouelle, lundi.

—Mlle Alice Deschênes, de Montréal, est en visite chez son père, M. Louis Deschênes.

—M. Eugène Plourde et sa soeur Mlle Joséphine, sont en promenade à Cacouna.

SAINT-PACOME

M. Léon Martin a acheté la propriété de M. Jos. Drapeau où il a fait sa résidence. A M. et Mme Martin nous souhaitons la plus cord ale bienvenue.

—Nous aurons un orgue mû par l'électricité ; déjà les pôteaux sont posés. Plusieurs citoyens sont désireux de profiter de l'aubaine en installant l'électricité dans leur résidence. Le pouvoir est fourni par la "Rivière-Ouelle Pulp & Lumber Co."

—Mlle Bernadette Michaud est revenue d'un voyage de quelques jours à Québec.

—Mme François Michaud est retenue à sa chambre depuis huit semaines par une grave maladie. Ses médecins ne désespèrent cependant pas de la sauver.

—Mme Napoléon Meunier est partie le 12, pour l'Hôtel-Dieu de Québec.

NAISSANCE.—L'épouse de M. Louis Bard, une fille baptisée sous les noms de Aline-Germaine. Parrain et marraine, M. Léon Milliard et Mlle Edith Milliard, oncle et tante de l'enfant.

DECES.—La mort vient d'enlever à l'affection des siens une jeune femme, Mme Xavier Desjardins, âgée de 25 ans. Le service et la sépulture ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et amis. Cette jeune femme ne laisse que des regrets. A la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères sympathies.

SAINT-EPIPHANE

Le 7 janvier est décédé M. Alfred Emond, fils de M. Louis Emond. Il était âgé de 13 ans.

—M. Elisée Bérubé et sa soeur, Mlle Marie-Louise sont en visite à Saint-Alexandre, chez M. Elie Bérubé, leur oncle.

—M. et Mme Alfred Gagnon sont à Québec pour quelques jours.

—M. Arthur Gamache, de l'Alberta, est dans sa famille pour quelque temps.

—Notre bon curé a terminé sa visite pastorale.

—M. Auguste Dionne, de Saint-Pascal, était en visite la semaine dernière, chez son frère, M. Amable Dionne.

—Mlle Marie-Louise Litalien, après un séjour d'un mois à la Rivière-du-Loup est arrivée dans sa famille.

—M. Joseph Pelletier remplace M. Pierre Michaud, comme marguillier.

PRICE

M. Thomas Gazé a été élu marguillier en remplacement de M. J. B. Michaud.

—M. Jos. Saint-Onge, de Trois-Pistoles, est venu passer les fêtes chez sa mère, Mme J. B. Saint-Onge.

—M. et Mme Ovide Lepage, de Saint-Ulric, étaient en visite chez M. Arthur Roy, dimanche dernier.

—M. Alph. Ouellet nous est arrivé enchanté d'un voyage de dix jours chez ses parents à Saint-Eloi.

—Mlle O. Saint-Onge nous a quittés pour retourner au couvent de New Castle.

—M. Jos. et Philippe Michaud, Léonidas et Emilien Bourgoin sont retournés au séminaire de Rimouski.

—M. Frs. Michaud, de Mont-Joli, est en visite chez son frère, M. J. B. Michaud.

—M. Ernest Lafleur, de Montréal, est revenu d'un voyage de 5 semaines à Sainte-Angèle.

NOTRE-DAME DU PORTAGE

Mlle B. Bélanger, de Rivière du Loup, est en visite chez des amis.

—Après avoir passé de belles vacances, nos écoliers et écolières, nous ont quittés bien décidés de travailler avec ardeur jusqu'à la fin de l'année.

—Le dégel du 7 janvier a brisé complètement nos chemins si bien que nous voilà encore une fois en voitures roulantes on croit qu'il va être difficile de faire le charroyage du bois.

SAINT-FRANCOIS

A la dernière séance, pour l'élection des membres du Cercle Agricole, ont été élus : M. l'abbé Geo. Pelletier, président ; MM. Edouard Morin, vice-président ; Edouard Boulet, secrétaire ; Directeurs : MM. Gilbert Simard, Cyrille Paré, Léger Théberge, Joseph Dumais et Xavier Guimond.

—Le onze du courant, les conseillers se sont réunis, sous la présidence de M. Cléophas Morin, maire, pour élire deux de leurs membres. MM. Arthur Vézina et Joseph Miller, ont été élus unanimement, pour remplacer MM. J. Théberge et Jos. Marois. Nous leur présentons nos félicitations.

—Mesdames Damase Bélanger et F. Lemieux, de Québec, étaient en visite ces jours-ci, chez M. Nicolas Bélanger.

SAINT-VICTOR

DECES.—Depuis le commencement de l'année, nous avons dû enrégistrer le décès de M. Achille Lachance, fils de M. Gédéon Lachance, décédé le 2 du courant, à l'âge de 17 ans.

Son service et sa sépulture ont eu lieu lundi, le 4.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères condoléances.

MARIAGES.— Lundi, le 11 du courant, M. Nap. Gagné, de Cookshire, conduisait à l'autel Mlle Marie-Louise Nadeau, fille de notre concitoyen, M. Amédée Nadeau.

—Mardi, le 12, M. J.-Edmond Veilleux, fils de M. Olivier Veilleux épousait Mlle Desneiges Cliche, fille de M. Thomas Cliche, cultivateur de cette paroisse.

Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

STATISTIQUES PAROISSIALES. —Pendant l'année 1914, il y a eu à St-Victor 106 baptêmes ; 38 sépultures, dont 20 d'adultes et 18 d'enfants ; et 25 mariages.

UN ETUDIANT.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS.

COUR SUPERIEURE—Beauce

Montmagny, à savoir :
No 1560.

ELZEAR DUCHESNEAU, de Saint-Cajetan, d'Armagh, Demandeur ; contre THOMAS DOSTIE et PHILIPPE GRONDIN, de Saint-Joseph de Beauce, Défendeurs et les dits défendeurs saisissant.

Des lots numéros trente et trente-et-un (30-31), connus et désignés au cadastre officiel pour le troisième rang du canton d'Armagh, dans le comté de Beliechasse avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Cajetan d'Armagh, le VINGTIEME jour de JANVIER prochain, 1915, à DIX heures du matin.

GEO. ROY,
Shérif.

Bureau du shérif.
Montmagny, 16 décembre 1914.
6525.

(Première publication, 19 décembre 1914).

Elections municipales du district de Montmagny

Nous donnons ci-dessous le résultat des élections municipales de lundi dans notre district :

VILLE DE MONTMAGNY

Les élections municipales, en vertu de la nouvelle chartre de la ville de Montmagny, n'auront lieu que le premier février prochain.

SAINT-THOMAS

MM. Diogène Laberge et Albert Thibault ont été élus, le premier par 96 voix et l'autre, par 82 voix, en remplacement de MM. Thomas Chabot et Alexandre Talbot.

CAP SAINT-IGNACE

M. Léandrus Méthot, maire, a été réélu par 11 voix de majorité contre M. Joseph Fortin, et M. Alphonse Bernier a été élu par dix voix de majorité contre M. Auguste Richard, après deux jours de votation.

BERTHIER

MM. Michel Laflamme et Aristide Guillemette ont été élus en remplacement de MM. Alfred Roy et Théodule Guillemette.

SAINT-PIERRE

M. Ludger Talbot a été réélu par acclamation et M. Alfred St-Pierre a été élu en remplacement de M. Théophile Blais.

SAINT-FRANÇOIS

MM. Arthur Vézina et John Miller ont été élus en remplacement de MM. Cléophas Lamonde et Théophile Garant.

SAINTE-EUPHEMIE

MM. Edouard Fradet et François Marcoux ont été élus en remplacement de MM. Pitre Fortin et Philéas Breton.

SAINT-PAUL DU BUTON

MM. Adélard Boulet (Prudent) et Charles Gagné ont été élus en remplacement de MM. Charles Côté et Elzéar Boulet.

NOTRE-DAME DU ROSAIRE

M. Joseph Mignault a été élu en remplacement de M. Alfred Fournier, et MM. Edmond Fortin et Léonidas Boisvert ont été élus en remplacement de MM. Désiré Fradette et Stanislas Côté.

L'ISLETVILLAGE

MM. le Dr L. M. Moreau, Joseph Normand et Joseph Pierre Caron ont été réélus.

Paroisse

M. Auguste Gamache a été réélu et M. Joseph Coulombe a été élu en remplacement de M. Désiré Lavoie.

SAINT-EUGENE

MM. Amédée Kirouac Joseph Pelletier et Napoléon Richard ont été réélus.

SAINT-MARCEL

M. Alphonse Pelletier a été élu en remplacement de M. Luc Dancause, et M. Télesphore Pelletier a été élu en remplacement de M. Erasme Richard.

SAINT-CYRILLE

MM. Gatien Caron et Eustache Lamarre ont été élus en remplacement de MM. Zéphirin Lord et Charles Bernier.

SAINT-PAMPHILE

MM. Maxime Pelletier, Joseph Blanchet et France Rouleau, ont été élus, le premier par 34 voix, le deuxième, par 33 voix et le troisième par 33 voix, contre MM. Eug. Gamache, Emile Ouellet et Prudent Blanchet, en remplacement de MM. Herm. Chouinard, Mathias Langlois et Hormidas Dupont, sortant de charge.

SAINT-JEAN PORT-JOLI

MM. Ulric Morin, Gustave Déchêne et Amable Duval ont été élus en remplacement de MM. Philéas Caron, Joachim Gamache et Hospice Déchêne. Coïncidence curieuse, ce dernier, qui est décédé a été inhumé le même jour que sa charge expirait.

SAINT-LOUISE

MM. Arthur Gagnon et Benjamin L'Etoile ont été élus par acclamation.

SAINT-ROCH DES AULNAIES

MM. Achille Lizotte, Auguste Caron et Emile Pelletier ont été élus en remplacement de MM. Joseph Alexandre, Romuald Tremblay et Auguste Anctil.

SAINTE-PERPETUE

M. François Morneau a été réélu, et MM. Cyprien Bois et Moïse Vaillancourt ont été élus en remplacement de MM. Frs Pelletier et Servule Lagacé.

SAINT-ADALBERT

M. Horace Duval a été réélu pour un deuxième terme. M. Amédée Déchêne et Joseph Bourgault ont été élus en remplacement de MM. Maxime Gagnon et Elie Dumas.

SAINT-AUBERT

MM. Aubert Fournier et Gaspard St-Pierre (fils de Servule) ont été élus en remplacement de MM. Georges Fournier et Eugène Fortin.

SAINT-DAMASE

M. Damase Snéchal a été réélu et M. Auguste Ouellet a été élu en remplacement de M. Charles Gagnon.

SAINTE-ANNE DE LAPOCATIERE

MM. Philippe Anctil et Marius Martin ont été élus en remplacement de MM. Philippe Pelletier et Bruno Lizotte, qui sortent de charge.

SAINT-CHARLES

Ont été élus pour le Rang du Nord, M. Omer Roy en remplacement de M. Damase Turgeon, et pour le rang de la Hitrière, Monsieur Joseph Boulanger en remplacement de M. Georges Lachance.

SAINT-RAPHAEL

M. Elzéar Dubreuil a été élu en remplacement de M. Gaudiose Carbonneau, et François Roy (Narcisse) en remplacement de M. Napoléon Bouchard, tous deux sans opposition.

SAINT-VALIER

MM. Ovide Roy et Pitre Blouin ont été élus en remplacement de MM. Joseph Roy et Damase Gourgue.

SAINT-DAMIEN

MM. Régis Fradette, Omer Bissonnette et Narcisse Labbé ont été élus par acclamation en remplacement de MM. Joseph Brochu, Joseph Fradette et Wm. Guillemette, sortant de charge.

SAINT-MICHEL

MM. Gaudiose Côté et Jos. Sylvain ont été élus en remplacement de MM. Télesphore Gagnon et Aurèle Crépeau.

SAINT-LAZARE

MM. Joseph Gosselin et Joseph Audet ont été élus en remplacement de MM. Joseph Dumas et Joseph Larochelle.

BUCKLAND

MM. Xavier Lapointe et Joseph Breton, cultivateurs ont été élus en remplacement de MM. Léon et Pierre Corriveau.

SAINT-GERVAIS

M. Adélard Laflamme et Alphonse Toussaint ont été élus en remplacement de MM. Pierre Dion et Pierre Lantagne.

ARMAGH

MM. Adélard Boutin et J. N. Roy ont été élus en remplacement de MM. Albert Langlois et Adélard Lemieux.

SAINT-PHILEMON

MM. Ferdinad Laliberté et Marcellin Noël ont été réélus par acclamation.

BEAUMONT

MM. Alexandre Turgeon et Adélard Turgeon ont été élus en remplacement de MM. Hilaire Turgeon et Charles Côté.

SAINTNERE

MM. William Aselin et Jean Poliquin ont été élus en remplacement de MM. David Breton et Adélard Doiron.

MONT CARMEL

MM. Polydore Saint-Onge et Thomas Lavoie ont été élus en remplacement de MM. Thomas Soucy et Adélard Raymond.

SAINT-ELEUTHERE

MM. Florian Lapointe et Edouard Bernier ont été élus en remplacement de MM. Joseph Levasseur et Octave Lévesque.

SAINT-DENIS

Il n'y a pas eu d'élections parce que les candidats proposés n'étaient pas qualifiés.

COUR SUPERIEURE, QUEBEC

Liste des bureaux d'avocats de Québec qui ont pris au moins 20 causes durant l'année 1914.

Choquette, Galipeault, St-Laurent, Métayer et Laferté	223
Belleau, aBillargeon et Belleau	160
Taschereau, Roy, Cannon, Parent et Fitzpatrick	155
Casgrain, Rivard, Chauveau et Marchand	142
Drouin, Sévigny et Drouin	142
Moraud et Savard	132
Turgeon, Roy, Langlais et Morin	121
Geliy et Dion	58
Dupré Gagnon et Champoux	55
Francoeur, Vien et Thériault	51
Bernier, Bernier et DeBilly	54
Alleyn Taschereau	42
Bédard, Lavergne et Prévost	40
Abel Rochette	40
Marc Aurèle Lemieux	40
Pentland, Stuart, Gravel et Thomson	38
J. A. Lane	36
Plamondon et Bédard	34
Wm. Larue	32
Cannon, Power et Roy	29
Rouillard et Boissonnault	29
Darveau et Darveau	28
F. Flynn	26
Grenier et Paré	25
Guay et Frémont	24
Demers et Demers	22
Charles Smith	22
Wilfrid Edge	20
Hubert Cimon	20
Arthur Bélanger	20
Emile Parent	20
Louis Larue	20

Montréal, 14.— "On dit que les Canadiens resteront en Angleterre tant que tous les cas de méningite n'auront pas été guéris", rapporte le correspondant du Star à Salisbury. "L'épidémie aurait commencé à Valcartier", dit-il.

LE SERVICE DES WAGONS-BUFFETS MODERNES

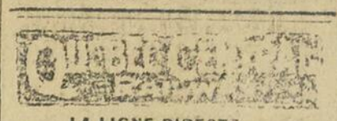
Revue des employés des chemins de fer du gouvernement canadien.

Un grand nombre de voyageurs qui sont devenus les habitués des wagons-restaurants sur nos trains directs, lorsqu'ils entrent dans l'un de ces wagons magnifiquement montés et que le conducteur en uniforme les place en face d'une table recouverte d'une nappe blanche comme la neige et garnie de ce qu'il y a de mieux en vaisselle et en argenterie, peuvent à peine se rendre compte de la somme d'efforts et d'attention soutenue aux détails requis daons le but de donner aux passagers ce confort matériel qui donne satisfaction et jouissance à l'homme le plus difficile.

La moyenne des voyageurs oublie vite qu'il y a vingt-cinq ans les chemins de fer n'offraient pas un tel luxe, ils aceptaient les conditions du voyage tel quel ils voyageaient sur les trains régulier de jour, et ils avaient leur repas aux restaurants des gares à divers endroits le long de la ligne. L'augmentation des voyages exigeait quelque chose de mieux à cela ; on introduisit donc le service des buffets dans les wagons dortoir et salon, où l'on y servait de légers repas aux voyageurs. Mais la nécessité de servir des repas réguliers au cours du voyage se fit impérieuse, et de là est venue l'idée du wagon-restaurant moderne.

Le wagon-resautant est aujourd'hui uen voiture d'élégance, construite des meilleurs matériaux et fini avec le meilleur goût. L'une de ces voitures coûte dans le voisinage de $25,000, exception faite du mobilier, argenteries, etc. Chaque voiture a son personnel de huit hommes, viz. Le conducteur, le chef, le second et le troisième cuisinier, trois serviteurs aux tables et un homme pour le garde-manger. Quand on s'arrête à calculer le montant de gages payés, le coût des aliments qu'on sert et les menus inévitables, on peut se faire une idée que l'exploitation de ces restaurants mobiles ne sont pas une source de profits, cependant ils procurent au public voyageur l'accommodation exigée par la vie moderne.

Nos plus grands wagons-restaurant sont capables d'asseoir trente personnes, car il y a cinq tables pour quatre d'un côté, et cinq tables pour deux de l'autre. Un tiers de chacun de ces chars est occupé par la cuisine, et si on considère le nombre des gens qui sont servis lorsque les jours de voyage sont bons, on s'étonne qu'une telle affluence et une telle perfection de nouriture puissent émaner d'un département culinaire si restreint. La cuisine des wagons-restaurant n'en est pas moins un modèle de perfection, chaque pouce carré d'espace étant utilisé et le chef ayant tous les ustensiles à sa portée. Inutile de dire que c'est une merveille de propreté, ce qui est un principe auquel on adhère rigidement.



LA LIGNE DIRECTE
Possédant des chars à dîner et Pullman directs pour New-York

Les trains quitteront Lévis comme suit:

EXPRESS POUR LES MONTAGNES BLANCHES

8.00 A. M.—Pour Portland, Sherbrooke et toutes les stations locales, tous les jours, excepté le dimanche.

EXPRESS DE NEW-YORK ET BOSTON

3.30 P. M.—Pour Boston, New-York, Sherbrooke et Springfield. Tous les jours. Char Pullman direct pour New-York, faisant raccordement à Sherbrooke avec le Pullman pour Boston.

Pour la division de Chaudière et Mégantic, tous les jours, dimanche excepté.

Traverse de Québec, 30 minutes avant chaque heure indiquée.

Le bagage est reçu et examiné du côté de Lévis.

Pour information et location de Pullman, s'adresser au bureau des billets, à F. S. STOCKING, rue St-Louis, Québec, représentant Thos. Cook & Son, et toutes les lignes de steamers océaniques du Canada et des Etats-Unis. Téléphone 82.

ATTENTION

Nous voulons introduire NOS BAS

de soie américains.
de cachemire américains
de coton américains

Ils ont supporté l'épreuve. Ils donnent aux pieds un confort réel. Pas de coutures qui ouvrent ou se défont. Ils ne se dégonflent jamais ni ne se dégonflent, car ils sont tricotés par l'intérieur et non pas simplement pressés.

Ils sont garantis pour leur belle apparence, leur forme, la supériorité de la matière première. Ils sont absolument sans défaut. On peut les porter six mois sans qu'ils se percent, sinon nous les remplacerons pour rien.

NOTRE OFFRE SPECIALE

à toute personne nous envoyant $1.00 en argent ou en bon ou mandat de poste pour couvrir les frais d'envoi et d'annonces, nous enverrons franco par malle avec une garantie écrite fournie par une Cie de 5 millio de piastres soit : 3 paires de nos Bas de soie américains, valant 75c tels la paire, soit : 4 paires de nos Bas de cachemire américains, valant 50 cts la paire, soit : 4 paires de nos Bas de coton américains, valant 50 cts la paire, soit : 6 paires de Bas d'enfants.

Donnez la couleur et la grandeur désirées et dites si ce sont des bas d'hommes ou de femmes que l'on désire.

Ne retardez pas. Cette offre expire dès que nous aurons choisi notre marchand dans votre localité.

The International Hosiery Co
P. O. Box 244
DAYTON, OHIO, U. S. A.

Employez l'électricité et soyez en bonne santé.



Toutes les autorités médicales conviennent que le traitement à l'électricité est le meilleur pour le rhumatisme, la névralgie, le mal de dos et les jambes. Demandez cet appareil privé qui vous durera des années, fera circuler le courant électrique à travers votre corps et soulagera vos douleurs.

Prix pour l'appareil complet avec batterie, bobines et livre de direction $6.00 seulement.

Envoyez $1.00 maintenant et nous vous enverrons un appareil complet sur approbation.

ELECTROPATHIC CO.,
140, Liberty Street,
NEW-YORK.

Position pour l'automne et l'hiver

Nous avons une bonne affaire à proposer à un vendeur de confiance et énergique, pour vendre, dans ce district, des arbres fruitiers des arbres à petits fruits, des arbustes, etc. Salaire hebdomadaire, assortiment complet d'échantillons gratis, territoire exclusif.

PLUS DE 600 ACRES

Cultivés en arbres fruitiers et plantes décoratives. Nous vendons, par l'entremise de nos vendeurs, directement au consommateur, et nous garantissons la livraison de beaux arbres frais. Nos agences ont de la valeur à cause du service que nous donnons et du volume d'affaires que nous faisons. Maison fondée il y a 35 ans. Ecrivez à Pelham Nursery Co., Toronto, Ont.

P. S. —Beau catalogue envoyé sur demande au solliciteur ou aux personnes désirant des plantes.

Terre à vendre

Etant le " Domaine seigneurial " de la " Seigneurie Vincelot " dans la paroisse du Cap Saint-Ignace.

Etant le No. 78 du cadastre contenant 190 arpents en superficie, ou environ quatre arpents et 8 perches de front, le long du fleuve, sur 42 arpents de profondeur A vendre aussi : une " terre à bois " de 2 et ¾ sur 23 ou 24 arpents. Appartenant à **M. A. J. C. Beaubien, notaire** et greffier des **cours de justice à Montmagny, P. Q.** M. Beaubien vient de vendre une terre voisine, de 95 arpents en superficie (moitié de celle-ci) $5,500.00 en argent comptant.

Peu d'argent comptant exigé.—J. N. O.



L'Anglais DANS UN Coup d'Œil
Pour les Français

VOICI un nouveau système des principes les plus simples, pour l'instruction par soi-même. Par Henry Monsieur. Cette méthode est connue pour être la meilleure, pour apprendre l'anglais sans maître, qui a jamais été publiée. Elle explique, simplement et complètement, les différents tons des lettres, donne un vocabulaire suffisant ordonné, des mots le plus communément employés, simplifie la grammaire, et donne un assez grand nombre d'exercices en expressions faciles, comprenant le plupart de celles nécessaires dans la conversation ordinaire. La prononciation de tous les mots anglais est rendue en français. Ce livre est concis, explicite, pratique, et complet.

12mo. couverture en carton. PRIX, 25 cts

expédié franco à n'importe quelle adresse sur réception du prix. Département "L" "Le Peuple", Montmagny.



RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT LES TERRES DU NORD-OUEST

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu male de plus de 18 ans pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions.

Devoir.—Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à 9 milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres à certaines conditions. Une maison habitable est requise, quand la résidence est établie dans le voisinage.

Dans certains districts, un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix $3.00 l'acre.

Devoir.—Six mois de résidence chaque année au cours de trois ans après avoir obtenu la patente pour homestead aussi la culture en plus de 50 acres de terre. La patente de préemption peut être obtenue, aussitôt que celle du homestead, à certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3.00 l'acre.

Devoir.—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Cependant quand le terrain est dur, facile ou rocailleux, l'étendue à cultiver peut être diminuée. L'élevage des bestiaux peut remplacer la culture, sous certaines conditions.

W. W. CORY
C. M. G.
Sous-ministre de l'intérieur

N. B.—La publication non autorisée de cet avis ne sera pas payé.

SAVON COMFORT "SANS RIVAL"

Plus vous vous en servez, Plus vous l'aimez !



SIROP D'ANIS GAUVIN



QUAND BÉBÉ FAIT SES DENTS.

La dentition du Bébé est accompagnée de malaises, de souffrances auxquels les mères sont anxieuses d'apporter un prompt soulagement. C'est à cette période toujours redoutée que l'on appréciera les bienfaisants effets du

Sirop d'Anis GAUVIN pour les Enfants

Une Attestation entre mille.

Cher M. Gauvin, Veuillez trouver ci-inclus un mandat pour deux bouteilles de votre fameux Sirop d'Anis Gauvin que nous trouvons indispensable pour les enfants. Mme Jno. J. Lefebvre 450, 17th Ave. Vancouver C. A.

EN VENTE PARTOUT
25c LA BOUTEILLE



CONTRE LA MIGRAINE : Il n'y a pas de remede plus efficace que les CACHETS GAUVIN. 25c la boite. En vente partout

J. A. E. GAUVIN,
Pharmacien-Chimiste, - MONTREAL

LUNETTERIE DE PRECISION

CHEZ J. E. GAGNON, L'OPTICIEN SPECIALISTE

Les verres toriques avec monture IDEALE, une spécialité. Attention toute spéciale aux ordonnances des oculistes. Prix raisonnables.

160 RUE S.-JEAN, QUEBEC, TELEPHONE 868.

LE NOUVEAU CLAVIGRAPHE OLIVER No 7

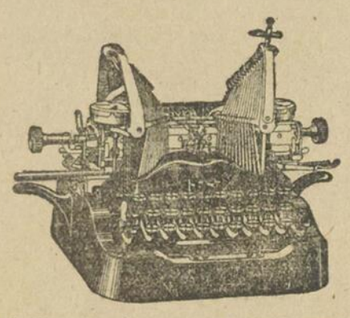
The OLIVER 7 Typewriter No.

Nous annonçons un ton énant modèe—lOliver No 7—un clavigraphe d'une excellence insurpassable, avec ses méthodes d'opération automatique et ses perfectionnements qui atteignent le zénith du progrès dans la fabrication des clav graphes. C'est une merveille de beauté, de vitesse et d'action facile. C'est le clavigraphe porté à l'extrême limite d'efficacité.

L'Oliver No 7 renferme à la fois toutes les innovations antérieures et un nouveau mécanisme automatique comme on n'en a jamais vu dans aucun clavigraphe. C'est un prodigieux saut qui place l'Oliver dix ans en avant de son temps. Il est si léger de touche, si facile à conduire que les experts en sont étonnés. C'est un modèle qui signifie pour le clavigraphiste une agréable facilité d'opération.

C'est un modèle qui assure la meilleure clavigraphie un plus long et un meilleur service.

Le No 7 est maintenant exposé et en vente dans toutes les agences Oliver aux Etats-Unis.



Le nouveau clavigraphe et ses a- mélioration[illegible] et de nouvelles adoptions qne nous ne pouvons en énumérer ici.

Le clavier à coussins d'amortissement avec ses clefs d'ancrage et les nouvelles méthodes d'opération automatique signifient moins de travail pour les mains, moins d'absorption pour les yeux, moins d'effort manuel et mental.

Avec toutes ces étonnantes améliorations mécaniques, nous avons fait la plus belle et la plus symétrique machine. A tous les points de vue, l'Oliver No. 7 atteint le superlatif de l'excellence.

Rien de ce qui peut être désirez n'a été omis. Les nouvelles commodités, les nouveaux perfectionnements qui se trouvent dans le No. 7 représentent un énorme débourbé et augmente considérablement sa valeur mais le prix n'en a pas été élevé d'un sou. Nous maintenons même notre système de vente à17 cents par jour, comm pour les modèles antérieurs.

L'Oliver No. 7, avec son fameux caractère d'imprimerie, si on en fait la demande, se vend sans charge additionnelle.

C'est votre intérêt d'examiner la nouvelle machine avant d'acheter un ciavigraphe. Remarquez sa beauté sa vitesse,son action facile, ses étonnantes méthodes d'opération automatique.

C'est un fait significatif que le clavigraphe qui introduit de mémorables innovations telles que la visibilité de l'écriture, la lecture facile, le caractère d'imprimerie soit aussi le premier à presente des méthodes d'opération auso matique.

The OLIVER Typewriter Co.
Oliver Typewriter Building CHICAG

LA FETE DES ROIS

ET SON HISTOIRE

Le mot "Epiphanie" signifie "apparition". C'est pourquoi les gnostiques et les manichéens ont voulu fêter, ce jour-là, le baptême du Christ, circonstance dans laquelle se manifesta à Jean-Baptiste-le-Précurseur la divinité de son disciple, devenu dès cet instant son maître. Mais les catholiques, en célébrant l'Epiphanie, entendent commémorer l'apparition de l'étoile aux mages, venus, selon les uns de la Perse, selon les autres de l'Arabie Heureuse, pour présenter leurs adorations au miraculeux enfant de Bethléem.

Au Moyen-Age, on représentait à cette occasion, dans les églises, le Mystère des Rois Mages, que rythmaient les versets sacrés et les répons des chantres. Trois chanoines en dalmatique resplendissante figuraient les messagers de l'Orient, et la cérémonie, solennelle et lente, ne laissait pas d'être empreinte d'un caractère assez imposant. Mais, par un besoin de réaction naturel à la jeunesse, les étudiants prirent peu à peu l'habitude, à la suite de toute cette pompe cultuelle, de se livrer à des divertissements plus profanes, d'origine toute païenne, et contre lesquels les prélats s'élevèrent souvent avec véhémence.

Le zèle de quelques-uns alla même jusqu'à condamner l'usage du gâteau des rois et des réjouissances familiales auxquelles il donnait lieu. Il est vrai de dire que cette coutume n'a pas été innovée par le christianisme. Les Hébreux, les Grecs, les Romains, d'autres peuples encore, avaient déjà conçu cette amusante idée de conférer à l'un des convives le titre de "roi du festin". Et ce qui rendait cette pratique plus joviale que de nos jours, c'est que le titulaire d'une si éphémère royauté devait ordonner à chacun de manger, de boire et de chanter juste à l'inverse de ses goûts ou de son talent. C'était surtout à l'époque des saturnales, c'est-à-dire du 25 décembre au 6 janvier, que cet usage était le plus suivi. Aussi s'explique-t-on que l'autorité ecclésiastique n'ait pas vu avec faveur se perpétuer chez les fidèles une habitude que le paganisme avait poussée autrefois jusques aux pires licences.

Néanoins, la fête des rois, telle qu'elle se pratiquait dans les familles, au moyen-âge, était tout à fait innocente. On peut même dire qu'il y avait une touchante poésie dans cette coutume naïve de nos pères. La personne la plus respectable de l'assemblée était nommée "ordonnateur du repas". Au moment du dessert, on apportait triomphalement la galette, dans laquelle la fève se trouvait cachée. Le plus jeune enfant de la maison était alors hissé sur la table, et l'ordonnateur, tout en coupant le gâteau, lui demandait : "Phoebe domine", pour qui ce morceau ?" L'enfant répondait, au premier quartier : "Pour le bon Dieu" et l'on donnait cette part à un pauvre que l'on avait recueilli. Puis la distribution se continuait, en suivant l'ordre de préséance entre les convives.

Messieurs les savants ont prétendu que la formule d'interrogation devait être "Fabae domine", ce qui signifie "Seigneur de la fève", tandis que "Phoebe domine" veut dire "Seigneur Phoebus" ou "Dieu Soleil". Leur objection est des plus logiques, et elle paraît en effet très fondée. Mais—est-ce survivance du langage païen dans une tradition dont l'objet a changé ?— jamais les gens du peuple n'ont prononcé "Fabae", et je me rappelle fort bien, pour ma part, avoir toujours entendu dire, dans mon enfance, "Phoebe domine".

La plus heureuse conséquence de la célébration de cette fête fut qu'un certain nombre d'enfants pauvres sortirent à tout jamais de leur misérable condition. L'usage voulait, en effet, que chez les princes et dans les riches familles on adoptât, ce jour-là, un enfant indigent et qu'on se chargeât, à l'avenir, de son éducation.

A la Cour, rois, ministres et courtisans ne dédaignaient pas les divertissements de l'Epiphanie. Et il arriva plus d'une fois qu'un intendant, devenu roi de la fève, choisit son monarque pour écuyer, et profita de la circonstance pour lui faire entendre de quelle façon un simple officier désirait être traité par son souverain.

A côté de la galette des rois, une autre coutume s'est établie peu à peu, que l'on pratique toujours dans les familles de certaines provinces. On plie soigneuseent, de façon à en cacher l'image, les fiches où sont représentés le "Roi", le "Panetier", l'"Echanson", le "Fou", etc., etc., et on les agite dans un chapeau. Puis un des enfants tire un à un les billets et les distribue successivement à tous les convives.

Outre "le roi de la fève", il y a ainsi un "roi de la table" ayant toute une cour : bouffon, médecin, musicien, officier panetier, etc. Chacun chante alors le couplet correspondant à sa fonction, couplet qui est inscrit sur le billet qui lui est échu.

Naturellement cet usage donne lieu à toutes sortes de drôleries, qui viennent à propos entretenir la gaieté.

Une des particularités de ces réjouissances familiales est le cri de "Le Roi boit !" ou "La Reine boit !" que tous doivent pousser en choeur chaque fois que le "roi" ou la "reine" qu'il s'est choisie, porte son verre à ses lèvres. On rapporte que, dans deux occasions différentes, ce cri fut funeste à des oeuvres dramatiques représentées à l'époque de la Fête des Rois. Au XVIIe siècle, dans la "Mithridate de Gauthier de la Calprenède, le héros ayant tergiversé assez longtemps avant d'avaler le poison qu'il s'était préparé, un spectateur se mit à crier, quand il s'y décida enfin : "Le roi boit ! le roi boit !" e qui souleva l'hilarité générale. Pareille aventure arriva à Voltaire, lors de la représentation de sa "Mariamne". Au moment où la femme d'Hérodote le Grand, victime des injurieux soupçons de son mari, allait approcher de ses lèvres la coupe de poison, un mauvais drôle poussa le même cri plaisant. Le tapage aussitôt devint tel que les acteurs ne purent terminer la pièce.

On comprend l'exubérante et folle gaieté qu'a toujours soulevée cette exclamation quand on voit les tableaux du "Roi boit !" de Jordaens. Comme les personnages de cette scène s'amusent à bon marché ! Comme ils sont loin de tout souci ! Comme ils respirent la santé et la bonne humeur ! A coup sûr, nos pères savaient rire franchement, et délicieusement.

Et, s'il est vrai que "rire est le propre de l'homme", souhaitons que la Fête des Rois soit encore longtemps en honneur.

Floriant-Parmentier.



Vous la connaissez tous, cette jeune fille !

COMBIEN, en effet, en rencontrez-vous, tous les jours, de ces victimes de l'anémie !

Il n'y a pas à s'y tromper: ce teint pâle, cadavérique, ces yeux cernés, ces traits tirés, cet air affaissé n'ont d'autre cause que la pauvreté du sang.

Venez au secours de cette détresse: c'est un tonique qu'il faut, mais un tonique reconstituant actif pour enrichir le sang, pour combattre la défaillance des nerfs et des muscles.

Ce tonique énergique vous le trouverez dans le

Vin St-Michel

Ce vin agréable, délicieux convient aux estomacs les plus délicats.

Véritable élixir de longue vie, il aide la nature à éliminer les déchets du sang et lui fournit les éléments essentiels à la prolongation de l'existence.

Le VIN ST-MICHEL doit se prendre à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

EN VENTE PARTOUT.

BOIVIN, WILSON & CIE, LIMITÉE,
Seuls Agents, MONTREAL.

EASTERN DRUG CO., BOSTON, MASS.
Agents pour les États-Unis.

ROSE QUESNEL

TABAC A FUMER DOUX & NATUREL

ROCK CITY TOBACCO CO LTD QUEBEC

Des massacres en Asie-Mineure

Les relations entre la Grèce et la Turquie sont des plus tendues.

Londres, 11.—Les relations entre la Grèce et la Turquie sont devenues extrêmement tendues. La persécution des Grecs en Asie-Mineure est la cause immédiate de cet état de choses.

Une longue dépêche officielle d'Athènes, reçue aujourd'hui à Londres, dit que de nombreux Grecs ont été assassinés par des bandits turcs et affirme que les autorités turques ne font aucun effort pour arrêter ces bandits.

Une autre dépêche dit que les chrétiens sont persécutés par les autorités turques et que celles-ci accablent les propriétaires fonciers de réquisitions, les forçant à leur abandonner une grande partie de leurs récoltes.

La dépêche ajoute que ces réquisitions ne sont autre chose que des confiscations, car les propriétares ne reçoivent en échange ni argent ni reçus.

"Cet état de choses, dit la dépêche en concluant venant après l'expulsion d'Asie-Mineure de 120 000 Grecs dans le courant de l'automne dernier et les promesses répétées de la Porte d'arrêter l'extermination systématique des Grecs, rend la situation des plus critiques."

CINQ ELECTIONS FEDERALES PROCHAINES

Ottawa, 8. (De notre correspondant).— Il est décidé que les cinq élections partielles pour remplir les vacances à la Chambre des Communes auront lieu avant l'ouverture de la session le premier février. Sur entente entre les deux partis, les comtés libéraux éliront leur représentant par acclamation et les conservateurs feront de même. Les vacances à remplir sont celles des comtés Jacques-Cartier, Terrebonne, London, Prince-Albert et Westmoreland.

Voyagez Via le CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

Pour Tous endroits Service Insurpassable Consultez-nous pour Tous Voyages

Conseils et renseignements précis fournis avec plaisir.

Pour billets, et renseignements généraux, s'adresser à 30, rue Saint-Jean, angle de la côte du Palais, 46 rue Dalhousie, au Château Frontenac et à la Gare du Palais, Québec.

G. J. P. MOORE,
Agence générale de chemins de fer et paquebots. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques.
Ou à
E. J. HEBERT,
Premier assistant agent général des voyageurs.
Gare Windsor, Montréal, Qué.
18 dec—J. N. O.

CANADIAN GOVERNMENT RAILWAYS
INTERCOLONIAL
PRINCE EDWARD ISLAND RY

Express Maritime et " Océan Limité "

Service direct entre Montréal, Québec, Lévis, Montmagny, Riv. du Loup, Campbellton, Moncton, St-John, Halifax et Sydney avec connection, pour Terre-Neuve.

Chars dortoirs et chars à diner sur

LA DEMANDE DES CARABINES

Ottawa, 11.—Tous les fusils et munitions qui peuvent aider aux volontaires en service actif ont été repris des cadets dans les différentes parties du pays. La raison pour reprendre ces armes prêtées aux cadets est que les manufactures de carabines ne peuvent répondre à la grande demande qu'exigent les circonstances

EPICIERS E GROS

Marchands de Vins et Liqueurs et manufacturiers, attention spéciale apportée aux commandes par malle.

Québec Preserving Co.

35, rue Smith, Québec. Tél. 2461

JOS- THIBAULT

MNUFACTURIER

MONTMAGNY, ... Québec

VOUS AVEZ BESOIN DITES-VOUS ?

D'U E GLACIERE
D'UNE BROUETTE
D'UN ESCABEAU.
D'USTENSILES EN BOIS

Achetez donc toujours de nous ou demandez à votre quincailler les glacières, les brouettes ou autres ustensiles en bois manufacturés à Montmagny.

" VOTRE ARGENT VOUS REVIENDRA "

TOUJOURS EN MAINS :

Portes, Chassis, Moulures, Barreaux et Poteau pour escaliers, etc., etc.

ECRIVEZ POUR LES PRIX.

LA DEFAITE DES TURCS

Un communiqué officiel russe donne des détails sur les pertes énormes subies par l'armée ottomane

Pétrograd, 9 janvier.— L'état-major général russe de l'armée du Caucase a envoyé la note officielle suivante :

"Dans le combat d'Ardahan, en Transcaucasie, le 9e corps d'armée ottoman, fort de trente mille hommes a été complètement anniihilé.

"Nous nous sommes emparés de toute l'artillerie, tous les généraux, plus de 300 officiers et de plusieurs milliers de soldats qui composaient les réserves de ce corps.

"Nous continuons à ramasser de grandes quantités d'armes et d'autres trophées jetés en tas dans les montagnes, les forêts et les ravins et qui sont recouverts de neige.

"Notre poursuite énergique de ce qui reste du 10e corps augmente continuellement nos trophées de guerre. Il n'est pas possible à l'heure présente de donner une estimation du butin que nous avons capturé."

Londres, 11 janvier.— Le correspondant du "Daily Mail" à Pétrograd télégraphie ce qui suit :

"Les Turcs ont perdu cent mille hommes et près de deux cents canons dans la région de Sari Kamysh et deux divisions à Ardahan. Lorsqu'ils ont été cernés, leur seul espoir a été de combattre pour s'échapper. Pendant deux jours ils ont essayé de le faire avec un courage et une énergie qui ont fait l'admiration des Russes. Leurs efforts cependant ont complètement échoué."

LES ALLEMANDS RETRAITENT DEVANT LES ALPINS MONTES SUR LEURS SKIS

Les Alpins français dévalent les pentes et tombent comme une avalanche humaine sur les Allemands

Saint-Dié, (France), 11 janvier, par Paris, 8 janvier.—C'est grâce à un brillant exploit des chasseurs alpins que les Allemands furent obligés de battre en retraite, le 4 janvier, sur Orbey, localité située dans la haute vallée de la rivière Weiss.

Les détails suivants sont publiés aujourd'hui :

Montés sur leurs skis, nos Alpins ont chargé, en dévalant des pentes montagneuses couvertes de neige les forces allemandes postées à Bonhomme, village de la frontière d'Alsace.

Les Allemands occupaient la ligne de chemiu de fer de Sainte-Marie à Sainte-Croix, menaçant Saint-Dié, d'où l'artillerie lourde française avait ouvert le feu le 3 janvier.

Ce fait conduisit les Allemands à envisager une attaque venant de cette direction.

Au même moment, les chasseurs alpins, montrant le chemin à l'infanterie française, se portèrent en avant vers la douane allemande de Bonhomme.

Un fort détachement allemand, muni de mitrailleuses, occupait la route, mais les sinuosités de la route empêchèrent les Allemands de tirer à plus de sept cents mètres en avant.

L'infanterie française avança sur les Allemands jusqu'à cette distance, pendant que les chasseurs alpins gravissaient les hauteurs pour attaquer les Allemands de flanc.

Les progrès furent lents et les silhouettes sombres des soldats esquissées par la neige, faisaient une excellente cible pour les tirailleurs allemands. Beaucoup d'hommes roulèrent jusqu'au bas des pentes rapides. Les survivants se portèrent en avant jusqu'au sommet, où ils atteignirent un abri derrière les pins.

Alors commença une charge furieuse sur les Allemands à Bonhomme. Les chasseurs alpins, sur leurs skis, glissèrent du haut de la montagne, à une allure vertigineuse, pendant que l'infanterie, sur la route au-dessous, ouvrait le feu sur le détachement allemand.

Pris entre deux feux, les Allemands reculèrent, combattant avec obstination pendant les huit kilomètres de leur retraite.

Ce que l'on fera des prisonniers autrichiens chez nous

Le gouvernement a choisi comme camp de détention un emplacement à 180 milles de Cochrane

Le problème de l'internement des Autrichiens arrêtés dans la province de Québec est résolu par le choix que vient de faire le gouvernement d'un camp de concentration à 180 milles au nord de Cochrane, entre O'Brien et Douchette.

Il y aura à cet endroit situé en pleine forêt, de la place pour un millier de détenus qui vivront d'abord sous des tentes puis ensuite dans des cabanes qu'ils devront construire. Les officiers chargés des miliciens qui les surveilleront seront : le major Eugène Bourassa, du 85ème ; le capitaine Roddy Cain, du Victoria Rifles, chargé des vivres; le Dr Henri Renaud, 63 rue Ste-Catherine, inspecteur médical, et plus tard le capitaine Brosseau, du 85ème, en qualité d'ingénieur.

Les internés qui ne seront que des Autrichiens seront expédiés par groupe de soixante, sous la garde de vingt-cinq soldats. On enverra probablement à ce camp de concentration tous les Autrichiens actuellement détenus à Petewawa. Le gouvernement verra à leur fournir des vêtements chauds avant leur départ.

Les enfants pâles, chétifs, fatigués, doivent leur condition aux vers. Le Mother's Grave's Worm Exterminator les soulagera et restaurera la santé.

Une des conditions de la guerre ressentie pour tout le monde et principalement par le commerce a été la charge faite par les banques d'un escompte de deux à trois pour cent sur le papier-monnaie des Etats-Unis.

Au Portugal



Comemnt paraissent des pioupious portugais quand ils sont prêts à faire le coup de feu

Des vallées jonchées de morts dans les forêts de la Pologne

Pendant une seule nuit, 80,000 Allemands sont tués et trois fois autant sont blessés

Londres, 11—Le " Daily Chronicle" publie la dépêche suivante de son correspondant de Petrograd.

" A Gradow, le 2 janvier au matin, le terrain ressemblait au champ de bataille de Brzezny, ou aux vallées jonchées de morts entre les bois d'Augustowo, au mois d'octobre.

" Comme dans ces terribles défaites où les généraux barbares sacrifièrent leurs soldats comme de l'eau, ce n'était que monceaux et rangées de morts revêtus de gris. Gradow n'est qu'un des points de la ligne où les Allemands ont fait une attaque et ils y ont perdu plus de 6,000 morts. La même nuit, ils ont attaqué les villages de Guzow, Radziwilloff, Msczonow et Rawa. A chacun de ces points, ils ont été repoussés après avoir subi des pertes énormes. Les estimations provenant de différentes sources, quelques-unes officielles, constatent que les pertes allemandes pendant cette seule nuit ont été de plus de 30,000 morts tombés sur le terrain et de trois fois autant de blessés et morts dans leurs propres lignes. Ces attaques, de plus, ont complètement échoué et n'ont donné aucun avantage de terrain."

Contrat de la malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 19 février 1915 pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 6 fois par semaine, sur une route rurale qui sera connue sous le nom de

METABETCHOUAN No 1

à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Métabetchouan et Kushpigan et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 8 janvier, 1915.
11-3263B—12-19-26.

Contrat de la malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 12 février 1915 pour le transport des malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 6 fois par semaine, sur une route rurale qui sera connue sous le nom de

ST-DAVID DE LEVIS No 1

à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de St David de Lévis et South Québec, et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes.
Québec, 31 décembre 1914.
4-3134B—4-11-18j.

IL CHASSE LA DOULEUR.— Il n'y a aucun liniment aussi efficace pour chasser la douleur que l'Huile Electrique du Dr Thomas. La main qui s'en sert pour frictionner, fait disparaître la douleur et à cause de cela il n'y a aucune préparation qui possède à un aussi haut degré la faveur populaire. Il n'y a point de plus sûr remède contre la douleur, ainsi que peuvent en témoigner des milliers qui l'ont employé avec succès dans le traitement de diverses maladies.

Contrat de la malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 29 janvier 1915, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine, sur une route rurale qui sera connue sous le nom de

"ST-NICHOLAS STATION No 2,"

à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureau de Poste de St-Nicholas Station, Bernadette et St-Nicholas Sud, et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes.
Québec, 14 décembre 1914.
16-2996B—19-23-30.

Contrat de la malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 5 février 1915 pour le transport des malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 6 fois par semaine, sur une route rurale qui sera connue sous le nom de

METABETCHOUAN No 2

à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Métabetchouan et Métabetchouan Est, et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes.
Québec, 28 décembre, 1914.
29-3103B—31-7-14.

Contrat de la malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 12 février 1915 pour le transport des malles de Sa Majesté sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 6 fois par semaine, aller et revenir, entre

FOX RIVER et GRANDE GREVE

à commencer le 1er avril prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Fox River, Grande Grève, Cap des Rosiers, Griffin Cove, Griffin Cove East, Jersey Cove, L'Anse à la Louise et L'Anse à Fougère, et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes.
Québec, 28 décembre, 1914.
29-3101B—31-7-14.

DEFAITE ALLEMANDE AU CAMEROUN

Paris, 11.—Les troupes françaises du Congo ont été attaquées à Edea, dans le Cameroun allemand, qu'elles viennent d'occuper, par un mélange de troupes allemandes et indigènes. Les assaillants ont été repoussés laissant 70 morts sur le champ de bataille, ainsi qu'une mitrailleuse et 50 fusils. Les pertes françaises sont insignifiantes.

LE DRAME DE DA LUE BEAUDRY

Funérailles imposantes des malheureuses victimes. Un ami se charge d'avertir le malhdureux chef de famille, Van Leweis qui se bat en Belgique

Montréal, 11.—(De notre correspondant).—Les membres de la colonie belge de Montréal ont fait aux malheureuses victimes de la tragédie de la rue Beaudry, des funérailles qui, par leur déploiement et l'assistance de la foule doivent être un apaisement à la douleur qu'éprouvent leurs parents et amis.

Les funérailles ont eu lieu à l'église S.-Pierre, rue Visitation. Toute la colonie belge était au complet.

Sur le passage de cette lugubre procession on se découvrait pieusement et de toutes les bouches on pouvait entendre cette exclamation douloureuse : "Pauvre mère, pauvres enfants." M. de Sola, consul de la Belgique, à Montréal, M. le président de la Chambre de Commerce belge et le président de l'Union belge suivaient immédiatement les corbillards. Venaient ensuite les officiers les membres de ces sociétés, avec le drapeau de l'Union belge.

Un câblogramme a été envoyé à un ami de M. Van Leweis, en Belgique, qui s'est chargé de lui annoncer la pénible nouvelle.

La mère de Mme Van Lewe's, alias Looy, qui demeure à Anvers, a été aussi avertie.

Alors que le cortège défilait au retour de l'église, rue Ste-Catherine-Est, un incident qui aurait pu tourner au tragique n'eut été le courage de trois pompiers, n'en a pas moins jeté l'effroi, parmi les assistants. Un cheval de la Standard Confectionnery Co., pris de frayeur, partit au galop, rue Beaudry, menaçant d'écraser les piétons qu'il rencontrait sur son passage. Près de la rue Ste-Catherine, le danger était grand pour ceux qui suivaient le cortège. C'est à ce moment que les pompiers Charles Marchand, du poste No. 18, A. Turcot, du poste No. 29, et Vincent Pous, un belge, du poste No. 3, sortirent des rangs et purent saisir la bête affolée et la maîtriser au grand contentement de la foule.

Etes-vous pâles et faibles ?—Vos lèvres sont-elles incolores ?—Vous sentez-vous fatiguées, abattues, sans force ? Jeunes filles, jeunes femmes, suivez l'exemple de

Mme J. DUPONT

CHAMPLAIN, N. Y.

Et de tant d'autres qui se sont guéries en prenant les PILULES ROUGES



MADAME J. DUPONT

Les jeunes filles marquées par la chlorose et fatiguées par une croissance trop rapide ; les adultes qui ont de la peine à se former ou à se développer ; les femmes qui relèvent difficilement de couches trop souvent répétées ; les femmes d'âge mûr qui approchent de la ménopause ; les femmes d'âge avancé affaiblies par le poids des années ; toutes enfin trouvent dans ce merveilleux remède, les Pilules Rouges, un puissant réconfort.

Les Pilules Rouges, d'une façon générale, sont recommandées à toutes les convalescentes. Elles réussissent toujours et suffisent à rétablir en peu de temps les forces des malades les plus épuisées et à guérir sûrement et sans secousse les maladies de langueur et les cas d'anémie les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède.

Voici un certificat en particulier qui donne des notions très exactes des merveilles obtenues par les Pilules Rouges :

"J'avais eu une grave maladie et je fus si longtemps ensuite languissante et sans force aucune, que l'on craignait que je n'en guérirais pas et que la consomption me gagnerait. Pendant dix mois, je fus la moitié du temps au lit, étouffée par les points, souffrant du mal de tête, de douleurs dans les membres, ne pouvant remuer sans que la tête tourne, étant sans goût, sans appétit, toujours frileuse et chétive, ayant le teint jaune, les yeux cernés, les lèvres pâles, enfin, dans un bien triste état, malgré de bons soins et aussi de bons remèdes que mon médecin me donnait. A la fin, mon médecin lui-même me conseilla de prendre des Pilules Rouges et, le dirai-je, ce fut le meilleur de tous les remèdes que j'avais employés. Naturellement les premières boîtes ne m'ont pas guérie, mais elles m'ont donné plus de vigueur, un bon appétit, plus de chaleur naturelle et en en continuant l'emploi, j'ai recouvré la santé et meilleure apparence. Depuis, j'ai conservé bon souvenir de ce remède et si je me sens moins de force, tout de suite j'en prends quelques boîtes et cela me réconforte. Que de bien ce remède m'a fait alors que le travail et la famille m'avaient abattue." Mme J. Dupont, Champlain, N. Y.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Le Dr E. Simard, qui a passé près de trois années en Europe, à étudier les maladies des femmes, sous la direction des célèbres docteurs spécialistes Capelle et DeVos, est maintenant de retour et continuera de donner des consultations au No 274 rue Saint-Denis. Comme par le passé, ces consultations se donneront tous les jours, dimanche excepté, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, et seront absolument gratuites.

L'expérience acquise par le Dr Simard, durant son séjour en Europe, est une sérieuse garantie de succès ; nous espérons donc que toutes les femmes qui souffrent sauront profiter des avantages que nous mettons à leur disposition, en venant le consulter ; celles qui en seraient empêchées peuvent lui écrire, en lui donnant une description complète de leur maladie et elles recevront des conseils qui leur seront de la plus grande utilité.

AVIS IMPORTANT. — Les Pilules Rouges pour Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c la boîte, ou six boîtes pour $2.50 ; elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes contenant 50 pilules, jamais au 100 ; elles portent à un bout de chaque boîte la signature de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE et un numéro de contrôle. Nous engageons notre nombreuse clientèle à refuser toute SUBSTITUTION. Lorsque vous demandez les Pilules Rouges, n'acceptez jamais un autre produit que l'on vous recommanderait comme étant aussi bon. REFUSEZ CATÉGORIQUEMENT. Défiez-vous aussi des COLPORTEURS ; les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte. Rappelez-vous que les PILULES ROUGES sont la grande SPÉCIALITÉ pour la femme, celle qui guérit tous les jours un grand nombre de personnes, ET QUI VOUS GUÉRIRA AUSSI.

Si vous ne pouvez vous procurer dans votre localité les véritables PILULES ROUGES pour Femmes Pâles et Faibles, ÉCRIVEZ-NOUS, nous vous les ferons parvenir FRANCO.

Adressez toute correspondance : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE (LIMITÉE), 274 rue Saint-Denis, Montréal.



SIROP DU Dr CODERRE
POUR LES ENFANTS.

Est offert aux mères de famille, tel que préparé par le Dr. J. Emery Coderre, et positivement le seul recommandé par tous les médecins de "l'Université et du Collège Victoria". Voici les noms :

Dr. A. P. Beaubien,	Dr. P. Munro,
Dr. O. Raymond,	Dr. L. B. Durocher,
Dr. A. P. Delvecchio,	Dr. D. W. Archambault,
Dr. HectorPeltier,	Dr. Ths. E. D'Odet D'Orsonnens,
Dr. A. B. Craig,	Dr. A. T. Brosseau,
Dr. G. O. Beaudry,	Dr. Alex. Germain,
Dr. Elzear Paquin,	Dr. J. A. Roy,
Dr. J. S. Bibaud,	Dr. E. H. Trudel,

Tous ces médecins ont certifié que le Sirop du Dr. CODERRE pour les enfants est préparé avec les médicaments propres au traitement des maladies des enfants telles que : **Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Toux, Rhume, Etc.**

Insistez auprès de votre marchand pour qu'il vous donne le Sirop du Dr. CODERRE et n'en acceptez jamais d'autre. Evitez les imitations.

Vendu par tous les marchands de remèdes, à 25c la bouteille.

Contrat de la Malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 5 février 1915 pour le transport des malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 6 fois par semaine, sur une route rurale qui sera connue sous le nom de

LAC A LA CROIX No 1

commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Lac à la Croix et Lac Sec, et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes.

LES NOUVELLES ALLEMANDES

Paris, 11.—M. Clemenceau dans le journal "l'Homme enchaîné," propose l'établissement au ministère français des affaires étrangères d'un bureau de nouvelles étrangères appelé à détruire l'effet causé par les mensonges allemands dans les contrées neutres. Il pense que le gouvernement doit éviter les faux rapports officiels ayant trait aux victoires allemandes qui se répandent, rapports au moyen desquels, dit-il, l'empereur cherche à relever la confiance qui commence à disparaître.

M. Clemenceau conclut en disant : "Ce bureau de nouvelles, travaillant avec la presse étrangère, pourra envoyer des messages annulant les assertions mensongères publiées actuellement par les journaux des pays neutres à défaut de mieux.

"Les dernières nouvelles étant toutes favorables aux alliés donneront enfin à une version vraie la publicité voulue."

LA GRECE MOBILISE

Paris, 11.—On annonce à Paris que la mobilisation de l'armée grecque est commencée bien qu'elle n'ait pas encore été officiellement annoncée. On croit que la Grèce entrera en campagne à la fin de l'hiver, si elle ne l'y force auparavant.

UNE PILULE POUR CEUX QUI TRAVAILLENT DU CERVEAU — L'homme qui travaille du cerveau est plus destiné aux dérangements de l'organe digestif que l'homme qui travaille avec ses mains, et pour cause que l'un fait appel à son énergie nerveuse, tandis que l'autre ne s'adresse qu'à sa force musculaire. La maladie du cerveau entraîne des irrégularités de l'estomac et de la vessie, le meilleur remède qui puisse être employé sont les Pilules Végétales de Parmelee. Elles sont composées spécialement pour ces cas, et tous ceux qui les emploient peuvent témoigner de leur puissance supérieure.

M. J.-M. Tellier fait une critique impartiale et pondérée des actes du gouvernement de la province

Le chef de l'opposition approuve sans réserve tout ce que le gouvernement a fait ou fera pour l'Angleterre la France et la Belgique et pour les victimes de la guerre. Il fait des réserves sur les autres parties du discours du trone

Les discours de MM. Traham et Philps

Le débat sur l'adresse en réponse au Discours du Trône a commencé hier après-midi et a été ajourné à lundi soir. Il ne semble pas promettre rien de bien intéressant, le discours du trône n'ayant lui-même rien de très saillant, comme l'on sait. Le travail de la session est commencé pour de bon et, dès mardi, les divers comités, après l'élection de leur président, vont se mettre à l'oeuvre, chacut de leur côté. La constitution de ces divers comités n'est guère changée. Ils sont composés, comme nous disions hier, tout comme l'an dernier, sauf quelques changements occasionnés par la disparition de quelques députés et par la nomination de deux ministres. Mardi, ces comités feront l'élection de leur président.

Au commencement de la séance de l'après-midi, après quelques affaires de routine sans importance, on a commencé immédiatement le débat sur le discours du trône. On ne croit pas que ce débat soit très long. On a entendu les discours de M. Trahan, député de Nicolet, proposeur de la motion, et de M. Philps, député de Huntingdon, secondeur. M. Tellier a commencé de répondre, mais il a proposé l'ajournement à lundi soir alors qu'il terminera son discours.

M. TRAHAN

Le député de Nicolet commence son discours en payant un long tribut d'hommages aux deux ministres disparus durant l'année, les hons. MM. Devlin et MacKenzie. En M. Devlin, M. Trahan voit l'homme qui s'est distingué par l'honnêteté et par la fermeté du caractère, par la pratique des vertus sociales, par le sacrifice de l'intérêt privé à l'intérêt public. Il a été un homme de devoir, un homme de foi, un homme d'honneur. Il a été grand par le sentiment comme il a été grand par l'intelligence, et on le rangera parmi les apôtres du bien et de la vérité. Puis, l'orateur, après avoir parlé de l'oeuvre de M. Devlin, félicite le gouvernement de lui avoir donné pour successeur son confident, son compagnon de chaque jour, peut-être son meilleur ami, l'hon. M. Mercier est le fils d'un des plus vaillants champions de la race française en ce pays. Héritier d'un si grand nom, l'hon. M. Mercier tiendra à honneur de consacrer ses efforts et son énergie à la réalisation des patriotiques projets de son vénéré père.

En l'hon. M. MacKenzie, M. Trahan voit l'homme qui possédait à un dégré suréminent ce don magnifique : l'esprit de tolérance. Il a consacré sa vie à rendre justice égale partout et à tous. Il a su respecter les droits de chacun, capter la confiance de ses concitoyens de race et de religion différentes. Toutes ces qualités distinguent son successeur. La province, en effet, a su se réjouir de la nomination de l'hon. M. Mitchell.

Puis M. Trahan s'étend longuement sur la présente guerre qui ravage l'Europe. Le gouvernement de la province n'a pas voulu rester indifférent à cette terrible lutte. Aussi a-t-il tôt fait de venir en aide aux nations belligérantes en expédiant pour un demi-million de piastres en secours alimentaires à l'Angleterre et en votant une somme de $40,000 à la France. C'est une oeuvre franchement patriotique. Tous sans distinction l'approuveront.

L'orateur ensuite fait quelques considérations sur ce que doit être une bonne politique. Une bonne politique doit être inspirée par la bonté, la justice, l'amour de la vérité, le respect de la conscience humaine, la foi dans les destinées de la patrie. Ce sont là toutes les qualités qui distinguent le gouvernement de sir Lomer Gouin.

M. Trahan parle ensuite du gouvernement de Québec comme gouvernement d'affaires, gouvernement ami des agriculteurs, des colons des ouvriers. Le gouvernement a rétabli l'équilibre des affaires et il a travaillé à tirer le plus de revenus possibles de la province. Le gouvernement a fait d'importantes réformes administratives. Parmi ces réformes, l'orateur parle surtout de la création du Bureau des Statistiques dont il énumère tous les avantages. Puis, voici la politique des bons chemins du gouvernement Gouin. Que de travail, et de bon travail déjà fait ! Il était réservé au gouvernement actuel de donner la prépondérance à cette question si importante de la voirie. C'est un sujet vital pour toutes les classes. C'est pénétré de cette vérité que le gouvernement a formulé sa politique des bons chemins. Elle a obtenu un succès inespéré. Suit une nomenclature de tout ce qui a été fait.

Même chose du côté de l'éducation où le gouvernement a eu l'intelligence complète de son devoir et de ses responsabilités. Du côté de l'agriculture, le gouvernement a montré le même souci. Pour améliorer la chose agricole si importante dans notre pays, il a employé les remèdes et les moyens les plus efficaces suggérés par les meilleures économistes et sociologues. Il a développé l'enseignement agricole, triplé les octrois à l'agriculture, fondé des écoles, établi des champs de démonstration, etc. Tous ses efforts n'ont pas été vains. Le gouvernement s'est montré l'ami du colon comme l'ami du cultivateur. Il a agrandi considérablement le domaine de la province en colonisant de nouvelles terres en donnant toutes les facilités de les coloniser à ceux qui voulaient le faire. Le gouvernement a aussi sauvegardé les intérêts de la classe ouvrière. Il a protégé le foyer, la famille, les biens et la santé de l'ouvrier. Il a créé à leur usage un bureau de conciliation et d'arbitrage ; il a garanti les indemnités aux victimes d'accidents.

Enfin, l'orateur a terminé en affirmant qu'il est un libéral de l'école de Sir Wilfrid Laurier, de l'école de Mercier et de celle enfin de Sir Lomer Gouin.

M. PHILPS

M. Philps, secondeur de la motion, suit M. Trahan et parle pendant quelques minutes. Il fait, comme M. Trahan, le plus grand éloge de la politique du gouvernement actuel. Il admire la largeur des vues de Sir Lomer Gouin, la tolérance du gouvernement, son sens des affaires, l'amour qu'il porte également à toutes les classes de la société, surtout aux cultivateurs, aux colons, enfin, à tous ceux qui ont besoin de son appui et de sa protection.

M. TELLIER

Au commencement de ses remarques, M. Tellier dit qu'il lui semble que le discours du Trône a été préparé, cette année dans un véritable esprit de conciliation ; aussi, le critiquera-t-il dans le même esprit. Il félicite le proposeur et le secondeur de l'adresse de leurs discours et il fait remarquer que le gouvernement, évidemment, peut compter en M. Trahan un ardent et chaud partisan. (Rires)

M. Tellier déplore la maladie du lieutenant-gouverneur et fait des voeux, pour son prompt rétablissement. Il dit quelques mots d'éloges à la mémoire des honorables Devlin et McKenzie. Il félicite le gouvernement d'avoir pensé, dans le discours du Trône à se réjouir de l'élévation au cardinalat de notre vénéré archevêque.

M. Tellier déclarait qu'il approuve de tout coeur tout ce qui a été fait par le gouvernement pour venir en aide aux nations belligérantes en Europe. Le mode pour aider l'Angleterre peut être discutable, dit-il, mais l'idée est bonne, c'est l'essentiel, et je l'approuve. J'approuve toutes les mesures que le gouvernement décidera pour assister l'Angleterre et l'aider à faire face à la situation.

J'approuve encore, dit M. Tellier, le gouvernement d'être venu en aide aux victimes de la guerre en Belgique et en France. La défense de ces deux admirables pays a été héroïque et elle a fait l'admiration du monde entier. J'approuve aussi le gouvernement dans les acclamations qu'il donne à ceux des nôtres qui se sont enrôlés.

DES RESERVES

Maintenant, continue M. Tellier, dans tout ce qui s'est dit dans les autres parties du discours du trône, j'ai quelques réserves à faire, mais je dois les faire avec toute la modération que je me suis toujours proposée. Un point sur lequel on s'est particulièrement étendu, c'est l'agriculture. Je dois dire, cependant, que l'on n'a pas donné encore à l'agriculture tous les soins que l'on devrait lui donner dans une province comme la nôtre. On nous parle, dans le discours du trône, d'activer le retour à la terre. Tant mieux ; j'en suis de tout coeur. Mais ce mouvement est actuellement créé par la force des choses et le gouvernement serait à la vérité bien coupable de ne rien faire pour aider à ce mouvement. Si le gouvernement veut aider au mouvement, il a toute notre approbation. Par ailleurs, il me semble qu'il doit y avoir moyen pour le gouvernement d'encourager l'agriculture plus qu'il ne le fait et surtout plus qu'il ne l'a fait. Encourager l'agriculture, c'est encourager la production. Que le gouvernement vienne donc par exemple avec plus d'énergie au secours de nos industries agricoles ; qu'il encourage plus efficacement le mouvement de la colonisation!

On a trop crié que le gouvernement avait fait beaucoup pour l'agriculture quand il avait voté des sommes d'argent. Ce qu'il faut, sans doute, c'est de l'argent, mais c'est surtout de l'initiative. Nos populations en ont besoin. Elelles sont habituées à attendre tout du gouvernement. C'est l'autorité qui, dans chaque branche de nos ressources, doit battre la marche. Le gouvernement, s'il veut se mettre à battre la marche, trouvera dans cette chambre et de notre côté, des bonnes volontés.

LES BONS CHEMINS

Le chef de l'Opposition parle ensuite de la voirie. L'amélioration de notre voirie nationale est indispensable au progrès de l'agriculture. Sans cela le progrès ne peut être complet. Cependant, nous devrons attendre de ce côté encore longtemps, car il a peu de fait, et ce qui a été fait est loin d'être bien fait. Sans doute, il sied de ma part d'attendre que le nouveau ministre de la Voirie soit à l'oeuvre. Il ne serait pas juste de le rendre responsable de ce qui a été fait sur ce chapitre. C'est à l'oeuvre que l'on connait l'ouvrier. Attendons donc.

Si le discours du trône parle un peu de colonisation, c'est pour rappeler ce qui s'est fait dans l'Abitibi. Mais il y a bien d'autres régions de colonisation que l'Abitibi. On n'a encore rien fait que nous sachions dans ces régions. Le propriétaire de la forêt est toujours le propriétaire du sol. Le gouvernement a vendu récemment des limites à bois. Quelle est l'oeuvre correspondante pour la colonisation? J'ai peur, continue M. Tellier, que le nouveau ministre de la Colonisation soit encore un ministre qui n'a pas de terres à coloniser. Il sera obligé, comme son prédécesseur, de renvoyer le colon au Département des Terres, où prédomine une autre influence toute opposée à la colonisation. L'éternel conflit entre le colon et le marchand de bois reste toujours. Et tant que durera cet état de chose, cela ira mal dans le domaine de la colonisation. Les circonstances sont exceptionnelles pour activer le mouvement de la colonisation et diriger les colons sur les terres nouvelles. Que le gouvernement en profite donc, là aussi il aura tout notre concours. Que l'on enlève de la route du colon toutes ces mille difficultés qu'il rencontre pour acquérir une terre. La colonisation est agonisante à cause de ces difficultés que le colon éprouve. Qu'on lui facilite la tâche. Autrefois, le seul mot de colonisation faisait sourire et l'on était porté à se moquer du " pauvre colon " ; la colonisation se mourait. Aujourd'hui, les grands industriels comme les grands commerçants ont reconnu que le développement des villes et, plus particulièrement de leur commerce et de leurs industris, était intimement lié au développement de l'agriculture et de la colonisation. Que le gouvernement profite encore de cette nouvelle occasion pour activer le mouvement d la colonisation.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

M. Tellier touche ensuite àla question de l'éducation. Il reconnait qu'il a été accompli quelques progrès dans ce domaine. Il recommande que l'on donne encore plus d'attention à ces congrès de commissaires d'écoles inaugurés récemment. Il ne veut pas que s'accrédite davantage cette légende que nous sommes un peuple d'ignorants. Mais il y a beaucoup à faire encore. Il faudrait modifier la loi qui est déjà passablement vieille et désuète. Une loi, dit-il, n'est bonne qu'en autant qu'elle répond aux besoins du jour. Assurons-nous bien si telle est le cas de la loi sur l'instruction publique. Aussi, il faudrait chasser la politique de l'école. Trop longtemps, des individus se sont fait de la popularité avec les fonds destinés à l'éducation.

M. Tellier fait ensuite mention du Code Municipal et blâme le gouvernement de l'apathie qu'il a montrée à le reformer. Il parle également de la loi des accidents du travail. Il en approuve le principe qu'il trouve excellent mais il voudrait qu'il fût mieux appliqué. On a voulu faire une loi transactoriale, qu'elle le soit aussi bien pour l'ouvrier que pour le patron.

A cet endroit de son discours, M. Tellier sur la remarque de Sir Lomer Gouin que six heures viennent de sonner, demande l'ajournement du débat.

La Chambre est ajournée à lundi soir.

CONSEIL LEGISLATIF

Le débat sur l'adresse, au Conseil Législatif, a eu lieu hier après-midi. L'adresse a été proposée par l'honorable Geo. A. Simard et secondée en anglais par l'hon. J. H. Kelly.

L'HON. M. SIMARD

L'hon. M. Simard, après avoir déploré la maladie du lieutenant-gouverneur, a fait un sombre tableau des horreurs de la guerre et il a exprimé le bonheur qu'il ressent de voir la part considérable que prennent les Canadiens-français à cette guerre. Il a aussi loué le gouvernement d'avoir aidé, par ses souscriptions généreuses au fonds patriotique, à l'hôpital de " La Presse," etc., la grande cause des Alliés. Il a exprimé la satisfaction qu'il éprouve de voir que le gouvernement a pu se montrer ainsi généreux sans que le crédit de la province en souffrit en aucune façon.

Parlant de l'amélioration des routes, l'hon. M. Simard a loué le gouvernement d'avoir accompli un travail aussi considérable en aussi peu de temps. Il a exprimé l'opinion qu'il serait injuste de vouloir exiger du gouvernement qu'il se charge de l'entretien des routes qu'il a construites.

L'hon. M. Simard a fait l'éloge des honorables MM. Lanctôt et Berthiaume. Il dit que rares sont les Canadiens qui ont joué un rôle aussi considérable que l'hon. M. Berthiaume dont la vie est un exemple de ce que peuvent faire le travail et le talent.

Il a exprimé l'espoir de voir se terminer bientôt la guerre et de voir venir la paix qui permettra à notre province de continuer à marcher dans la voie du progrès.

L'HON. M. KELLY

L'hon. M. Kelly, qui a secondé l'adresse en anglais, a longuement et éloquemment parlé de la guerre. Il a exprimé l'orgueil de voir le Canada un des premiers pays de l'empire à répondre à l'appel du clairon en ce temps de danger. Après les horreurs de cette guerre dont il prédit l'issue heureuse il prévoit une ère de prospérité pour notre province qui doit se préparer à recevoir dans son sein un grand nombre des braves soldats belges qui se conduisent aujourd'hui en héros. Notre province possède assez de belles terres pour recevoir ces braves.

Il a aussi loué le gouvernement d'avoir accompli des oeuvres gigantesques sous le rapport de l'amélioration de la voirie et il a exprimé l'espoir de le voir poursuivre courageusement cette tâche immense.

Il a eu des paroles émues pour saluer la mémoire des honorables MM. Lanctôt et Berthiaume.

L'HON. M. CHAPAIS

L'hon. M. Chapais a félicité sincèrement les honorables MM. Simard et Kelly pour leurs discours. En ce temps de trêve politique, il n'a pas voulu remplir l'office d'un chef d'opposition, ce qui ne doit d'ailleurs pas être au Conseil Législatif, et il s'est exempté de critiquer la politique du gouvernement.

Il s'est dit heureux de voir que le gouvernement a signalé, dans le discours du Trône, l'élévation de l'archevêque de Québec à la dignité cardinalice, et il a fait un bel éloge de notre cardinal.

Parlant de l'agriculture, il dit que le gouvernement se doit de parer aux maux de la guerre en encourageant la production agricole. Quant à la voirie, il estime que l'on ne doit pas seulement s'occuper des grandes routes, des grandes artères, mais qu'il faut s'occuper aussi des routes entre les comtés et les paroisses. Il approuve le projet d'encourager l'immigration belge à l'issue de la guerre, mais il demande qu'on systématise la colonisation, qu'on ne laisse pas le colon à lui-même, mais qu'on lui fournisse dès le début les choses nécessaires à sa vie religieuse et familiale.

La guerre lui a fourni des paroles très éloquentes. Il se dit heureux de penser que le peuple canadien joue un rôle considérable dans ce drame épouvantable et que nous ne saurions compter les grands sacrifices que nous sommes appelés à faire pour le triomphe des armes des Alliés et pour l'honneur de notre patrie.

L'HON. M. PERODEAU

L'hon. M. Pérodeau, leader du Conseil, a félicité le proposeur et le secondeur de l'adresse ainsi que l'hon. M. Chapais, louant particulièrement ce dernier pour s'être exempté de critiquer la politique du gouvernement. Il a dit le regret qu'il éprouve de la maladie du lieutenant-gouverneur et son espoir de le voir bientôt revenir à la santé. Il a salué le passage de Sir Horace Archambault qui a remplacé Sir François Langelier à l'ouverture de la session, dans cette salle du Conseil Législatif où il a siégé durant une vingtaine d'années, dont onze ans comme président.

Il a dit l'oeuvre immense accomplie par le gouvernement pour l'amélioration de la voirie, oeuvre qui a été jusqu'ici magnifiquement secondée par les municipalités et qui sera continuée avec plus d'énergie que jamais. Il a terminé en faisant des voeux pour le rétablissement de la paix.

L'hon Dr Choquette a fait l'éloge des d'sparus du Conseil. Parlant de la guerre, il a vanté l'héroïsme des Belges et souhaité qu'on leur fasse ici un accueil digne de leur malheur et de leur vaillance. Il souhaite que cette guerre ait pour résultat d'unir à jamais l'Union Jack au tricolore.

ELOGE DES DISPARUS

Après la formation des divers comités permanents du Conseil, l'hon. M. Pérodeau a proposé l'ajournement du Conseil à mercredi, 20 janvier, par sympathie pour la mort des hons. MM Lanctôt et Berthiaume. Il a fait un éloge ému de ces deux hommes estimés. Parlant de l'hon. M. Berthiaume, il a dit l'orgueil que tous les Canadiens ressentent d'avoir vu cet homme modeste et travailleur gravir jusqu'au sommet les degrés de l'échelle sociale et acquérir une influence immense.

L'hon. M. Chapais a secondé cette proposition et il a fait d'éloquents panégyriques de ces deux regrettés citoyens. Il a rendu hommage aux grandes qualités de coeur et d'esprit de feu l'hon. Dr Lanctôt. Il a eu des paroles éloquentes pour célébrer la mémoire de feu l'hon Berthiaume qui était son ami personnel. Il a déposé sur sa tombe entr'ouverte l'hommage de sa sympathie et de ses regrets. Il cite sa carrière comme exemple de ce que peuvent faire le talent, le travail et la constance dans l'effort. Il donne aussi comme exemple à tous nos hommes publics le fait que l'hon. M. Berthiaume, la veille de sa mort, a tenu à commencer par le plus haut acte religieux l'année dont il ne devait voir que la première aurore.

Une quarantaine de requêtes pour bills privés ont été présentés au Conseil Législatif.

LE CALME AU MAROC

Un ordre du jour du général Lyautey

Le " Bulletin officiel de l'empire chérifien " publie l'ordre suivant du général Lyautey, commissaire résident général de la république française au Maroc.

Conformément aux dispositions légales qui prescrivent dans les colonies et pays du prétectorat l'appel sous les drapeaux de tous les citoyens valides, tous les Français du Maroc en état de porter les armes, sans distinction d'âge, ont rivalisé d'empressement pour se présenter dans les bureaux de la mobilisation.

Rapidement constitués en unités, ils ont, dès les premiers jours, repris leur place dans le rang parmi les autres troupes du corps d'occupation et permis d'envoyer en France trente-neuf bataillons, seize escadrons, huit batteries montées, cinq compagnies du génie, tout en maintenant intangible, grâce aux unités actives rendues ainsi disponibles pour l'avant, le front de notre occupation menacé par un redoublement d'agression violentes des Berbères.

Aujourd'hui, la crise est conjurée ; les embarquements pour la France se sont achevés sans le moindre incident, la sécurité la plus complète règne dans le territoire occupé, dont nous n'avons pas évacué une parcelle ; et des tribus encore dissidentes semblent vouloir, s non faire acte de soumission, du moins renoncer momentanément à leurs attaques infructueuses.

Dans ces conditions, le général commandant en chef estime qu'il n'est plus nécessaire de retenir sous les drapeaux les militaires qui, en France, ne seraient pas mobilisés, c'est-à-dire tous ceux qui ont quarante-huit ans révolus ; il décide, en conséquence que tous ces " vétérans" seront libérés, sauf, bien entendu, ceux qui désireraient rester au service et qui, en ce cas, seraient considérés comme engagés volontaires pour la durée de la guerre.

Il profite de cette occasion pour leur adresser ses félicitations pour l'excellent exemple qu'ils ont donné, pour l'esprit de dévouement et de sacrifice dont ils ont fait preuve durant les trois mois qui viennent de s'écouler, et ses remerciements pour le concours précieux qu'ils ont prêté au corps d'occupation en rendant disponibles, pour le front avancé du Maroc ou pour la France un nombre égal de soldats de l'armée active, coopérant ainsi, de la façon la plus efficace à la défense nationale.

Il sait d'ailleurs que, même rentrés dans leurs foyers, il peut compter absolument sur eux et qu'ils seront toujours prêts à reprendre le fusil et à répondre " présent " si les circonstances exigeaient à nouveau qu'on fasse appel à eux.

Londres, 11.—Le nombre d'officiers anglais tués en date du 29 décembre, était de 1,174, et celui des blessés, 2,300. De plus, 650 manquent à l'appel.

Ordination sacerdotale a Garthby, Que.

Garthby, Qué., Janvier 1915.—Notre tranquille village vient d'être le théâtre d'une belle fête religieuse..

Samedi soir, le 2 janvier, Sa Grandeur Mgr P. Laroque, évêque de Sherbrooke, descendait du convoi du Québec Central accompagné de plusieurs membres du clergé. Le lendemain, à 10 heures, dans l'église paroissiale remplie d'une foule de paroissiens et d'étrangers se déroulaient les impressionnantes cérémonies d'une ordination sacerdotale. Un enfant de la paroisse, M. l'abbé Anselme Bois, avait le bonheur de recevoir l'onction sainte. Monseigneur était assisté de MM. les abbés J. A. Hamel, curé de D'Israéli, et Th. Gelly, de Québec, comme diacre et sous-diacre d'honneur, MM. Marcotte et Vincent, du séminaire de Sherbrooke, étaient diacre et sous diacre d'office, et M. P. J. A. Lefebvre, professeur à la même institution remplissait les fonctions de prêtre assistant. Plusieurs prêtres et ecclésiastiques assistaient au chœur. Dans l'après-midi, il y eut vêpres solennelles et salut du Saint-Sacrement. Le nouvel ordonné officiait.

Sa Grandeur retournait le soir même à Sherbrooke.

Lundi matin, à la première messe, MM. les abbés Carrier, curé de la paroisse, W. Lebon, du collège de Ste-Anne et P. J. Bérubé du séminaire de Sherbrooke, agissaient comme prêtre, assistant diacre et sous diacre.

Le sermon de dimanche fut donné par M. l'abbé P. J. A. Lefebvre, et celui de lundi, par le Rév. Père Georges Bélanger, C. SS. R., de Sainte-Anne de Beaupré, l'un et l'autre ont vivement impressionné l'auditoire, faisant bien apprécier à la famille de l'ordonné et à toute la paroisse les grâces dont Dieu les a comblés.

Hier matin, le nouveau prêtre prêchait lui-même et s'est acquitté de cette charge avec beaucoup de zèle. Il a su par son éloquence et ses belles paroles faire couler des larmes à tous ses chers parents et amis de la paroisse.

Ces fêtes laisseront un souvenir bien durable dans la mémoire de tous les habitants de cette paroisse. L'organisation générale due à notre dévoué curé, M. l'abbé N. J. Carrier, dépasse tout éloge. L'inscription électrique placée au-dessus de l'autel, œuvre de M. Noël Le may, et l'illumination des rues lors de l'arrivée et du départ de Mgr l'évêque, sont dignes d'une mention spéciale. Lundi midi, un banquet était donné à l'école du village, à une cinquantaine de convives, membres du clergé, parents et amis de la famille Bois. A la fin du repas, M. l'abbé Anselme Bois répondit à une adresse que lui présenta sa jeune sœur, Mlle Monique, et en quelques paroles bien senbes remercia ses parents et ses nombreux bienfaiteurs. M. le curé parla ensuite et exprima avec le tact qu'on lui connait ses propres sentiments et ceux de ses paroissiens.

M. l'abbé Bois retournera demain soir au séminaire de Sherbrooke où il est directeur du cours industriel.

Etaient à Garthby à cette occasion, outre les prêtres mentionnés plus haut, MM. les abbés J. A. Castonguay, de Sherbrooke, Salluste Bélanger, de St-Louis de Courville, J. A. Lefebvre, de Weedon, J. A. Hamel, de D'Israéli, R. Plamondon, de East Angus, J. Roy, de St-Gérard, H. Bois, de l'école d'agriculture de Sainte-Anne, E. Caron, R. Fauvreau, de Sherbrooke, R. Desnoyers, d'East Angus, C. S. R. Dubé, de D'Israéli, Alf. Carrier, de Québec, D. Biron, Rr Bolton, MM. Th. Lanctot, M. Couture, L. P. Genest, E. Gervais, H. Morin, O. Lanouette, D. Houle, L. S. L'Heureux, G. Lussier, F. Chartier, A. Darche, A. Morin, N. Pépin, ecclésiastique de Sherbrooke.

Parmi les parents du nouveau prêtre, on remarquait M. et Mme C. Bois, de St-Aubert, M. et Mme Jos. Bois, de St-Jean-Port-Joli, M. et Mme I. Journault, de l'Islet, M. C. Bélanger, de St-Louis de Courville, M. et Mme P. Deslongchamps, M. et Mme O. Deslongchamps, M. et Mme G. Desongchamps, M. et Mme T. Picard, tous de Stratford, M. A. Chouinard, d'Harlaka Jonction, M. et Mme J. A'. Bois, de Thetford Mines.

L'AUTRICHE-HONGRIE MENACEE DE TOUS LES COTES A LA FOIS

Dans le sud, la Serbie, avec une armée déjà réorganisée, attaque avec une vigueur nouvelle, la monarchie austro-hongroise

Londres, 10.—Pour coïncider avec leur nouveau mouvement dans la région du nord, les Allemands ont repris leurs vigoureuses opérations d'offensive à l'ouest de Varsovie. Ils ont réussi à se couper une entrée en certains points, quittes à être repoussés de leurs positions quelque temps après par les baïonnettes russes. En résumé la situation en Pologne est la même qu'il y a deux semaines. Pendant ce temps, l'avance russe à travers la Bukovine se continue de façon irrésistible, d'après les dépêches de Pétrograd, et les observateurs anglais s'attendent à ce que cette armée traverse les montagnes qui servent de bornes à la Hongrie.

Dans le sud la Serbie, avec une armée déjà réorganisée, attaque avec une vigueur nouvelle la monarchie austro-hongroise. L'Autriche déclare toutefois que les dernières attaques des Serbes ont été repoussées. Cependant on ajoute foi en Angleterre à l'opinion que l'Allemagne se prépare à apporter à son alliée une aide substantielle dans sa troisième tentative d'écraser la Serbie. Cent mille Prussiens et 300,000 Autrichiens, dit-on, seront utilisés dans cette campagne. Les alliés teutons considèrent ce mouvement comme indispensable en vue de la gravité de la situation dans les Balkans. La position actuelle de l'Autricho-Hongrie est considérée comme très typique par les experts militaires. Déjà menacée à l'est et au sud sans compter l'attitude menaçante de la Roumanie, on peut dire que la guerre est portée à sa porte principale.

Ceci forme contraste avec la sécurité relative dont l'Allemagne continue à jouir, seules des petites étendues de territoire en Prusse et en Alsace étant occupées par ses antagonistes.

En ce qui concerne la France et les Flandres, on ne s'attend à aucun changement considérable pour le moment, le temps empêchant toute opération considérable d'infanterie.

Les Turcs n'ont pas encore admis officiellement les revers annoncés dans le Caucase.

Un croiseur allemand aurait été coulé par " l'Invincible"

A la suite d'un engagement naval sur les cotes du Brélsi

Buenos Ayres, 11.— Le journal "La Preusa" publie une nouvelle disant qu'un engagement a eu lieu près du Rio Grande Del Norte, Brésil, entre le croiseur anglais "Invincible" et le croiseur allemand "Von Der Thann", ajoutant que le croiseur allemand a été coulé.

Le "Von Der Thann" a un déplacement de 18,800 tonnes, une longueur de 562 pieds, un équipage de 910 hommes et une vitesse de 27.6 noeuds. On a annoncé, il y a plusieurs semaines, qu'il avait traversé l'Atlantique pour venir rejoindre l'escadre allemande sur les côtes de l'Amérique du Sud. Il a 8 canons de 11 pouces et 10 de 5.9 pcs.

L'"Invincible" a un déplacement de 17,250 tonnes, et un équipage de 731 hommes. Il a une vitesse de 25 noeuds, 8 canons de 12 pouces et 16 de 4 pouces. Il est un des navires de l'escadre anglaise qui a coulé dernièrement l'escadre allemande comprenant le Scharhorst, le Nurnberg, le Gneisnau et le Leipsig, près des Iles Malouines.

Rio de Janeiro, 11—L'agence Havas n'a reçu aucune confirmation de la nouvelle du désastre du Von Der Thann. Les officiers navals ici y ajoutent peu foi.

Le Vigora

De J. B. MORIN

Est le véritable remède pour toutes les maladies des chevaux.

Il guérit surtout la TOUX et le SOUFFLE, la VERMINE et les MALADIES DE LA PEAU. Il donne du TON et de la VIGUEUR aux chevaux fatigués, amaigris et surmenés. Il les tonifie et leur donne un poil lisse, brillant et soyeux. C'est un aide précieux dans l'élevage du poulain. Le remède rend plus vifs, plus vigoureux, plus beaux et plus forts les chevaux de race et de course.

UN TEMOIGNAGE CONVAINCANT

St-Roch de Québec.

M. J.-B. Morin,—Mon cheval avait le souffle depuis 2 ans. Je me suis mis à lui donner du VIGORA. Je dois vous dire que l'animal a guéri promptement. Plus tard, un autre de mes chevaux toussait, et, après lui avoir donné du même remède, sa toux a disparu entièrement. Je considère qu'on ne peut pas se passer du VIGORA pour les maladies des chevaux.

B. C. PELLETIER.

Les témoignages en faveur du VIGORA sont devenus très nombreux. On se dit les uns aux autres les bons effets de ce remède que l'on conseille aussi partout.

Prix, 50 cts la bouteille—En vente partout.

Demandez circulaires à J.-B. MORIN, pharmacien et chimiste 318½, rue St-Joseph, Québec, Canada.

COURS D'AGRICULTURE

DONNES GRATUITEMENT A L'ECOLE D'AGRICULTURE DE SAINTE-ANNE DE LA POCATIERE DU 11 AU 17 JANVIER PROCHAIN

LUNDI. —	Engrais de ferme	Abbé H. Bois.
	Industrie laitière	M. Georges Bouchard
	Arboriculture (avec projection—	Abbé P. Levasseur.
MARDI. —	Céréales (Blé)	M. F. N. Savoie.
	Engrais chimiques	Abbé H. Bois.
	Importance des forêts	Abbé A. Létourneau
	Industrie laitière	M. Geo. Bouchard.
	Arboriculture (avec projection)	Abbé P. Levasseur.
MERCREDI. —	Céréales (Avoine)	M. F. N. Savoie.
	Rotations	Abbé H. Bois.
	Arboriculture	Abbé P. Levasseur.
	Sylviculture	Abbé A. Létourneau.
	Elevage de veaux	M. Geo. Bouchard.
JEUDI. —	Céréales (Orge et seigle)	M. F. N. Savoie.
	Blé d'Inde, légumes (grande culture)	Abbé H. Bois.
	Comptabilité agricole	Abbé N. Pelletier.
	Alimentation	M. Geo. Bouchard.
	Apiculture (avec projection)	Abbé P. Levasseur.
VENDREDI. —	Plantes racines (Reproduction)	M. F. N. Savoie.
	Prairies	Abbé H. Bois.
	Apiculture	Abbé P. Levasseur.
	Diverses races de vaches laitières (avec projection)	M. Geo. Bouchard.
	Contrôle du lait	M. Geo. Bouchard.
SAMEDI. —	Trèfle	Abbé H. Bois.

NOEL PELLETIER, Ptre, Directeur.

Il y aura billets de faveur sur l'Intercolonial, pour tous ceux qui rendront à ces cours.

LES DEPUTES FEDERAUX EN SERVICE ACTIF



Col. Harry Macleod M.P. — Lieut-Col H Baker M.P. — Col J.A Currie M.P. — Col J.J. Carrick M.P. — Hon. D^r H.S Beland M.P.

On a annoncé que le col. McLeod, M. P. de York, N. B., était malade à Salisbury, Angleterre ; le col. J. A. Currie, M. P., ancien commandant du 48e Highlanders est maintenant parmi le premier contingent à Salisbury, le lieutenant-colonel Baker, M.P., commande un régiment de cavalerie dans le second contingent ; le col. J. C. Carrick, M. P., de Toronto, qui fait partie du premier contingent est allé récemment visiter les champs de bataille en France ; le Dr Béland sert comme médecin de l'hôpital Sainte-Elisabeth, en Belgique, où il est retenu comme prisonnier des Allemands.

AU PARLEMENT PROVINCIAL

APRES TROIS SEANCES SEULEMENT ON CLOT LE DEBAT SUR L'ADRESSE

M. Arthur Sauvé est le dernier orateur du débat qui se termine, comme il a commencé, de la façon la plus calme

La routine de la Chambre à la séance d'hier après-midi a été des moins compliquées. Au chapitre des interpellations, l'hon. M. Tessier a répondu à M. Tellier que la municipalité de Amqui, dans le comté de Rimouski a fait un emprunt, en vertu de la loi des chemins de $32,032.15 que la somme de $11,830.08 a été touchée et qu'il reste $10 207.02.

Aussitôt après quelques avis de motion, M. Sauvé, qui avait ajourné le débat sur l'adresse, se lève et occupe une partie de la séance. C'est M. Sauvé qui termine ce débat.

Evidemment, la session qui vient de s'ouvrir, sera une session de paix. La première preuve, c'est l'adoption de l'adresse en réponse au discours du trône dès hier après-midi, après trois séances de discussion seulement. On est donc loin de ces sessions où l'adresse ne se votait qu'après deux ou trois semaines de discussion acerbe au cours de séances qui duraient jusqu'à cinq ou six heures du matin. Qui plus est, l'adresse s'est votée à l'unanimité ce qui est encore plus rare, si rare que cela ne s'est peut-être jamais vu. Sept discours seulement ont été prononcés y compris ceux du proposeur de l'adresse et du secondeur. Ces discours ont été des plus anodins et dans les plus violents on s'est borné à une très légère critique du gouvernement.

On a fait ensuite l'élection du député orateur en remplacement de l'hon. M.Tessier.Comme "l'Evénement" l'a annoncé, l'autre jour, c'est M. A. Caron,eault, député de Bellechasse, qui a été choisi. La proposition a été faite par Sir Lomer Gouin, secondée par l'hon. M. Taschereau, et elle a été à l'unanimité adoptée, sans aucune objection de la part de l'opposition.

M. SAUVE

La troisième session de la treizième Législature, dit M. Sauvé, s'ouvre évidemment à une époque bien sombre. Tous les membres de cette Chambre déplorent en ce moment le grand crime qui se commet en Europe. Sujets de l'Empire Britannique et descendants de la France, nous nous sentons profondément attristés au récit des atrocités qui se commettent dans ce sombre drame. Mais la fière conduite des armées alliées si elle ne nous console pas totalement, adoucit nos amertumes, ranime nos courages, fait rayonner l'espoir dans nos coeurs et nous rend fiers des liens de solidarité qui nous unissent aux beaux héros de la Belgique aux vaillants soldats de la France et de l'Angleterre.

Le Canada, principale colonie britannique, n'a pas voulu refuser son concours à l'Angleterre qui est engagée dans la grande lutte pour la défense des droits et de la civilisation et pour sauvegarder ses intérêts. Et, sans y être contraints sans y être obligés par un texte de loi et sans vouloir nous engager à prendre part à aucune guerre de l'Empire, nous avons cru que c'était notre devoir d'apporter, à l'instar des autres colonies, notre large part de contribution, autant pour affirmer non plus par des paroles, mais par des actes dignes de ceux de nos pères notre loyauté, notre patriotisme et notre générosité, que pour sauvegarder nos intérêts Nous sommes citoyens de l'Empire Britannique, et quand notre mère-patrie est en péril, notre devoir c'est d'aller lui porter secours. L'Angleterre n'a pas provoqué la guerre ; elle a voulu l'éviter, mais son implacable ennemie, sa criminelle rivale a cru que le temps était venu pour elle de réaliser son rêve de suprême domination : L'Allemagne voulait détruire la France et l'Angleterre. Nos intérêts étaient donc menacés. Le plan du Kaiser a échoué, grâce à l'héroisme des Belges. Cette question d'honneur impose au pays de lourds sacrifices, et à nos gouvernants de grandes et pénibles responsabilités, mais nous devons faire face avec courage à la situation.

Lorsque les alliés auront réussi à écraser le Prussien, nous espérons que la paix sera établie pour longtemps et notre pays alors, entrera dans une ère de progrès telle que nous oublierons les sacrifices que nous nous serons imposés. Nous ne nous engageons pas à prendre part à toutes les guerres de l'Empire. L'opinion contraire est erronée.

Nous croyons qu'il est inopportun de soulever présentement cette discussion.

Que de paroles et que de théories n'avons-nous pas entendues à ce sujet. Mais avouons-le donc franchement, nous nous sommes tous trompés, Le péril allemand, nous l'avons tous nié tour à tour, et il était à nos portes.Cependant, soyons présentement unis pour faire face à la situation, tel est le cri des chefs libéraux d'Ottawa. Je dois dire cependant que le député de Nicolet, qui se réclame tant de Sir Wilfrid Laurier, n'est pas de l'avis de son chef parce qu'une bonne partie de son discours a été consacrée à la louange seulement des politiciens qui gouvernent actuellement la province de Québec. Les libéraux sont gens pratiques ; ils parlent suivant que cela fait leur affaire. Leurs propres affaires font leurs principes.

On nous affirme qu'après cette guerre le Canada deviendra plus prospère que jamais. Nous, de la province de Québec, sommes-nous bien préparés pour tirer profit de cette prospérité qu'on nous assure ?

Il est vrai que nous profitons de la circonstance douloureuse du moment pour étudier sans parti-pris la situation de notre province, mais le député de Nicolet dans son discours a consacré la grande partie de son magnifique effort à chanter les louanges de son parti. Il nous a donné un mauvais exemple. Tout en nous défendant un peu, nous ne le suivrons pas. J'ajoute que le premier ministre a renchéri sur ce terrain.

Le premier ministre vante la situation agricole de la province. Tout va bien, dit-il, le ministre de l'Agriculture accorde des subventions pour encourager l'agriculture. Pourquoi le premier ministre n'a-t-il pas dit toute la vérité ? Pourquoi n'a-t-il pas rendu justice au gouvernement d'Ottawa ? Pourquoi n'a-t-il pas dit, par exemple, que si le gouvernement de Québec encourage la culture des fruits c'est parce que le gouvernement d'Ottawa lui donne $13,000 pour encourager cette culture Pourquoi n'a-t-il pas dit lorsqu'il se vante d'encourager l'industrie du bacon, que c'est grâce encore au gouvernement d'Ottawa qui donne pour cela $6,000 ? Le premier ministre n'a-t-il pas voulu dire que les mérites qu'il s'attribue pour l'encouragement donné à l'enseignement agricole, il les doit au gouvernement conservateur d'Ottawa qui lui versera cette année encore un montant de plus de $75,000? Il aurait du dire la même chose relativement à l'encouragement à la culture du trèfle à la sélection des graines de semence et à l'apiculture, car il n'ignore pas que le gouvernement d'Ottawa paye de fortes sommes pour ces différentes branches de l'agriculture. Le gouvernement fédéral a aussi encouragé l'industrie du tabac en accordant pour cela $3,000. Le premier ministre ne le dit pas. Il serait plus loyal et plus généreux de l'admettre.

Le député de Nicolet a fait l'éloge de son chef, Sir Wilfrid Laurier. Pour avoir des idées il faut être libéral ; pour rendre service à la province il faut être libéral. Mais pourquoi n'a-t-il pas dit ce que le gouvernement Laurier n'a pas fait pour encourager l'agriculture dans cette province ?

Le gouvernement Laurier n'a pas donné un sou au ministre de l'Agriculture pour toutes les branches de l'industrie et de l'agriculture que je viens d'énumérer, de même que pour les fermes expérimentales et pour la sélection des graines de semence. Le ministre de l'Agriculture ne récriminait pas en ce temps-là ; en critiquant aujourd'hui il fait preuve de parti-pris.

Le député des Deux-Montagnes démontra ensuite que la colonisation agonise et que la situation agricole n'est pas aussi prospère que le premier ministre l'a dit. Et il s'appuie sur les témoignages de l'hon. sénateur David et sur les articles de la Presse. M. Sauvé parle aussi de la loi des mines qui ne rend pas justice à l'explorateur. Il veut que le département des mines contrôle les compagnies d'exploration minière.

La Chambre s'est ensuite ajournée à cet après-midi à 3 heures.

Paris, 13. (Spéciale).— Les troupes françaises sont en pleine action aujourd'hui à l'est et à l'ouest de Reims où elles font un effort suprême pour percer les lignes allemandes dans le but de lever le siège de la ville. Toutes les attaques de front contre les principales positions allemandes au nord de Reims ont échoué, et le commandant français déclare que la ligne allemande est trop forte pour être emportée de cette façon. Les Français ont en conséquence adopté une autre tactique. Si elle réussit, les Allemands devront se retirer ou risquer d'être attaqués par derrière.

La bataille continue aussi au nord-est de Soissons où les Allemands ont sacrifié avec prodigalité beaucoup d'hommes dans une tentative pour reprendre des tranchées que les Français leur ont enlevées la semaine dernière.

Sur les hauteurs de la Meuse, les deux armées ennemies ont essayé d'avancer, mais sans succès. Dans le voisinage de St-Mihiel, les Français maintiennent leurs nouvelles positions, sans pouvoir toutefois gagner plus de terrain.

Le gouvernement garde encore au secret les détails de la bataille en Alsace, où la neige a fait obstacle aux mouvements concertés des troupes françaises.

Londres, 13. (Spéciale).— L'agence Reuter a reçu de Pétrograd une dépêche disant qu'un détachement de l'avant-garde de l'armée turque a pris possession de la ville persane de Tabriz.

Tabriz est située dans le nord-ouest de la Perse et est, après Téhéran, la plus grande ville de la contrée. Elle est à cent milles à l'est de la frontière turque.

Le cardinal Mercier a ete mis en etat d'arrestation

La dénégation allemande sur l'arrestation du cardinal Mercier n'est vraie qu'en partie

Rome, 13—La dénégation allemande de la nouvelle de l'arrestation du cardinal Mercier est vraie dans un sens technique seulement, dit la "Tribuna" dans une édition spéciale.

" Le cardinal n'a pas été physiquement arrêté et éconduit de sa résidence, mais il a été cependant mis dans un état d'arrestation, dans son palais, et a été surveillé par les autorités militaires.

" Le gouvernement allemand, réalisant que la violence contre un prince de l'Eglise aurait des conséquences désastreuses dans le monde entier, et aussi parmi la population catholique de l'Allemagne et craignant les mesures qui pourraient être prises par le Vatican a décidé de ramener les choses à leur ancien état. Cependant, il n'en rete pas moins acquis qu'un acte de violence a été commis contre le Primat de Belgique.

" Le Saint-Siège a demandé que réparation soit faite par le gouvernement allemand. On attend avec impatience les explications de l'Allemagne."

Aide aux Canadiens-Français d'Ontario

On trouvera de l'argent tant que la langue française sera persécutée. — Le dévouement du clergé. — Les paroisses se mettent en branle

L'ASSOCIATION CATHOLIQUE CANADIENNE

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française reçoit de l'argent de tous les points du Canada, de la Nouvelle-Angleterre. Tous les bons patriotes comprennent que la question ontarienne est d'une extrême gravité et que jamais une occasion meilleure s'est offerte de travailler pour la défense du parler de la "Douce France". Les souscriptions sont accompagnées de superbes affirmations de foi nationale. Nous ne pouvons résister au désir de citer quelques traits.

Monsieur Charles Langlois de la maison Gunn Langlois et Cie envoie son chèque de $100.00 avec la belle letre qui suit:

M. Emile Girard,
Trésorier général de l'A. C. J. C.
160, rue St-Jacques, Montréal

Monsieur,

Vous trouverez sous ce pli mon obole ainsi que celle de ma famille pour venir en aide à nos compatriotes d'Ontario, dans la belle lutte qu'ils font pour conserver leur langue et leurs droits.

Le montant envoyé doit être divisé en dix parties, je vous donne ici les noms de chaque donateur afin que vous sachiez à qui vous avez affaire. Charles Langlois, Achille Langlois, Rodrigue Langlois, Philippe Langlois, Charles Antoine Langlois, Marcel Langlois, Françoise Langlois, Mme Horace Tessier, Mme Tancrède Marsan, M. et Mme Charles Langlois.

Je crois que vous pourrez dire à nos gens d'Ontario au moment de la remise de la souscription, qu'après avoir dépensé ce montant ils pourront encore tirer de l'argent de leurs frères de Québec jusqu'à ce qu'ils aient conquis la liberté de faire instruire leurs enfants dans leur langue.

Votre bien dévoué,
(Signé) Chs. LANGLOIS

Cette belle lettre traduit magnifiquement la pensée des pères de famille canadiens-français. Que les bons patriotes corroborent la noble affirmation de M. Langlois en faisant parvenir à "l'Aide aux Canadiens-Français d'Ontario" de généreuses souscriptions au nom de leur famille entière.

Nous sommes heureux de constater qu'en outre de leurs nombreuses souscriptions personnelles, Messieurs les membres du clergé font appel à la générosité de leurs amis et de leurs paroissiens. C'est ainsi que M. l'abbé J. Em. Carrières, de Montréal, nous envoie $12.00. De Ste-Cécile de Milton, comté de Shefford, M. le curé J. B. A. Allaire fait parvenir $9.00 comme "offrande de ma paroisse." M. le curé Gravel et les paroissiens de St-Didace souscrivent $26.00. Un groupe de patriotes de Danville, P. Q., donnent $7.00 pour la cause. Une aimable artiste de Montréal envoie $1.00 et exprime son profond regret de n'être pas millionnaire pour faire davantage. Combien regrettons-nous que tous les millionnaires ne soient pas de délicats artistes.

Un consistoire aurait lieu à Rome le 22 février prochain

S. E. le Cardinal Bégin n'est cependant pas encore informé de la chose

La rumeur veut qu'il y ait un consistoire au Vatican le 22 février prochain. Un membre du clergé nous a annoncé la chose ce matin. Aussitôt nous nous sommes informé si S. E. le cardinal Bégin avait été prévenu de cette réunion extraordinaire des cardinaux. On nous a répondu que le cardinal n'en savait encore rien. Quoi qu'il en soit, la rumeur court depuis longtemps sur la réunion d'un prochain consistoire. On n'ignore pas quelle importance prendrait une telle réunion dans les circonstances présentes et venant surtout après l'incident du cardinal Mercier.

Marchés de Québec

Le commerce des grains et des farines est assez animé et les prix n'ont pas varié. On ne signale guère de changements dans les prix, ailleurs. Dans les produits de la ferme, le beurre de crèmerie de choix est à 30c et 31c. Les œufs frais sont à 32c et 34c et le fromage vieux est coté à 17c. Les poissons sont au même prix que la semaine dernière. Les cotes n'ont pas changé non plus. Dans la quincaillerie, on remarque que le clou de broche de 4½ à 6 pouces par 100 livres est à $2.35; 3½ à 4 pouces, $2.25; 3 à 3½, $2.40; 2½ à 3½ pouces, $2.55; 2 à 2½ pouces, $2.35 de 1½ à 2¼, $2.65; 1½ à 2¼, $2.75. Aucun changement dans les métaux, les charbons et les cuirs. Au chapitre des fruits nous remarquons que le céleri de Californie est coté à $1.20 la douzaine; les oranges de Valencé, 420, à $5.00, les oranges de Valence, 714, à $5.50; les pommes Spy No 1, $4.00 les Spy No 2, $3.50; les pommes Russett No 1 $3.50, les Russett No 2, $3.25, les Baldwin No 1 $3.50 et les Baldwin No 2 $3.25.

Dans les grains et farines on remarque que les fèves se vendent $0.60 et $2.75, la moulée d'avoine $1.85 et $2.05 au lieu de $1.80 à $1.90.

Il n'y a pas de changement de cote dans les cuirs.

Dans les provisions on remarque que le porc abattu sev end $10.00 par 100 livres au lieu de $10.50, $11.50.

Dans les produits de la ferme, on remarque que les oeufs frais se vendent 34 cts, les fèves blanches triées $2.60, $2.75 par 60 livres au lieu de $2.75, $3.00, le foin pressé No 1, $20.00 la tonne, au lieu de $18.75 à $19.25.

Dans les poissons, la Morue No 1, $8.50, $9.00, la morue No 2, $8.50, l'anguille 6.50 au lieu de $6.25.

Grains et Farines

Avoine 34 lbs ord	0.62	0.67
Orge ord, par 48 lbs	0.80	0.97
Orge à drèche	0.00	0.95
Blé-d'Inde	0.85	0.85
Sarrasin	1.10	1.10
Pois	2.75	3.00
Fèves	2.60	2.75
Farines :		
Patente d'hiver	6.50	6.75
Patente Manitoba	7.10	7.30
Straight Roller	6.25	0.00
Extra—par brl	0.00	6.00
Superfine—par brl	5.75	5.75
Farine de boulanger ass. brl	0.00	6.50
Patent Hung. 98 lbs	3.35	3.50
Farines fortes à levains	3.10	3.25
Patent d'Ontario	3.00	3.10
Straight Roller	2.90	3.00
Extra	0.00	2.85
Superfine		2.75
Fine	2.50	0.00
Son, par 100 lbs	0.00	1.80
Gru blanc	1.70	1.80
Moulée d'avoine	1.85	2.05
Avoine roulée	0.00	3.25
Barley	3 25	3 25
Farine de blé-d'inde	1 80	1 85

PROVISIONS

Bœufsalé mess 200 brl.	25 00	26 00
Lard short cut brl	27 00	27 50
Lard clear back	92 50	30 00
Clearfat		26 00
Cottoline, seau 20 lbs.	0 12	0 00
" tin. 10 lbs	0 12¼	0 00
" tin. 5 lbs	0 11	0 13⅞
" tin. 3 lbs	0 11	0 13¾
Saindoux chaudière 3lb.	0 11¼	0 14
Saindoux canadien		2 60
" compose, seau	2 05	2 10
" " 5 lbs	0 12⅞	0 15½
" " 10lbs	0 10¾	0 15⅜
Porc abattu 100 lbs.	10 50	11 50
Petits jambons	0 20	0 20
Gros jambons	0 17	0 17
Piques-Viques jambons	0 14	0 15
Epaules roulées	0 00	0 15½
Bacon	0 00	0 17

Produits de la ferme

Beurre :		
Frais de laiterie	0 25	0 26
Crèmerie choix—lb	0 30	0 31
Second choix—lb	0 28	0 28
Fromage :		
Coloré, vieux	0.00	0.17
Nouveau, coloré	0.00	0.16
Œufs frais	0.32	0.34
Pommes de terre :		
Par lot de char par sac	0.45	0.50
Fourrages :		
Foin pressé No 1, tonne		20.00
Paille pressée, la tonne	8.00	8.00
Poissons		
Hareng No 1 Spring	5.50	6.00
Morue sèche, cwt	8.50	8.50
Morue désossée, la lb	0.06	0.07½
Morue No 1	8.50	9.00
Morue No 2		8.50
Truites	0.00	13 00
Saumon—No 1		16.00
No 2		15.00
No 3	00.00	13.50
Anguille No 1	6 25	6 25

HUILE

Huile de morue gl.	0 35	0 40
Huile de marsouin	0 40	0 50
" loup-marin, raffin.	0 45	0 50

LES CONFERENCES A L'INSTITUT

LE PROGRES DES CANADIENS-FRANCAIS DANS L'OUEST CANADIEN

Belle conférence du R. P. Hudon S. J. hier soir à l'Institut Canadien

Le R. P. Hudon, recteur du collège des Jésuites à Edmonton, a fait hier soir, à l'Institut Canadien, une très intéressante conférence sur la situation actuelle des Canadiens-Français dans l'ouest du Canada.

Le conférencier avait pris pour sujet : " Visions de l'Ouest " et il a fait une rapide esquisse de l'oeuvre et des progrès accomplis par nos compatriotes dans cette contrée immense.

Le conférencier a été présenté à l'auditoire par M. le Dr Vallée, président de l'Institut, qui a parlé en termes heureux de la survivance de notre race dans cette région lointaine et a rendu hommages à tous ces apôtres canadiens-français qui, comme le R. P. Hudon, consacrent le meilleur de leur vie et de leur énergie à l'avancement et à l'éducation des nôtres dans l'ouest du Canada. L'auditoire nombreux et distingué qui se pressait dans la salle a souligné d'applaudissements les excellentes paroles du dévoué président de l'Institut et l'arrivée du conférencier à la tribune.

Le R. P. Hudon commence d'abord par dire tout le plaisir qu'il ressentait de se trouver une fois de plus dans cette bonne vieille ville de Québec, berceau de la race française en Amérique et d'où sont partis ces premiers apôtres qui sont allés répandre dans l'ouest du Canada les bienfaits de la foi et de la civilisation. Il dit tous les points de ressemblances qui existent entre la province et la ville de Québec et les régions françaises de l'ouest du Canada, à tel point qu'Edmonton, par exemple, est un peu comme Québec, et les régions au nord d'Edmonton où se trouvent les groupements les plus nombreux des Canadiens-français dans l'Alberta, ressemblent en tous points à nos belles paroisses de la province de Québec,

Le conférencier passe ensuite en revue, en quelques mots, l'histoire de l'établissement des premiers colons dans l'ouest du Canada, en particulier dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, communément appelées les provinces des prairies. Il rappelle que ce furent des tribus sauvages, celles des Bois-Brûlés, qui furent les premiers habitants de ces régions, puis ensuite ce furent les Métis et enfin les Canadiens-français. Il rappelle en outre que les deux premières races de colon, celles des Bois-Brûlés et des Métis, n'avaient pas cet esprit de persévérance qui fait qu'un peuple s'empare du sol d'un pays et le conserve, qualité que possèdent à un degré éminent les Canadiens-français, successeurs des premiers colons, et qui leur assura la conquête de ce sol.

Le conférencier fait ensuite un tableau charmant des trois provinces des prairies. Il parle avec enthousiasme de la richesse de leur sol et de l'immensité de leurs champs, de leurs beaux épis d'or, du merveilleux progrès de leurs villes, enfin du développement prodigieux accompli durant ces dernières années dans ce pays vaste comme un monde. Et le conférencier nous parle enfin de la situation des nôtres dans ces provinces, de leur organisation, de leurs progrès et de leurs espérances pour l'avenir.

Il nous rappelle en peu de mots les conditions dans lesquelles se trouvent nos compatriotes du Manitoba, qui forment là-bas des groupes compacts et nombreux exerçant une influence considérable sur les destinées de la province. St-Boniface est le point de ralliement des Canadiens-français du Manitoba. C'est là que la poulation française est la plus considérable, c'est là que sont situées les institutions françaises les plus importantes du Manitoba. Il y a aussi dans toute la province de très nombreux villages canadiens-français, où la survivance de notre race s'affirme d'une manière prodigieuse et dont les développements sont vraiment remarquables. Dans la Saskatchewan, les groupements sont plus disséminés, les Canadiens-français sont établis, un peu partout dans la province, mais les progrès des nôtres n'en sont pas moins merveilleux, à tel pointq u'un Canadien-français à qui on fait remarquer cette dissémination des groupes français, contrairement à ce qui existe dans le Manitoba et l'Alberta, déclarait que les Canadiens-français en avaient agi ainsi pour s'emparer de la province tout entière. Le conférencier nous donne sur les Canadiens-français de la Saskatchewan des détails intéressants qui nous font voir que les nôtres, là comme ailleurs, ne sont pas inactifs et font d'étonnants progrès, grâce à l'union qui existe entre eux et à l'esprit de persévérance et de travail qui les anime.

Le conférencier nous parle enfin de la troisième province des prairies, celle de l'Alberta, qui est celle qu'il connait le mieux puisqu'elle est la sienne. Il nous rappelle que c'est au nord d'Edmonton que les groupes canadiens-français sont les plus nombreux et les plus influents. Au sud d'Edmonton, il y a bien quelques villages canadiens-français, il y a bien certains endroits où les nôtres exercent quelque influence, à Calgary, par exemple, où l'un d'entre eux est président de l'association conservatrice de la ville, un autre, président du Board of Trade, un autre secrétaire du Stock Exchange, etc., mais l'influence des nôtres n'est pas prépondérante à cet endroit. C'est au nord d'Edmonton que les Canadiens-français sont groupés. Ils sont maitres de cette région, ils ont de nombreux villages, ils ont leurs institutions propres, leurs églises, etc. Le conférencier nous parle ensuite de la merveilleuse organisation des Canadiens-français dans cette région, de leurs progrès constants, de leur esprit de travail et de l'union qui existe entre eux. Il nous parle aussi assez longuement d'Edmonton, la capitale de l'Alberta, la ville la plus "québecoise" de l'ouest canadien, celle de l'Alberta où les Canadiens-français exercent le plus d'influence. Il y a dans cette ville une population de 5,000 à 7,000 Canadiens-français qui sont prospères et entreprenants. L'union la plus parfaite existe entre eux ; plusieurs, par leur travail et leur énergie, sont parvenus à la richesse et aux honneurs, mais rien ne leur a fait perdre cet esprit de solidarité nationale qui a fait jusqu'ici leur force. [illegible] leur église, leur collège, etc. [illegible] envisagent l'avenir avec confiance

Le conférencier nous parle ensuite avec enthousiasme des qualités de nos compatriotes de l'ouest canadien. Ils sont généreux, très hospitaliers, unis, travailliants et pleins d'initiative. Leur générosité ne connait pas de bornes. Ils l'ont prouvé plus d'une fois lors de l'organisation de certains congrès et sont toujours prêts à souscrire lorsqu'il s'agit d'oeuvres établies ou organisées dans un but national. Ils l'ont prouvé surtout lorsque, il n'y a pas de cela très longtemps, quelques citoyens d'Edmonton souscrivirent la somme de $50,000 pour la fondation d'un collège à Edmonton, collège qui complète la chaine des collèges bilingues allant de la Nouvelle-Ecosse à l'Alberta et qui sont autant de remparts pour la défense et la sonservation de notre langue et de notre foi.

Le conférencier conclut en disant qu'il a une confiance inébranlable dans l'avenir des nôtres dans l'ouest du Canada. Il rappelle que, en effet, les Canadiens-français de ces régions, qui sont parvenus à implanter des rameaux français très puissants dans ces provinces immenses et qui forment avec les Canadiens-français d'Ontario, ce cercle d'acier composé de groupements français qui entourent la province française de Québec, possédant la force qu'il faut pour vivre et prospérer. Ils ont la force historique, qui consiste dans une connaissance approfondie de leur histoire, connaissance qu'ils possèdent à un haut degré, la force féminine, qui consiste dans la possession d'une compagne de vie qui partage avec le colon les joies et les misères du foyer et l'encourage à accomplir noblement son devoir, et, enfin, la force populaire, qui consiste dans les mêmes aspirations de tout un peuple vers un idéal, force qui ne se trompe pas et qui conduit infailliblement celui qui la possède vers le but ultime qu'il s'est proposé.

Une cuirasse etrange

Paris 13.—Le " Miroir " donne des photographies d'un soldat qui porte une cuirasse dont l'apparence rappelle le temps des Croisades. Cette cuirasse montre le dernier stratagème inventé pour se protéger pendant les observations faites dans les tranchées. Cette armure consiste en une cuirasse et un casque en acier d'un demi-centimètre d'épaisseur oblong et convexe—de manière à ce que les balles glissent—percé de deux trous pour voir ; le poids est d'environ vingt-huit kilos. Les jambes n'ont pas besoin d'être protégées car la tranchée elle-même cache leur partie inférieure.

L'inventeur, un Français, officier du génie, dit que sa cuirasse peut résister ou même faire dévier une balle tirée à bout portant. Le casque vu sur la photographie présente des traces d'égratignures et de bosses.

LA LOI DES LICENCES

Un amendement est proposé par M. Francoeur, député de Lotbinière, à la loi des licences.

La loi actuelle, article 1011 des Statuts Refondus, décrète que, lorsqu'un commerçant ne possédant pas de licence pour la vente des liqueurs enivrantes fait venir de ces liqueurs pour un autre, il y a présomption " juris et de jure " que ce commerçant fait venir cette boisson dans un but de commerce.

L'amendement proposé a pour effet d'enlever cette présomption " juris et de jure " et de la remplacer par une présomption " juris tantum."

Ottawa,13—(De notre correspondant)—Les brefs ont été émis pour les élections partielles de Jacques-Cartier et Terrebonne ; comme dans les autres cas la nomination a été fixée au premier février.

Contrat de malle

Des soumissions cachetées adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 26 février 1915 pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 6 fois par semaine, sur une route rurale qui sera connue sous le nom de

NORMANDIN No 3

à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Normandin et Lac à Jim, et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes.
Québec, 12 janvier 1915.
13-3340B—14-21-28.

NOTRE GRANDE

VENTE DE JANVIER

Est commencée avec des réductions, sans précédent, à Montmagny

Broderies et dentelles, étoffes à manteaux, étoffes à costumes, étoffes à robes.

La balance de coupons, lingerie blanche, bas, gants et fourrures.

Il nous reste 6 manteaux en fourrures que nous vendrons pour les deux tiers du prix.

Les prix sont marqués en rouge sur chaque article.

Venez voir nos prix.

J. G. BITTNER

RUE ST-JEAN-BAPTISTE - - MONTMAGNY

NOUVELLES LOCALES

—M. Zéphyr Coulombe, de Québec, est venu passer quelques jours chez son père, M. Etienne Coulombe.

—On nous apprend que Mlle Sara Laberge, demeurant à Yarmouth, fille de M. Charles Laberge, de cette ville, épousera, le 2 février prochain, M. Herman Martin, aussi de aYrmouth.

—M. Henri Blouin, de Montréal, est chez son père, M. le docteur Blouin.

—Mme Tremblay et sa jeune fille, Mlle Imelda, sont partiés pour quelques jours à Québec.

DACTYLOGRAPHES A LOUER

$5.00 par 3 mois

Si par la suite, vous vous décidez d'acheter la machine, le montant payé pour loyer sera réduit du prix de la machine.

Pour plus de renseignements, s'adresser au Bureau de Notre Journal.

J.n.o.

—Mlle Blanche Dupuis est aussi partie à Québec pour un séjour d'un mois.

—Mme Stanislas Caron est allée dimanche à Québec, reconduire sa jeune fille Mlle Amarilda, professeur au pensionnat des Soeurs de la Congrégation à Saint-Roch.

—M. Henri Normand et sa soeur, Mlle Marie Anna du Cap Saint-Ignace, étaient jeudi, de passage dans notre ville.

—Mlle Anselme Thibault, après avoir passé quelques jours de vacances chez sa mère, Mme veuve Pierre Thibault, est retournée à Montréal.

—M. et Mme Eugène Boiduc, de Saint-Valier, venus, ainsi que leurs enfants, passer les fêtes du Jour de l'An et des Rois, chez M. Roméo Lespérance, nous ont quittés, la semaine dernière.

—Samedi, au début l'après-midi, le feu s'est déclaré dans la maison de M. Octave Laberge, peintre. On parvint à se rendre maître des flammes, mais les dommages causés par l'incendie sont assez considérables.

AU MAGASIN POPULAIRE

Capots en chat sauvage, robes de cariole, manchons, tours de cou, casques, assortiment varié et général. Manteaux en fourrures pour dames.

Mme H. DELOTTINVILLE,
En face de l'Eglise,
Montmagny.

La conférence donnée vendredi dernier, par le docter Gagnon, dans les salles du club a été des plus intéressantes. Le sujet d'ailleurs était d'actualité, et la facilité avec laquelle, l'habile conférencier nous a indiqué "les soins à donner aux blessés" lui a mérité les applaudissements de tous.

Mlle Alice Giguère, de Québec, était en visite chez son amie, Mlle Béatrice Hébert.

Mlle Anna Saint-Pierre, de Québec, est pour quelques jours, en visite chez son frère, M. Roméo Saint-Pierre.

On nous apprend que le 31 janvier, M. D. O. L'Espérance donnera à l'Hôtel-de-Ville, une conférence, sur l'Europe et ses différents peuples.

Cette conférence, dans laquelle M. L'Espérance nous racontera son récent voyage dans le vieux continent, promet d'être des plus intéressantes.

Mlles Florette et D. Hardy, de Lévis, étaient, cette semaine en visite chez M. le docteur Richard.

Voulez-vous faire à vos amis un joli cadeau à l'occasion des fêtes ?... Voulez-vous surtout qu'il soit acquis au prix le moins élevé ?.... Venez voir les magnifiques **accordéons, violons et accessoires**, les " **harmonicas** " qui se trouvent au magasin de

AMEDEE COTE,
Montmagny.

Mme Lévesque, de Québec, était, au commencement de la semaine, en visite chez son père, M. Joseph Bélanger.

Le blé d'Inde ayant baissé, nous le vendrons $1.50 le cent livre.

A vous d'en profiter. Chez

J. A. CARON,
Montmagny.

POUR NOS AMIS LES FRANÇAIS ET LES BELGES

C'est le 3 février que nous pourrons donner à nos frères affligés d'outremer une preuve de notre sympathique affection....Au soir de ce jour, une intéressante soirée dramatique et musicale dont nous donnerons le programme dans un prochain numéro, sera donnée par des amateurs dans la salle du théâtre de l'Hôtel-de-Ville.

Nous ne doutons pas du succès de cette séance, car le but en est éminemment louable et " l'ange de la charité " aura, souhaitons-le, de nombreux adeptes parmi notre si généreuse population. Souvenons-nous de la parole dont l'application est prometteuse d'une immortelle récompense. " Qui donne aux pauvres prête à Dieu."

ECHOS DU "TUCHRE" DES MEMBRES DU CLUB DE MONTMAGNY

Mardi soir, le 12 janvier, dans les salles du Club dont le luminaire puissant faisait mieux ressortir encore les décors artistiques, près de 150 personnes venaient prendre part à une joyeuse partie de " euchre " durant laquelle règna la plus grande animation. De magnifiques prix dont nous donnons, ci-bas la liste furent ensuite distribués aux joueurs favorisés par le sort. Puis les fraîches et jolies toilettes des dames se mêlant aux habits noirs, tous prirent place à une table somptueusement servie. Les membres du club, comme toujours, se firent gracieusement les chevaliers servants de leurs hôtes et ne contribuèrent pas peu au succès de cette soirée qui se termina aux petites heures, par la joyeuse et traditionnelle sauterie. L'orchestre de notre ville était de la partie et chacun de ses membres s'acquitta avec succès de son rôle. Bref, cette soirée fut l'une des plus belles du genre ; aussi offrons-nous à tous ceux qui ont contribué à son excellent résultat, nos plus sincères félicitations.

LISTE DES PRIX DU "EUCHRE"

1er prix, M. Amédée Coulombe, $2.50 en or offert par Monsieur D. O. L'Espérance, M. P.

2ème Prix, Madame Albert Boulanger, $2.50 en or, offert par Monsieur D. O. L'Espérance, M. P.

3ème prix, Madame Léon Renault, un pot à barbe offert par M. Geo. W. Pion.

4ème prix, Madame Napoléon Bélanger, des saillères en verre taillé, offertes par M. le Dr Ph. Richard.

5ème prix, M. Ernest Nicole, une pipe offerte par M. Arthur Normand.

6ème prix, M. Ernest Paré, un service de manicure, offert par M. L. Didace Gagnon.

7ème prix, Madame Adolphe Renault, une douzaine de portraits offerts par M. J. C. Audet.

8ème prix, Mlle Diana Bélanger, une bonbonnière offerte par un officier du Cercle.

9ème prix, Mlle Alma Fournier, une boîte de papeterie, offerte par M. le Dr Jos. L. Gagnon.

10ème prix, Madame Edmond Gagnon, une sacoche offerte par Madame H. DeLottinville.

Prix de consolation, M. Louis Thibault : un couteau " Boy Scout."

Madame L. Lévesque, une pièce de monnaie française (5 francs) offerte par M. le docteur Richard.

BELLE OCCASION

100 gilets de travail (pour hommes) doublés en mouton, avec collets en fourrure, au prix coûtant.

Mme H. DELOTTINVILLE,
En face de l'Eglise,
Montmagny.

N'oublions pas que la râffle du magnifique cadre exposé dans la vitrine du magasin DE LOTTINVILLE aura lieu à la fin du mois. Hâtez-vous de vous procurer des billets, car bientôt les listes seront closes.

MARIAGES.—Le 11 du courant, M. Arthur Blais, de Saint-Pierre, épousait Mlle Alice Boulanger, et à la même messe, M. Louis Georges Boulanger unissait sa destinée à Mlle Albertine Bernier.

MM. Joseph Blais, de Saint-Pierre et Hyppolite de la Durantaye servaient de témoins au premier couple, et MM. Amédée Boulanger et Amable Bernier étaient les témoins du second couple.

Les décorations de l'autel, les chants si bien rendus par les choristes de la Congrégation de la Sainte-Vierge dont Mlle Boulanger faisait partie, les ravissantes harmonies de l'orgue, tout contribua à rehausser l'éclat de cette cérémonie nuptiale à laquelle M. le curé officiait.

Nous offrons aux jeunes époux nos meilleurs voeux de bonheur.

M. et Mme Ernest Morin, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille: Marie-Rose-Annette-Eva.

Parrain et maraine M. et Mme Joseph Bernier, du Cap Saint-Ignace.

Venant d'être reçue directement des pêcheurs :

3000 lbs Morue verte, 1re qualité;
2000 lbs " sèche, "

Morue salée, depuis le 1er septembre, à très bas prix.

Profitez-en tous, car ces poissons vont être très cher cet hiver.

A l'épicerie de ART.-N. NORMAND.

Promotions et positions obtenues par les élèves du collège Doyer d'après les nouvelles les plus récentes.

M. l'Editeur,

" Comme il m'a été impossible d'envoyer mon nouveau prospectus aux "élèves qui ont suivi mes cours, et "qui désireraient avoir des nouvelles "de leurs confrères de classe, vous "m'obligeriez beaucoup, en publiant "la liste ci-jointe de mes élèves, qui depuis 1911, ont obtenu de la promotion "dans leurs positions, ainsi que celle "des élèves de 1911 qui ont obtenu des "postes élevés dans le commerce, la "finance et l'industrie. Permettez-"moi de vous faire remarquer que j'ai "pris un repos de deux ans, de 1911 à 1914, et n'ai réouvert mes classes "qu'en septembre 1914. Vous remer-"ciant d'avance, je vous prie de me "croire,

"Votre bien dévoué,

"J. E. DOYER."

M. Alphondor Roy a été promu au poste de gérant de la Banque Nationale, succursale St-Romuald. M. A. Roy est le quatrième élève du collège Doyer qui, jeune encore, a obtenu ce poste de confiance à la Banque Nationale ; les autres sont MM. Talma Lavergne, gérant à Lauzon, Lucien Nicole, gérant à Bagotville et Henri Michon, gérant au Cap Saint-Ignace.

M. Théodule Boutin, promu au poste de comptable, Banque Nationale, Saint-Hyacinthe et son frère Auguste, au poste de comptable, Banque Provinciale, Montréal, (fils de M. Edmond Boutin, Berthier).

M. Eugène Sirois— au poste de gérant, Banque Nationale, Montréal.

M. Tobie Morneau, (de St-Jean Port-Joli), au poste de caissier, Banque Provinciale, Montréal.

M. Joseph Cloutier, (de St-Sébastien), au poste de caissier, Banque Nationale, Ottawa.

M. Arthur Caron, au poste de comptable, Banque Nationale, Montréal.

M. Emile Miron, au poste de comptable, "Home Bank", Bonaventure Branch, Montréal.

M. Philippe Dupuis (fils de M. Louis Dupuis, Montmagny), au poste de gérant, "Shives Lumber Co. Ltd". Campbellton, N. B.

M. Lorenzo Têtu, au poste de caissier, Banque de Québec, Montmagny, (fils de M. Hercule Têtu, Montmagny).

M. Albert Caron, au poste de surveillant général, usines A. Bélanger, Montmagny.

M. A. Caron a été remplacé comme expéditeur par M. Arthur Boulet, aussi élève du collège Doyer.

M. Emile Fournier, au poste de gérant de la Compagnie Brodeur, succursale au No. 1727, Ste-Catherine-Est, Montréal

M. Alonzo Fortier, gérant, succursale P.-T. Légaré, Sherbrooke.

M. Joseph Pelletier, (Saint-Pâcôme) au poste de "City Passenger Agent", Canadian Northern Railway, Montréal.

M. Philippe Cloutier, comptable, Banque Hochelaga, Prince Albert, Sask.

M. Omer Bernier, au poste de comptable, Maison Price Bros. Baie Sainte-Marguerite.

M. Adélard Cloutier, pro-comptable, Banque de Québec, Québec.

M. Josaphat Fournier, pro-comptable, Banque Provinciale, Montréal.

M. Alfred Desjardins, comptable, Maison Gray and Co., Montréal.

M. Eugène Bernier, chef-comptable Sauvegarde, Montréal.

M. Joseph Dumont, chef de gare, Withworth, Témiscouata Ry.

M. Edmond Corriveau, chef de gare, New Glasgow, comté de Terrebonne.

M. Joseph Fortier, chef de gare, Mariapolis, Manitoba.

M. Ernest Girard, chef de gare, Gentilly, Q. M. and Southern Ry.

M. G. Francoeur, chef de gare, Mount Johnson, Q. M. and Southern Ry.

—M. Ovide Belanger, télégraphiste, Burington Stn., N. Y. N. H. and H. Ry.

MM. Albert Roy, Alphonse Bélanger, et Ulric Chouinard, télégraphistes, Intercolonial, Ry.

M. Joseph Belanger, télégraphiste, La Tuque Ville, C. N. Ry.

M. Zénon Belanger, courrier. M. Z. Belanger est le sixième élève du Collège Doyer occupant la position de courrier.

M. Joseph Dumais, télégraphiste, Sabatti, New-York.

M. Côme Richard, (frère du docteur) a été promu au poste de teneur de livres aux bureaux de la Massey Harris, Montréal.

M. J. A. Bertrand, au poste de Gérant "North Shore Realty Co." Québec.

Les belles positions occupées par les anciens élèves du collège Doyer attestent hautement la supériorité des cours qui sont donnés dans cette

Mme Zéphirin Létourneau, de Saint François, était mercredi, de passage dans notre ville.

M. Omer Morin, du Cap Saint-Ignace, était, cette semaine, en visite chez son frère, M. Ernest Morin.

PENSEE.—Faisons-nous l'ange des petits sacrifices, en semant, sans qu'on s'en aperçoive, le bien partout.

Mlles Etiennette et Alice Michon, sont parties, mercredi, pour une promenade d'une quinzaine à Montréal.

Mlle Georgette Tremblay, du Cap Saint-Ignace, était mercredi de passage dans notre ville.

M. Joseph Fiset, gérant de la Banque Nationale à Saint-Raphaël, était, mercredi, en visite chez M. Roméo L'Espérance.

—Mlle Evangéline Boutin, de Saint-François, est venue, dimanche, rendre visite à son amie Mlle E. Bernatchez.

—Madame Réal Lavergne est partie à Montréal, en visite chez des parents.

EUCHRE-QUATRE-SEPT

Dans les salles du club, il y aura, mardi soir, le 19 janvier, une partie de euchre et de quatre-sept, dont le montant des recettes sera en faveur de la Congrégation des Enfants de Marie..... Nos amateurs de cartes profiteront de cette occasion, nous n'en doutons pas, pour contribuer à une bonne oeuvre, tout en s'amusant.

De beaux prix seront distribués aux heureux gagnants. On pourra les voir dans la vitrine du magasin de M. Edouard Lemieux, où ils seront exposés. Donc, ne l'oublions pas.....c'est le 19 janvier qu'aura lieu cette soirée de cartes.

CLAVIGRAPHES A VENDRE OU A LOUER

Clavigraphes Oliver et Empire, neufs et de seconde main, à vendre ou à louer à bon marché et à termes et conditions faciles.

S'adresser au Bureau de Notre Journal.

J.n.o.

AVIS

Notre magasin sera fermé tous les soirs excepté le samedi à sept heures, durant les mois de janvier et février.

CARON,
Montmagny.

HORAIRE DES TRAINS DE L'INTERCOLONIAL

Trains montants : arrivant à Montmagny :

Express local : tous les jours dimanche excepté : 8.30 a. m.,

Express maritime : tous les jours : 11.22 a. m.

W.-Fret : 2.05 p. m.

Local : 5.36 p. m.

Limitée, 2.55 a.m.

Trains descendants : Partant de Montmagny :

Express local : tous les jours dimanche excepté.

Express maritime : tous les jours 3.36 p. m.

W.-Fret : 10.10 a m.

Market : 6.37 p. m.

GRANDE = =

= = REDUCTION

DE BRODERIE DE TOUTE LARGEUR

A des prix excessivement bas,

DEFIANT TOUTE COMPETITION

Nous venons de recevoir un beau lot de coton blanc " Shorting " et de coton à lingerie, ce qu'il y a de mieux sur le marché.

- - Venez nous voir pour vous convaincre - -

J. A. Caron

MONTMAGNY.

LA LYRE ENCHANTEE

Par un beau soir d'hiver, l'un de ces soirs tout blancs qui portent à la rêverie, qui reposent l'esprit de l'absorbante tension du jour ; une courte promenade sous le ciel étoilé, l'air frais et pur du dehors, n'est-ce pas que voilà un remède bien efficace et souverainement réparateur ? ? Et quand ensuite la musique, de son harmoniuse voix, vient gentiment se faire la compagne de nos récréations, quel bonheur n'éprouve-t-on pas alors ? ?... Il est certaines phrases musicales qui semblent prendre une âme ou plutôt qui s'assimilent si bien à notre être que, partout, dans la vie elles vibrent en nous, se faisant tour-à-tour, douces et plaintives, graves ou caressantes, selon les sentiments qui nous agitent.

Il est une composition de constant dont les notes tantôt suppliantes comme une prière, tantôt mélancoliques et pleurantes comme la douleur, chantent parfois avec une harmonie si ravissante que l'on dirait la voix d'une sirène. Je ne sais quoi d'infiniment suave se dégage de ses accords touchants, mais souventes fois, aux heures sérieuses du travail, de même qu'aux moments d'ennuis, la mélodie céleste a résonné et justifiant bien son appellation magique de " lyre enchantée," elle a dissipé les nuages qui assombrissaient nos fronts. C'est que la musique a quelque chose de divin que, fille du ciel elle remplit admirablement sa mission de consolatrice. Elle s'en va à travers les âges, souriant à nos joies, sympathisant à nos douleurs, empruntant pour les consoler la voix des artistes immortels. Expression vraie du Beau et du Bien auquel cet art que nous retrouverons aux rives de l'au-delà dans toute sa radieuse perfection est, ici-bas, le fidèle ami et compagnon de notre exil.

PAULE.

15 janvier 1915.

Lampe électrique " Faust "

Avec filaments métalliques lui donnant la propriété de ne pas se briser au moindre choc.

Donne une très bonne lumière et est très économique pour le courant.

En vente chez

AMEDEE COTE,
Montmagny.

AUX AMATEURS DE CHANT ET MUSIQUE.—Lisez bien...." Le succès du salon." (Recueil de chansons avec airs notés," suivis de monologues en vers et en prose) 40c.

" Nouvelle Lyre Canadienne " (Recueil de chansons canadiennes et françaises) 35c.

" Nouveau Recueil de chansons comiques " (Romances, chansonnettes, avec musique) 30c.

En vente aux bureaux du " Peuple," Montmagny.

Pour $0.35c. seulement, nous vous enverrons 50 dernières reproductions photographiques et cartes officielles du champ de guerre de l'Autriche, la Russie, l'Allemagne et la France ,avec les portraits des empereurs et des généraux.

Adressez :

ORIOL CO.'
140, Liberty St., N.Y.



Précieuse Découverte

A MONTMAGNY

Résultats surprenants de la nouvelle découverte du RESTORIA de J. B. Chouinard.

Le RESTORIA arrête la chute des cheveux en quelques jours ; il enlève toutes les pellicules, arrête la démangeaison du cuir chevelu et comme lotion pour la chevelure fera pousser les cheveux en abondance, cela à tout âge et dans tous les cas, quand même vous auriez perdu vos cheveux depuis longtemps, vous êtes certain du résultat.

Prix $1.00 la bouteille.

Toute commande accompagnée du montant sera envoyée franco par malle.

Sur réception de la somme de 15 cents, nous enverrons franco un traitement de 8 jours, pour prouver sa valeur. Avec cet échantillon, vous en aurez assez pour faire disparaître toutes les pellicules et arrêter la chute des cheveux.

L'argent sera remis à toute personne non satisfaite, qui nous retournera la bouteille, après en avoir dépensé le tiers.

J. B. CHOUINARD,
Montmagny, P. Q

TERRE A VENDRE

A vendre, la plus belle terre de la paroisse de Saint-Pierre, en parfait ordre, ainsi que les bâtisses.

Contenance, cent vingt arpents en superficie. Magnifique terre à bois d'un arpent et demi de front sur la profondeur de la troisième concession de la dite paroisse. Le tout en parfait ordre.

Prix de vente raisonnable et conditions avantageuses.

Pour informations, s'adresser au

Notaire GEO. PION,
Montmagny.

UNE OCCASION

d'acheter de la bonne marchandise pour presque rien

AVANT L'INVENTAIRE

Nous donnerons 30 pour cent sur les blouses (matinées).

Des corsets de	$1.25 pour....	$1.00
" " "	1.00 pour....	0.75
" " "	0.75 pour....	0.50
Bas de laine....	0.55 pour....	0.22
Belle veste en laine	$2.25 pour	1.59

Aussi des occasions dans toutes les branches.

Nous sacrifions tout ce que nous avons de fourrures au prix coûtant.

AU BON MARCHE

GEO. E. FOURNIER,

RUE DE LA GARE, MONTMAGNY

$5.00

Toute personne achetant pour $5.00 au comptant, recevra, en retour, un coupon qui lui donnera droit au tirage d'un magnifique "capot" en chat sauvage valant $90.00. Le tirage se fera sous la direction de trois personnes responsables, de la ville, et le résultat en sera donné dans les feuilles locales, "Le PEUPLE" et "LE COURRIER," de Montmagny. Ce magnifique pardessus en fourrure peut être vu tous les jours au magasin de

Mme H. DeLottinville

EN FACE DE L'EGLISE

MONTMAGNY